Une bibliothèque virtuelle pour la Police Fédérale : analyse de la faisabilité du projet et cahier des charges méthodologique de l'application

Dumont, Véronique; Laurent, Véronique; DE PAUW, Evelien; PONSAERS, Paul; Lobet-Maris, Claire

Publication date:
2005

Document Version
Première version, également connu sous le nom de pré-print

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Dumont, V, Laurent, V, DE PAUW, E, PONSAERS, P & Lobet-Maris, C 2005, *Une bibliothèque virtuelle pour la Police Fédérale : analyse de la faisabilité du projet et cahier des charges méthodologique de l'application: Rapport de recherche du projet "Agora-Bibliothèque Virtuelle"*. CITA-FUNDP, Namur.

Politique Scientifique Fédérale
Federaal Wetenschapsbeleid

Recherche « AGORA-BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE »
Onderzoek « AGORA- VIRTUELE BIBLIOTHEEK »

Analyse de la faisabilité du projet
Analyse van de haalbaarheid van het project

ET/EN

Cahier des charges méthodologique de l'application
Methodologisch lastenboek van de toepassing

Rapport Final - Eindrapport

30 NOVEMBRE - NOVEMBER 2005

Véronique DUMONT (FUNDP-CITA)
Véronique LAURENT (FUNDP-CITA)
Evelien DE PAUW (Universiteit GENT - SVA)
Chercheurs - Onderzoekers

Claire LOBET-MARIS (FUNDP-CITA)
Paul PONSAERS (Universiteit GENT - SVA)
Promoteurs - Promotoren

Table des matières

INTRODUCTION **4**

INLEIDING **9**

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA FAISABILITE DU PROJET BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE **13**

INLEIDING : METHODOLOGIE VAN DATA INZAMELING **15**

CHAPITRE 1 : GESTION ACTUELLE DE L'INFORMATION À LA POLICE FÉDÉRALE .. **17**

I. DIFFÉRENTS ACTEURS AUTOUR DE L'INFORMATION 17
II. PRINCIPAUX CANAUX D'INFORMATION EXISTANTS 18
III. BASES D'INFORMATION EXISTANTES 20
IV. MODES DE GESTION DE L' INFORMATION 26
V. PROJETS EXISTANTS EN MATIÈRE DE GESTION DE L'INFORMATION 27

HOOFDSTUK 2 : ANALYSE VAN BEHOEFTEN EN VERWACHTINGEN **28**

I. ALGEMENE BEHOEFTEN 28
II. DE GEBRUIKERS 29
III. VERWACHTINGEN 30

CHAPITRE 3 : CONTRAINTES LIÉES AU PROJET **35**

I. LES CONTRAINTES TECHNIQUES ET MATÉRIELLES 35
II. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES 37
III. CONTRAINTES JURIDIQUES 41

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE **47**

DEUXIEME PARTIE : CAHIER DES CHARGES METHODOLOGIQUE DE L'APPLICATION **48**

CHAPITRE 4 : ASPECTS GÉNÉRAUX DE L'APPLICATION **50**

I. OBJET DE L'APPLICATION 50
II. UTILISATEURS POTENTIELS DE L'APPLICATION 54
II. MODES D'ACCÈS À L'APPLICATION 56

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DE L'INTERFACE UTILISATEUR **58**

I. ASPECTS GÉNÉRAUX DE L'INTERFACE 58
II. PRÉALABLES : ENREGISTREMENT ET INSCRIPTION 58
III. PRÉSENTATION DES RUBRIQUES HORIZONTALES DE L'APPLICATION 64
III. PRÉSENTATION DES RUBRIQUES VERTICALES DE L'APPLICATION 105

CHAPITRE 6 : STRUCTURATION DES SOURCES ET ENCODAGE DES FICHES **108**

I. STRUCTURATION DES SOURCES 108
II. STRUCTURATION ET ENCODAGE DES FICHES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INFORMATION 112

CHAPITRE 7 : GESTION DU SYSTÈME **126**

I. LES DIFFÉRENTS RÔLES ET STATUTS 126
II. OPTIONS DE GESTION 126

CONCLUSION **136**

CONCLUSIE **138**

BIBLIOGRAPHIE – BIBLIOGRAFIE **140**

ANNEXE **144**

ANNEXE 1 : PLAN DE L'INTERFACE DE L'APPLICATION 145

Introduction

1. Présentation des objectifs du projet

Le présent projet vise à établir un cahier de charges pour le déploiement d'une **bibliothèque virtuelle** dont les attendus tels que définis dans le protocole d'accord sont les suivants :

La bibliothèque portera sur l'information contextuelle (non opérationnelle), à savoir sur une information permettant de favoriser l'interprétation de données judiciaires et l'analyse de phénomènes criminels ou l'analyse d'autres types de phénomènes fréquemment étudiés par les membres des services de Police ;

La bibliothèque sera ouverte aux composantes fédérales et locales de la Police avec une extension ers les autorités judiciaires et le monde scientifique ;

La bibliothèque reposera sur un principe de portail unique devant favoriser le partage et la coopération de tous les partenaires susmentionnés à l'échange d'informations contextuelles.

Partant de l'objectif général et des attendus, le projet se structure autour de deux étapes de travail :

- La première vise à la réalisation d'une **étude de faisabilité** du projet bibliothèque virtuelle en tenant compte de l'existant en matière de gestion de l'information contextuelle, des attentes des différentes parties prenantes et des contraintes techniques, organisationnelles et juridiques liées à un tel projet ;
- La deuxième porte sur l'élaboration du **cahier des charges** de la bibliothèque virtuelle. Celui-ci définit, tout d'abord, l'objet de l'application, les utilisateurs visés ainsi que les aspects techniques liés aux types de réseau supportant l'application. Il porte, ensuite, sur l'identification des sources d'information contextuelles et leur structuration. Partant, il propose un prototype papier de l'interface-utilisateur visant à concrétiser l'organisation et la structuration des informations ainsi qu'un système d'organisation et d'encodage des fiches documentaires contenues dans l'application. Enfin, il propose des scénarios de gestion de l'application tant au niveau de la gestion des accès que de la gestion des contenus.

Les partenaires signataires du projet sont : la Police Fédérale (représentée par Marc Vandendriessche de la DSB – Direction de la Banque de Données Nationale et Marc Borry du CDC – Centre de Documentation de la Police), la Cellule Interfacultaire de Technology Assessment des Facultés Universités Notre-Dame de la Paix de Namur (représentée par Claire Lobet-Maris), le centre de recherche 'Sociale Veiligheids Analyse' de l'Université de Gand (représenté par Paul Ponsaers) et le SPP Politique

Scientifique (représenté par Lieve Van Daele), commanditaire de ce projet (www.belspo.be/agora/). Cette recherche s'est déroulée du mois de décembre 2004 au mois de novembre 2005.

2. Structure du rapport

Ce rapport final se structure autour de deux parties.
La première partie concerne **l'étude de faisabilité**.

- Dans le **chapitre 1**, les auteurs procèdent à l'analyse de l'existant en matière de gestion et de partage de l'information contextuelle au sein de la Police.
- **Le chapitre 2** présente les attentes du monde policier à l'égard du présent projet telles qu'elles sont apparues suite aux interviews et aux focus-groups menés au sein de la Police. Les attentes « extra-policières » telles qu'elles ont été présentées par des membres du comité d'accompagnement (voir ci-dessous) sont également présentées dans ce chapitre.
- Le **chapitre 3** porte sur l'analyse des contraintes liées à la réalisation du projet. Plus particulièrement deux types de contraintes sont mises en évidence dans ce chapitre, à savoir : les contraintes techniques liées à l'accès à l'application et les contraintes juridiques liées à l'utilisation des sources et des contenus visés.

La seconde partie présente le **cahier des charges** de l'application.

- Le **chapitre 4** vise à présenter les spécifications générales de l'application telles qu'elles se dégagent de l'étude de faisabilité. Ces spécifications portent tout d'abord sur les fonctionnalités attendues de l'application. Elles portent ensuite sur les types d'utilisateurs visés. Elles concernent enfin le support réseau de l'application.
- Le **chapitre 5** présente l'interface-utilisateur de l'application sous la forme d'un prototype papier. Ce prototype constitue le « cœur » du cahier des charges. Dans cette présentation, les choix de structuration de l'interface et d'organisation des contenus sont discutés et justifiés.
- Le **chapitre 6** approfondit la structure des données et des contenus proposés dans l'application. Pour chaque type de contenu, les auteurs, s'appuyant sur des normes internationales validées dans le domaine, proposent une structuration des données sous la forme de fiches documentaires. En tant que telles, ces fiches font parties de l'interface de gestion permettant l'encodage et la mise à jour des contenu.
- Le **chapitre 7** aborde les questions de gestion de l'application et présentent des scénarios relatifs d'une part à la gestion des accès et d'autre part à la gestion des contenus.

3. Validation du rapport

L'ensemble des analyses reprises dans ce rapport, des choix et des options présentés ont été largement discutés avec les membres du comité d'accompagnement du projet. Plusieurs réunions du comité d'accompagnement

se sont tenues tout au long du projet (28/02/2005, 23/05/2005, 03/10/2005, 17/11/2005), ce qui a permis de valider progressivement les analyses et les avancées de la recherche. Toutefois, certaines options fondamentales doivent encore faire l'objet d'une décision en haut lieu au sein de la Police Fédérale. Le rapport mentionnera dès lors les différentes alternatives étudiées, avec leurs forces et faiblesses, en indiquant celles retenues par le comité d'accompagnement.

Membres du Comité d'accompagnement du projet

La liste ci-dessous reprend d'une part les membres officiels (ou leurs représentants) du Comité d'accompagnement et, d'autre part, la liste des personnes invitées à ce Comité en cours de projet.

Membres permanents

Lieve VAN DAELE du SPP Politique Scientifique
Marc VANDENDRIESSCHE de la Police Fédérale – DGS/DSB
Martine PATTYN de la Police Fédérale – CGC/ASA
Patrizia KLINCKHAEMERS de la Police Fédérale – DGS/DSB
Eddy MUYLAERT de la Police Fédérale – DGS/DST
Alwin LOX de la Police Fédérale – DGJ/DJG
Thierry LEMAIRE de la Police Fédérale – DGA/DAG
Marc BORRY de la Police Fédérale – CGF/CDC
Anne DE BAENST – FUNDP
Xavier ROUSSEAUX (représenté par Xavier Cuvelier) – UCL
Els ENHUS – VUB
Frank HUTSEBAUT - KUL
Arne DORMAELS – SPF Intérieur
Sylviane BOGAERTS – SPF Intérieur
Diane REYNDERS - SPF Justice
Philippe GYSBERGS – Avocat-Général Gand, projet omptranet
Michel BOUTE - Collège des Procureurs Généraux
Stéphane GILLARD - SPF Défense / SGRS

Membres invités

Robert VANKAN de la Police Fédérale - DGJ/DJT
Jean LAURENT de la Police Fédérale - DPG
Jean-Marc LEBRUN de la Police Fédérale – CAVC (Centre Adiovisuel de la Police)
Benoît MIHAIL de la Police Fédérale – Service Historique de la Police
Dominique HENNEAUX de la Police Fédérale – DGJ/DJG/PO
Renée-Claude CHARTON – INCC

Les auteurs remercient très vivement l'ensemble des membres permanents et invités du comité d'accompagnement pour leurs apports essentiels à la réalisation du présent projet. Leurs questions, leurs réflexions et leurs éclairages ont été une source essentielle dans la progression de ce projet. En ce sens, ce rapport est aussi leur rapport. Qu'ils en soient ici remerciés.

Inleiding

1. Presentatie van de doelstellingen van het project

Dit project heeft tot doel een lastenboek op te stellen voor het ontwikkelen van een **virtuele bibliotheek** waarvan de volgende verwachtingen in het protocolakkoord zijn opgenomen:

- De bibliotheek zal betrekking hebben op de contextuele informatie (niet-operationeel), met name op de informatie die de interpretatie van gerechtelijke gegevens en de analyse van criminele verschijnselen of andere soorten verschijnselen die vaak door de leden van de diensten van Politie worden bestudeerd, bevorderd.

- De bibliotheek zal opengesteld worden voor de federale en de lokale componenten van de politie, maar er wordt een mogelijke uitbreiding voorzien naar de gerechtelijke autoriteiten en de wetenschappelijke wereld toe.

- De bibliotheek berust op het principe dat het een uniek portaal is dat de verdeling en de samenwerking op vlak van uitwisseling van contextuele informatie tussen alle bovenvermelde partners moet bevorderen.

Uitgaande van de algemene doelstelling en de verwachtingen, is het project opgedeeld in twee werkfases:

- De eerste beoogt de implementatie van een **haalbaarheidsstudie** van het project virtuele bibliotheek rekening houdend met het bestaande inzake het beheer van de contextuele informatie, met de verwachtingen van de verschillende betrokkenen partijen en met de technische, organisatorische en juridische belemmeringen die verband houden met een dergelijk project.

- De tweede heeft betrekking op de uitwerking van een **lastenboek** van de virtuele bibliotheek. Deze bepaalt, allereerst, het doel van de toepassing, de beoogde gebruikers evenals de technische aspecten die verband houden met de soorten netwerken die de toepassing zullen dragen. Vervolgens heeft het betrekking op de identificatie van de contextuele informatiebronnen en hun structurering in de toepassing. Daarnaast stelt men het papieren prototype van de gebruikersinterface voor, die de organisatie en structurering van de informatie concretiseert, evenals de organisatie van het coderingssysteem van de documentatiefiches weergeeft. Uiteindelijk stelt men beheersscenario's

voor, zowel op het niveau van het toegangsbeheer als het inhoudsbeheer.

De ondertekende partners van het project zijn : de Federale Politie (vertegenwoordigd door Marc Vandendriessche en Marc Borry), de Cellule Interfacultaire de Technology Assessment des Facultés Universités Notre-Dame de la Paix van Namen (vertegenwoordigd door Claire Lobet-Maris), het onderzoekcentrum 'Sociale Veiligheids Analyse' van de Universiteit van Gent (vertegenwoordigd door Paul Ponsaers) en FOD Wetenschapsbeleid (vertegenwoordigd door Lieve Van Daele), opdrachtgever van dit project (www.belspo.be/agora/).

2. Structuur van het rapport

Dit eindverslag is opgedeeld in twee delen.

Het eerste deel betreft de **haalbaarheidsstudie**:

- In **hoofdstuk 1**, gaan de auteurs over tot de analyse van het bestaande inzake beheer en verdeling van contextuele informatie binnen de politie.

- **Hoofdstuk 2** stelt de verwachtingen van de politiewereld ten opzichte van dit project voor; deze komen voort uit de interviews en focusgroepen die binnen de politie werden gehouden. De "extra-politionele" verwachtingen zoals zij door leden van het begeleidingscomité (zie hieronder) werden gepresenteerd, worden eveneens in dit hoofdstuk voorgesteld.

- **Hoofdstuk 3** heeft betrekking op de analyse van de hinderpalen in verband met de implementatie van het project. Meer bepaald wordt in dit hoofdstuk de aandacht gevestigd op twee soorten hinderpalen, met name: de technische belemmeringen, die verband houden met de toegang tot de applicatie en de juridische belemmeringen, die verband houden met het gebruik van de bronnen en de beoogde inhoud.

Het tweede deel stelt het **lastenboek** van de toepassing voor.

- **Hoofdstuk 4** heeft tot doel de algemene specificaties van de applicatie voor te stellen zoals zij uit de haalbaarheidsstudie voorkomen. Deze specificaties hebben allereerst betrekking op de verwachte functies van de applicatie. Vervolgens hebben zij betrekking op de beoogde types van gebruikers. Tenslotte behelzen zij het steunnetwerk van de applicatie.

- **Hoofdstuk 5** presenteert de gebruikersinterface onder de vorm van een papieren prototype. Dit prototype vormt "het hart" van het

lastenboek. In deze presentatie, worden de structureringskeuzen van de interface en van de inhoudstructuur besproken en gerechtvaardigd.

- **Hoofdstuk 6** verdiept zich in de gegevensstructurering en de structurering van de inhoud zoals voorgesteld in de applicatie. Voor elke soort van inhoud, stellen de auteurs een gegevensstructurering voor onder de vorm van documentatiefiches die gebaseerd is op internationale normen. Als zodanig maken deze fiches deel uit van de beheersinterface die de codering en de update van de inhoud toelaat.

- **Hoofdstuk 7** behandelt de kwesties aangaande het toepassingsbeheer en presenteert enerzijds de scenario's betreffende het toegangsbeheer en anderzijds het inhoudsbeheer.

3. Validatie van het rapport

Het geheel van de analyses, ingediende keuzen en opties die in dit verslag opgenomen zijn, werden in ruime mate met de leden van het begeleidingscomité van het project besproken. Verschillende vergaderingen van het begeleidingscomité hebben tijdens het project (28/02/2005, 23/05/2005, 03/10/2005, 17/11/2005) plaatsgevonden, hetgeen het mogelijk heeft gemaakt om geleidelijk de analyses en de vooruitgang van het project te valideren. Evenwel moeten bepaalde fundamentele keuzes nog aan een hogere beslissing binnen de Federale Politie onderworpen worden. Het verslag zal derhalve de verschillende bestudeerde alternatieven, met hun sterktes en zwaktes vermelden, zoals deze door het begeleidingscomité worden aangenomen.

Leden van het Begeleidingscomité van het project
De lijst hieronder vermeldt enerzijds de officiële leden (of hun vertegenwoordigers) van het Begeleidingscomité en, anderzijds, de lijst van de personen die tijdens project werden uitgenodigd op dit Comité.

Officiële leden

Lieve Van DAELE van FOD Wetenschapsbeleid
Marc VANDENDRIESSCHE van de Federale Politie - DSB
Martine PATTYN van de Federale Politie – CGC/ASA
Patrizia KLINCKHAEMERS van de Federale Politie - DSB
Eddy MUYLAERT van de Federale Politie – DST
Alwin LOX van de Federale Politie – DJG
Thierry LEMAIRE van de Federale Politie – DAG
Marc BORRY van de Federale Politie – CGF/CDC
Anne DE BAENST – FUNDP
Xavier ROUSSEAUX (vertegenwoordigd door Xavier Cuvelier)– UCL
Els ENHUS – VUB
Frank HUTSEBAUT - KUL
Arne DORMAELS - FOD Binnenlandse Zaken
Sylviane BOGAERTS – FOD Binnenlandse Zaken
Diane REYNDERS - FOD Justitie

Philippe GYSBERGS - Advocaat-Generaal Gent , omptranet project
Michel BOUTE - College Algemene Procureurs
Stéphane GILLARD - FOD Defensie/SGRS

Uitgenodigde leden

Robert VANKAN van de Federale Politie - DJT
Jean LAURENT van de Politie Federaal - DPG
Jean-Marc LEBRUN van de Federale Politie - CAVC
Benoît MIHAIL van de Federale Politie – Historische Dienst van de Politie
Dominique HENNEAUX van de Federale Politie – DJG/PO
Renée-Claude CHARTON– INCC

De auteurs bedanken ten zeerste alle permanente en uitgenodigde leden van het begeleidingscomité voor hun wezenlijke inbreng die leidde tot de realisatie van dit project. Hun vragen, hun overwegingen en hun verduidelijkingen zijn een essentiële bron geweest voor de vooruitgang van dit project. In deze zin, is dit verslag eveneens hun verslag, waarvoor zij nogmaals worden bedankt.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA FAISABILITE DU PROJET BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE

Cette première partie dresse le portrait de l'existant et des attentes en rapport avec le projet de recherche. Cette phase, essentielle, permet de construire ensuite un projet adapté à la situation particulière dans laquelle il devra être implanté. Nous avons tout d'abord étudié ce qui existait au sein de la Police Fédérale en terme de gestion de l'information. Dans un second temps, nous avons fait le point sur les besoins et les attentes concernant l'information contextuelle ou spécialisée. Enfin, nous avons mis à jour les différentes contraintes pesant sur le projet.

INLEIDING : Methodologie van data inzameling

In een eerste fase van het project werden van december 2004 tot januari 2005 **exploratieve interviews** afgenomen bij de eventuele gebruikers van de applicatie om na te gaan wat de behoeften en verwachtingen waren ten aanzien van het project. Er werd een interviewsgids opgesteld die aan de respondenten werd voorgelegd. Het ging om vrij algemene vragen die peilden naar de visie die men had ten opzichte van het type platform, de toegangsmodaliteiten, het beheer, de structurering van de informatie, enz,… Daarnaast werd gekeken naar de huidige manier van verwerken van informatie en welke problemen zich daarbij voordeden. Eveneens werden de grootste behoeften geanalyseerd en had men aandacht voor de bestaande documenten en informatiesystemen.

De hierna volgende lijst behelst de verschillende diensten die betrokken werden bij dit exploratief onderzoek:

Voor de directies van commissariaat generaal:
CGC (directie van de werking en coördinatie van de federale politie)
CGC/strategische analisten
CGF/ CDC (documentatiedienst)
CGI (directie van het beleid inzake internationale politiesamenwerking)
CGL (directie van de relaties met de lokale politie)

Algemene directies:
DGJ/DJG (gerechtelijke politie/directie van het beleid, het beheer en de ontwikkeling)
DGJ/DJT (gerechtelijke politie/technische en wetenschappelijke politie)
DGA/DAG (bestuurlijke politie/ directie van het beleid, het beheer en de ontwikkeling)
DGS/DSB (operationele ondersteuning/ directie algemene nationale gegevensbank)
DGS/DST (operationele ondersteuning/dienst telematica)
DGP/DPF (personeel/directie van de opleiding)
DGM/DMG (materiële middelen/directie van de uitrusting)

Anderen:
Nationaal Coördinator AIK (Arrondissementele Informatie Kruispunten)

Uit de eerste exploratieve analyse ronde bleek dat sommige diensten al meer interesse hadden in het project dan andere diensten. De diensten die aangaven de grootste behoeften te hebben, werden verder in het onderzoek betrokken en werden uitgenodigd om deel te nemen aan de volgende fase, de focusgroepen.

In maart 2005 werd in overleg met de respondenten die we in de eerste fase hadden ontmoet en de grootste behoeften hadden, **focusgroepen** georganiseerd, ten eerste om een beter zicht te krijgen op welke bronnen er zouden moeten opgenomen worden in de database en ten tweede, om na te gaan wat de toekomstige gebruikers verwachtten van de applicatie.

De methodologie was gebaseerd op de verschillende interviews die we met de vorige respondenten hadden. Samen met deze contactpersonen werd beslist wie er zou deelnemen aan de focusgroepen en hoe alles zou georganiseerd worden. Voorafgaand werd aan de deelnemers een vragenlijst bezorgd, zodat men reeds voorbereid aan de focusgroepen kon beginnen. De contactpersonen uit de vorige fase kregen eveneens volledige inspraak in het opstellen van deze vragenlijsten. De respondenten kregen de opdracht reeds een studie te maken van de bronnen die zij hanteerden tijdens het uitoefenen van hun analyses.

De focusgroepen hadden als objectief om de manier waarop de respondenten de informatie, die voor hun studie nuttig lijken, selecteren en verwerken. Ook kon men aangeven welke bronnen voor hem de belangrijkste waren en met welke moeilijkheden men geconfronteerd wordt om die te raadplegen. In tweede instantie gingen we samen met de deelnemers de functionaliteiten en verwachte diensten van deze bibliotheek na.

De volgende focusgroepen vonden plaats:

- Een groep met leden van de DGA/DAG (bestuurlijke politie/ directie van het beleid, het beheer en de ontwikkeling).
- Een groep met Nederlandstalige strategisch analisten van het centrale en arrondissementele diensten.
- Een groep met Franstalige strategisch analisten van het centrale en arrondissementele diensten.
- Een groep met leden van de technische en wetenschappelijke politie, zowel van het centrale als arrondissementele niveau.

De andere diensten die we in de eerste fase geïnterviewd hebben en ook interesse toonden in het project, kregen een vragenlijst opgestuurd die ze samen met hun dienst konden invullen. Daar er geen focusgroep voor hun dienst werd georganiseerd, konden we op deze manier ook met hun behoeften rekening houden. Het ging om volgende diensten: CGI, CGL, DGP/DPF, DGM/DMG.

Na de focusgroepen zijn we overgegaan tot het maken van een bredere analyse van de behoeften en verwachtingen van de federale politie. Ook hadden we een beter zicht gekregen op welke bronnen het best worden opgenomen in de database.

CHAPITRE 1 : Gestion actuelle de l'information à la Police Fédérale

I. Différents acteurs autour de l'information

A la suite des différents entretiens, focus-group et observations que nous avons menés au sein de la Police Fédérale, nous avons tout d'abord constaté que les différentes directions et départements que nous avions rencontrés entretenaient des **rapports différents** avec l'information.

D'un coté, certains services s'occupent spécifiquement du **relais et de la diffusion d'informations** de sources bien précises vers d'autres services de Police. C'est le cas de la Direction de la politique en matière de coopération internationale (CGI) qui relaie de l'information contextuelle intérieure, sur l'étranger ou venant de l' Union Européenne à d'autres services de Police. C'est aussi le cas de la Direction des relations avec la Police Locale (CGL) qui fourni de l'information aux différentes zones policières et du CDC (Centre de Documentation de la Police) qui s'occupe également de mettre des sources d'information à disposition de différents services de Police.

D'un autre coté, certains services s'occupent plutôt de **rassembler des informations** venant de différents services. C'est le cas de la Direction du fonctionnement et de la coordination de la Police fédérale (CGC) qui collecte majoritairement de l'information pour produire certains documents comme des plans nationaux de sécurité ou des rapports d'activité de la Police fédérale. C'est aussi le cas des Carrefours d'Information Arrondissementaux (CIA) qui se trouvent dans chaque arrondissement judiciaire et qui traitent et analysent les informations opérationnelles de Police judiciaire et de Police administrative en provenance des Polices locales et fédérales.

En plus de ces deux types de services ayant plutôt un rôle de coordination, plusieurs services sont fréquemment à la **recherche de sources documentaires bien précises** pour réaliser des analyses, trouver des solutions ou des éclairages à certains dossiers, à certains problèmes ou à des questions qu'ils se posent. Nous pouvons citer la Direction générale de la Police administrative (DGA), les analystes stratégiques des arrondissements ou des services centraux ou encore les membres de la Direction de la Police Technique et Scientifique (DJT). Les membres de la Direction de l'Equipement (dans la Direction Générale des Moyens Matériels) ont également parfois besoin de faire certaines recherches spécialement sur les normes pour satisfaire des standards d'équipement à l'intérieur de la Police locale ou fédérale. Ces différents services, à la recherche de sources documentaires plus spécialisées sont actuellement les plus intéressés par notre projet de création d'un

portail d'information virtuel. Le but de notre projet est en effet de permettre aux services de Police de rechercher des informations, des références ou des sources utiles pour pouvoir éclairer, contextualiser ou comprendre des problèmes ou des questions de sécurité, des phénomènes criminels ou des questions judiciaires.

Enfin, nous pouvons présenter un dernier acteur que nous avons interrogé : la Direction de la Télématique (DST) s'occupant de la **gestion du parc informatique** à la Police, de la mise en place d'outils informatiques en son sein, de projets informatiques et de leur développement.

II. Principaux canaux d'information existants

Nous avons pu repérer différents canaux utilisés par les membres des services de Police pour rechercher de l'information. Nous présenterons ici les principaux.

1. Le Portal policier

Chaque personne travaillant à la Police, qu'il soit policier ou civil, dispose d'un identifiant et d'un mot de passe, lui permettant d'accéder au « Portal Intranet », application mise en place par la Direction de la Télématique (DST) pour l'ensemble des travailleurs policiers.

En se connectant à ce Portal, les utilisateurs peuvent accéder à un ensemble d'applications communes pour tous mais aussi à des applications spécifiques pour chaque personne selon leur poste occupé et selon leur lieu de travail (chaque station de travail possède des accès propres). Ainsi par exemple, les civils (ou personnel CALogs[1]) n'ont pas accès aux mêmes informations ou programmes que les policiers travaillant au niveau opérationnel.

2. Intranet

Les ordinateurs équipés d'Intranet (c'est à dire connecté au réseau interne de la Police) sont largement présents au sein de la Police Fédérale et locale.

3. Internet

Pour des raisons de sécurité d'accès aux données internes de la Police, un même ordinateur ne peut être équipé en même temps d'un accès à Internet et d'un accès à Intranet. Les deux équipements sont donc séparés. Le nombre de postes Internet est cependant beaucoup plus limité et Internet est beaucoup **moins utilisé** qu' Intranet au sein de la Police. Plusieurs zones de Police n'ont par exemple aucun ordinateur relié à Internet et dans certaines zones équipées d'ordinateurs reliés à Internet, le ratio minimum est d'un PC pour plus de dix personnes. Dans d'autres directions ou départements, les accès à des postes Internet sont également très limités. Par exemple, seules quatre connexions Internet existent à la direction de la politique en matière de coopération internationale (CGI). Si l' Intranet est surtout

[1] Les CALogs sont les cadres administratifs et logistiques de la Police.

utilisé pour avoir des informations internes à la Police, Internet est majoritairement utilisé pour la consultation de sites externes à la Police.

Il existe une série de **sites Web** consultés de façon générale par différent services de Police mais aussi toute un série de sites Internet spécifiques liés aux projets ou aux thèmes de travail des travailleurs de la Police. Dans les sites Web consultés généralement, nous pouvons citer le site du gouvernement fédéral http://www.fgov.be Nous pouvons aussi citer le site de l'Union Européenne, le site d'Europol, des sites policiers belges[2] ou étrangers ou les sites Internet des bibliothèques universitaires. Les sites Web plus spécifiques sont particulièrement consultés par les travailleurs de la Police administrative, de la Police technique et scientifique ou par les analystes stratégiques fédéraux ou des arrondissements devant effectuer des recherches documentaires pour répondre à certaines questions ou éclairer certains problèmes.

4. Les serveurs internes

Les serveurs internes des différentes directions ou départements leur permettent également de s'échanger ou d'obtenir plus facilement des informations.

5. Les bibliothèques

La Police Fédérale possède sa **bibliothèque centrale** accessible à tous les services de Police mais aussi à des personnes extérieures (étudiants, chercheurs, …). Cette bibliothèque se trouve au CDC (Centre de Documentation de la Police) et est gérée par ce service. La bibliothèque contient des sources de références principalement pointues dans les domaines de la Police, du droit, de la criminologie et du management mais aussi secondairement dans des domaines comme la sociologie ou la psychologie en lien avec la Police. Ces données sont accessibles sous forme de livres, de bases de données, de CD roms, …

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être commandés à distance (par e-mail, par fax ou par téléphone) et peuvent être envoyés directement aux services en ayant besoin. Le CDC se charge de tous les achats de livres qui peuvent aussi être stockés dans d'autres services. Le CDC possède également un catalogue informatisé (« Vubis ») reprenant tous les documents disponibles dans la bibliothèque centrale. Ce catalogue est accessible sur le réseau local (LAN) du CDC. Il vient aussi récemment (en octobre 2005) d'être installé sur le Portal Policier où il est accessible via l' Intradoc.

Les informations de la bibliothèque centrale fonctionnent avec un **système de premier lecteur**. La plupart des nouveaux documents (certains livres et presque toutes les revues …) sont d'abord encodés dans le système du CDC puis chaque document est transmis à un service qui va avoir un rôle de premier lecteur du document. En pratique, les services « premiers lecteurs » disposent d'un certain délais de consultation (ce délais est de deux jours pour les revues) pour lire un

[2] Les sites policiers belges seront présentés plus bas.

document qu'on leur transmet et pour compléter une fiche renseignant les services cibles pouvant être intéressés par cette lecture. Après le retour de cette fiche, le CDC va alors faire des photocopies de ce document et le transmettre vers les services renseignés. Les services premier lecteur sont sélectionnés sur base de leurs domaines de compétences et sur leur désir de s'impliquer dans le système. Le CDC se charge lui-même d'ailleurs d'être premier lecteur pour plusieurs sources d'information. Sur la fiche de premier lecteur référençant le public cible d'une nouvelle source, les services premiers lecteurs ont aussi l'occasion de faire des propositions d'achats de sources d'information. Notons aussi qu'un document passé par un service de premier lecteur peut aussi être lu par un second service puis transféré vers d'autres services.

Outre la bibliothèque du CDC, plusieurs services possèdent également **leur propre bibliothèque**.

6. Messagerie électronique

Les membres des services de Police disposent d'une ou de plusieurs adresses e-mail pour l'envoi de courrier interne à la Police.

7. Les contacts interpersonnels

Enfin, les **contacts interpersonnels** constituent un canal d'informations utilisé au sein de la Police.

III. Bases d'information existantes

L'information recherchée et utilisée par les différents services que nous avons rencontrés est assez différente d'un service à l'autre. Nous avons relevé ici différentes bases d'informations existantes sur lesquelles les membres des services de Police peuvent s'appuyer pour rechercher ou échanger de l'information.

1. L'Intradoc et le Dailydoc

L' Intradoc et le Dailydoc sont deux applications de recherche documentaire gérées par le CDC et à disposition de tous les travailleurs de la Police.

L' Intradoc est un système de base documentaire référençant et donnant accès à différents documents non-opérationnels susceptibles d'intéresser les services de Police.

Dans ce système , il est possible de retrouver différents types et sous-types de documents :

1) **La législation belge** c'est-à-dire tout ce qui est paru au Moniteur Belge pouvant intéresser les services de Polices sauf les circulaires[3] : accords, arrêtés royaux, arrêtés ministériels, lois, avis, …

2) Le **journal officiel des communautés européennes** : les communications et les législations.

3) Les **circulaires** rangées par codes spécifiques connus des policiers (Ex : « COL » = Collège des procureurs généraux, « DIVPG » = Divers Procureurs généraux, « EPSI » = pénitenciers, « POL » = Polices locales, « PREV » = préventions, …).

4) Les **documents de la Police Fédérale** : des notes de service permanentes ou temporaires pouvant intéresser un grand nombre de travailleurs, des feuillets d'informations ouverts et des Frequently Asqued Questions (FAQS).

5) Les **documents externes** crées par d'autres personnes que par la Police Fédérale c'est-à-dire par les Services Publics Fédéraux ou par les Cours et les Tribunaux[4] (pour les décisions des cours d'arbitrages, des jurisprudences particulières). Ces documents englobent aussi les rapports et les études reçues ou trouvées sur Internet, la presse quotidienne francophone et néerlandophone, des périodiques (Knack, …) et la presse professionnelle (sommaires des principaux magasines de Police : journal de la Police, revues de criminologie, …).

6) Les **travaux parlementaires** : documents parlementaires et questions réponses.

7) Des **flashs** : événements, communiqués de presse, sports et loisirs.

Le nombre de sources accessibles aux travailleurs policiers ne cessent d'augmenter chaque jour sur le système.

Le Dailydoc est une annonce donnant accès à tous les nouveaux documents mis dans l"Intradoc à la date du jour. Les informations communiquées par le dailydoc peuvent être personnalisées en fonction des choix des utilisateurs parmi les sept types de documents de l'Intradoc. L'utilisateur peut également décider à quelle fréquence il souhaite voir le Dailydoc (une fois par semaine, une fois tous les deux jours, …).

Accès et gestion des deux applications

Toutes les personnes ayant accès au **Portal Intranet** ont normalement au minimum accès au Dailydoc. L' Intradoc et le Dailydoc mis ensemble ne se trouvent cependant que sur une machine sur 20 pour limiter le trafic sur le réseau[5].

[3] Les circulaires ont été mises à part étant donné que certaines ne sont pas publiées officiellement.

[4] Notons que toutes les décisions des Cours et Tribunaux ne sont pas reprises. Si c'est une décision qui remet en cause certains points du statut, elle sera reprise.

[5] Tous les services n'ont cependant pas la même version du Portal Intranet et le système ne fonctionne pas sur la version 7 du Portal. Cette version du Portal n'est cependant que très peu répandue.

Tout document présent sur Intradoc et sur le Dailydoc possède une méta-donnée reprenant son degré de confidentialité. Ainsi, un document est soit « public », soit « interne » ou soit « confidentiel ». Cette étiquette est fixée par toutes les personnes envoyant un document destiné à être publié dans le Dailydoc et l'Intradoc, qu'elles soient internes ou externes au CDC. Un document portant l'étiquette « public » est un document accessible aux personnes internes et externes à la Police. Un document « interne » est un document dont la prise de connaissance par des personnes externes à la Police pourrait porter préjudice. Enfin, un document « confidentiel » n'est accessible qu' à certaines personnes bien définies à la Police. Les documents « publics » et « internes » sont accessibles sur l' Intranet. Les documents « confidentiels » y sont référencés comme tels dans l' Intradoc mais il n'est cependant pas possible d'y accéder par voie électronique. Tous les documents produits par la Police Fédérale (notices, notes de service) ont donc un degré de confidentialité fixé par leur dépositaire. Tous les documents trouvés sur Internet sont des documents « publics ». Enfin, les circulaires non-publiées (circulaires du collège des procureurs généraux) sont soit « internes » (très souvent) soit « confidentielles ». Dans ce cas, une liste des fonctions de personnes pouvant y avoir accès est établie par le CDC.

Au 18 avril 2005, il y avait 20.080 fiches documentaires soit 20.080 documents dans l' Intradoc dont 8904 documents actifs et les autres en archive[6]. Parmi les documents présents dans le système, le nombre de documents produits par la Police Fédérale est de 15.639 (soit 78% de l'ensemble des documents présents dans l'Intradoc) et ces documents représentent 52% des documents actifs dans le système. Après les documents produits par la Police Fédérale, les articles de presse représentent 25% des documents actifs, les circulaires, publiées ou non au Moniteur en représentent 12% et la législation belge représente 3% des documents actifs dans le système Intradoc de la Police Fédérale.

Tous les documents du Dailydoc catégorisés comme « publics » et non liés à la presse générale sont copiés et accessibles aussi sur **Internet** via le site http://www.poldoc.be[7] Les informations sont ainsi remises à jour quotidiennement. L' Intradoc n'est pas accessible sur Internet, mais les travailleurs se rendant sur le site Internet ont accès à des catalogues d'information remis à jour manuellement et donnant accès à une partie des sources. Le CDC souhaiterait dans un avenir proche placer l' Intradoc sur Internet avec un accès sécurisé via un mot de passe pour ne pas dupliquer l' Intradoc par d'autres catalogues.[8]

[6] Les documents actifs sont accessibles par défaut dans le système mais il est aussi possible pour les utilisateurs d'accéder aux documents en archive.

[7] Pour des raisons financières, les articles de presse générale ainsi que la presse quotidienne ne sont pas accessibles sur Internet.

[8] Historiquement, avant le 8 novembre 2005, l' Intradoc et le Dailydoc n'étaient pas organisés comme présentés ci-dessus. Par Internet, via le site http://www.poldoc.be, les travailleurs policiers pouvaient accéder au Dailydoc du jour et à des catalogues d' informations (législations, textes statutaires, …) copiés sur Internet et donnant accès aux sources d'informations. Les travailleurs pouvaient également accéder au même dispositif ainsi qu'à des documents internes via leur réseau local (LAN) accessible à la plupart des directions situées dans les casernes. Enfin, un troisième dispositif d'envoi du Dailydoc par e-mail existait pour les personnes n'ayant accès ni à Internet, ni à un réseau local. Le Dailydoc était ainsi envoyé à entre 40 et 50 adresses e-mail. Depuis le mois d'octobre 2005, le CDC a décidé d' installer l'Intradoc et le Dailydoc sur Intranet, Intranet étant majoritairement utilisé parmi les travailleurs policiers. Les catalogues informatisés ont été convertis sur Intranet en un système

L' Intradoc et le Dailydoc sont gérés par vingt personnes du CDC. Certaines en sont « gestionnaires » et s'occupent spécifiquement de l'alimentation du système (Ex : rajouter des méta-données, un nouveau type de document, …), d'autres personnes sont « administrateurs » et ont des droits supplémentaires (suppression des documents, accès aux statistiques, archivage, …).

Fonctionnalités d'Intradoc et du Dailydoc

Dans l'Intradoc, chaque document a une **fiche documentaire** contenant des méta-données obligatoires ou non cad sa date de publication, sa date de promulgation, sa date d'archivage, son type, son sous-type, et son émetteur (= le producteur du document). Chaque document a aussi un numéro, un titre, une « autre dénomination » possible (= le nom sous lequel le document est connu par les travailleurs qui peut être différent du nom réel du document), une description et un ou plusieurs fichiers attachés. Il y existe également une possibilité de faire des **liens** entre des fiches documentaires.

L'Intradoc est équipé d'un **moteur de recherche** où plusieurs modes de recherche sont disponibles (recherche sur une ou plusieurs langues, sur une date ou un intervalle de dates, d'après un type ou un sous-type de document, d'après une liste d'émetteurs possibles, …). Il est également possible de faire une recherche full-text dans les fichiers textes. Toutes ces différentes options peuvent être combinées.

Plusieurs fonctionnalités de recherche existent dans le système Intradoc : affiner sa requête, enregistrer sa requête, faire une recherche sur les documents « actifs » (par défaut) et/ou sur les « archives », avoir une arborescence des documents par types lors des résultats de la recherche. Il est aussi possible de structurer les résultats selon leur statut « externe » ou « interne », l'émetteur, la langue du document, le format du document, son thème, …

Le système de requête de l' Intradoc travaille dans la **langue de l'utilisateur** (les documents sont trouvés en français pour les requêtes des francophones et en néerlandais pour les requêtes des néerlandophones). Si un document existe dans la langue de l'utilisateur, il sera référencé. Si un document n'existe pas en français pour les francophones, il sera référencé en néerlandais puis en allemand, puis dans une autre langue. Un document n'existant pas en néerlandais pour les néerlandophones sera référencé en français puis en allemand puis dans une autre langue et un document n'existant pas en allemand pour les germanophones sera d'abord référencé en français puis en néerlandais puis dans une autre langue.

Un thésaurus est activé d'office dans les applications **pour étendre la recherche. Il permet une recherche multilingue**. Un terme connu en français dont une personne ne connaît pas la traduction en néerlandais peut ainsi être recherché automatiquement en néerlandais si il se trouve dans le thésaurus. Le thésaurus peut faire des **liens entre des termes** (ex : quartier est indiqué comme « QU » à la Police, le système va rechercher « QU » et « quartier » si l'utilisateur tape « quartier »).

« Intradoc » équipé d'un moteur de recherche, accessible via le réseau Intranet, tandis que le Dailydoc est également devenu accessible via le Portal Intranet.

Usage
Les deux outils sont utilisés régulièrement. Le système (l'Intradoc et le Dailydoc) a enregistré en avril 2005 7000 utilisateurs et environ 1500 requêtes par jour.

2. Le catalogue VUBIS

Le catalogue VUBIS est un catalogue documentaire mis à disposition des membres des services de Police. Celui-ci est accessible via le réseau local (LAN) du CDC et également sur Intranet, par le biais du Portal policier.

Ce catalogue contient différentes références de documents issus principalement de la Bibliothèque du Centre de Documentation de la Police mais aussi des documents issus d'autres bibliothèque. Le catalogue référence différentes sources dans les domaines du droit, de la criminologie et du management mais aussi secondairement dans des domaines comme la sociologie ou la psychologie en lien avec la Police.

Différents types de documents s'y trouvent : des livres, des monographies, des articles, des sources multimédia empruntables (CD roms ou CD audios), des documents externes à prêt restreint, des périodiques, des publications internes à la Police et divers autres types de documents.

3. La BNG

La **BNG**, Banque de Données Nationale prévue par l'article 44/4 de la loi sur la fonction de Police est gérée fonctionnellement par la Direction de la Banque de Données Nationales (DSB) appartenant à la Direction Générale de l'Appui Opérationnel (DGS). Les données de la BNG centrale sont traitées pour **trois finalités** : l'aide au contrôle, l'aide à la recherche et l'aide à la gestion. Ces fichiers sont actuellement limités à l'exécution des missions de Police judiciaire.

4. Les sites Web policiers

Plusieurs sites Web creés par des services de la Police permettent d'informer les membres des services de Police sur différents aspects. Parmi ces sites Web, nous pouvons citer :

- Le site du **service de documentation**, http://www.poldoc.be géré par le CDC (accès au dailydoc, à la législation, …). Accès tout public[9] au site.
- Le site de la **direction des relations avec la Police locale** (CGL) : http://www.infozone.be qui fournit des informations pour toutes les zones de Police (liens vers la législation, publications de la CGL, notes de service publiques, « qui est qui » et données morphologiques des zones, banque de données en train de se construire sur les plans zonaux de sécurité, plans d'action, bonnes pratiques, …). Accès tout public au site mais projet de créer une partie

[9] Par « accès tout public », nous entendons un accès au site pour les personnes internes et externes à la Police.

« fermée » au site accessible via des mots de passe et des login pour les données policières et personnelles confidentielles.

- Le site de la **Direction Générale des moyens matériels** (DGM) : http://www.dgm-web.be Accès public et accès possible via un mot de passe pour accéder à l'information des magasins (informations sur le matériel). Notons que ce site est également accessible via l'application Portal.
- Le site de la **Direction de la Formation de la Police belge** (DPF) : http://www.Police.ac.be
- Le **site du recrutement de la Police** http://www.jobpol.be , géré par la Direction du Recrutement et de la Sélection (DPR) de la Direction Générale des Ressources Humaines (DGP).
- Le site de la **Direction Générale des Ressources Humaines** (DGP), http://www.hrpol.be

Ces différents sites Web sont accessibles individuellement mais aussi par le biais de la webpage http://www.fedpol.be qui contient aussi un lien vers le site de la Police locale (géré par la commission permanente de la Police locale), un lien vers le site de la Police Fédérale (géré par le service relations publiques et protocoles) et un lien vers les avis de recherche.

Rajoutons qu'il existe d'autres sites policier effectuant des liens vers les sites d'information présentés plus haut. Le site http://www.police.be donne ainsi accès aux mêmes sites présentés ci-dessus (à l'exception du site de la DGM) et le site http://www.poldoc.be donne accès aux mêmes sites que le site http://www.fedpol.be avec en plus un accès au site du service médical de la Police.

D'autres sites d'information pour les policiers existent également indépendamment du site http://www.fedpol.be L'école de recherche (DPER), une unité dépendant de la Direction générale des ressources humaines (DGP), a ainsi son propre site Web. Plusieurs zones de Police ainsi que des services déconcentrés de la Police Fédérale possèdent également leur propre site par lequel elles communiquent de l'information.

Pour terminer, le site de l'Office Européen de Police Europol (http://www.europol.net) et le site d' Interpol (http://www.interpol.int) sont également des outils d'information utiles pour les membres des services de Police.

5. Helpdesk documentaire

Les travailleurs de la Police ont également à leur disposition un **helpdesk documentaire** composé de quatre personnes du CDC pouvant aider par téléphone tout travailleur dans sa recherche documentaire. Pour chaque requête, les membres du helpdesk peuvent faire une recherche sur l' Intradoc, dans la bibliothèque papier, dans certaines bases de données (comme la base de données juridique « Jura »), dans certains CD-roms ou via leur réseau d'information (par leur connaissance de personnes de cabinets ou de différents services extérieurs à la Police, …). Entre 500 et 600 demandes par mois sont adressées au helpdesk et le système fonctionne donc assez bien.

6. Outils spécifiques de recherche et d'échanges d'informations

Enfin, en plus des bases d'information que nous avons présentées ci-dessous, il existe d'autres outils de recherche spécifiques à chaque service utilisés pour obtenir, échanger ou diffuser de l'information. Les travailleurs opérationnels ont nottament accès à un **guide d'intervention de terrain** fourni par le CDC et expliquant aux policiers comment agir dans des cas très particuliers (« comment annoncer une mauvaise nouvelle », « comment fouiller un corps diplomatique », …). Ce guide, anciennement sur support papier est aujourd'hui accessible sous format numérique, soit sur un CD-Rom soit sur des serveurs policiers.

Certains **logiciels spécifiques** sont également utilisés. Les analystes stratégiques utilisent ainsi certains logiciels d'analyse textuelle pour faire leurs analyses de sources ouvertes. Le CDC utilise également les sites sécurisés et payants de recherche d'articles de presse « Mediargus » (pour les articles en néerlandais) et « Press Banking » (pour les articles en français). Ces sites donnant accès à de la presse quotidienne mais aussi à une presse un peu plus spécialisée permettent au CDC de pouvoir retrouver des articles de presse d'après des mots clés. Le CDC fait ensuite des liens de ces articles vers l' Intradoc se trouvant sur Intranet par lequel ses utilisateurs peuvent avoir accès aux articles de presse. Pour pouvoir faire ces liens vers les articles de presse, le CDC a négocié avec ces sites spécifiques le payement de certains droits d'après une estimation statistique des utilisateurs pouvant consulter les articles[10].

IV. Modes de gestion de l'information

Il existe différents moyens de maintenir, de mettre à jour et de conserver l'information à la Police. Suite aux entretiens que nous avons menés avec les personnes rencontrées, nous avons pu constater l'existence de trois modes de gestion des sources d'information.

1. Gestion de l'information centrale

D'un coté, plusieurs outils de recherche et d'échange d'informations sont maintenus de manière centrale par des entités bien précises. C'est le cas du système Intradoc et du Dailydoc alimenté par le CDC ou du site Internet de la Police Fédérale http://www.fedpol.be, géré actuellement par le service relations publiques et protocole (CGPR) de la Police Fédérale et à propos duquel les différentes directions peuvent faire certaines propositions.

[10] Le CDC a négocié à ce propos des droits primaires (visualiser un article) et des droits secondaires (mettre l'article dans une base documentaire) avec ces sites sécurisés d'après une estimation du nombre de personnes pouvant lire les articles par jour. Ce nombre de personnes est estimé pour le moment à 100 utilisateurs par article et par langue, mais ces estimations sont revues tous les six mois.

2. Gestion de l'information décentralisée

D'un autre coté, nous pouvons constater que les différentes entités et directions ont beaucoup de liberté par rapport à leur manière de maintenir et de conserver des sources d'information.

3. Gestion de l'information mixte

Enfin, une gestion de l'information intermédiaire entre la centralisation et la décentralisation existe également à la Police.

V. Projets existants en matière de gestion de l'information

Plusieurs départements ou directions développent aujourd'hui ou ont l'intention de développer à l'avenir certains projets pour améliorer leur gestion et leur partage de l'information. Nous ne les présenterons pas ici dans le détail mais cette volonté démontre l'importance actuelle d'une gestion de l'information pour un certain nombre de services. Toutefois, ces initiatives renforcent par la même le cloisonnement existant entre les départements et services de la Police Fédérale. L'objectif de notre initiative est d'ouvrir un espace d'échange et de partage d'informations spécialisées de qualité pour l'ensemble de acteurs intéressés.

HOOFDSTUK 2 : Analyse van behoeften en verwachtingen

In dit hoofdstuk wordt er stilgestaan bij de verschillende behoeften en verwachtingen die de federale politie had ten opzichte van het project 'Virtuele Bibliotheek'. Dit schrijven is gebaseerd op de verschillende interviews die tijdens dit project werden afgenomen en op de focusgroepen die in een latere fase werden georganiseerd.

Zoals men reeds kon lezen in het vorige hoofdstuk, beschikt de politie reeds over een hele reeks databanken: de verschillende websites die per directie ontwikkeld worden, Intradoc, Dailydoc, de operationele databanken, … De meeste respondenten zijn het er over eens dat deze zaken moeten blijven bestaan en dat "de virtuele bibliotheek" **geen overlapping** mag zijn met het gene waar men reeds over beschikt. De meeste directies hebben enorm veel werk geleverd om deze initiatieven te ontwikkelen en het zou jammer zijn dat men dit werk zou moeten stopzetten. Wel toont men ook aan dat een samenbrengen van de meeste initiatieven zijn nut zou hebben, juist omdat er nu een wildgroei is aan initiatieven en men daardoor weinig zicht krijgt op wat er reeds allemaal beschikbaar is.

I. Algemene behoeften

De meeste respondenten merken op dat er een **massa aan informatie** is. Wanneer men iets opzoekt, krijgt men meestal een groot aantal hits. Het is niet evident om te beslissen wat de juiste informatie is. De meeste respondenten zien in de toepassing "Virtuele Bibliotheek" een soort **filterfunctie**. Het systeem moet de gebruikers helpen om hun informatie in de grote massa te vinden: het systeem kan helpen met het zoeken en de selectie van de informatie. Daarnaast kan deze applicatie eveneens zorgen voor een verbetering van de kennis op vlak van de bestaande interne en externe bronnen. Nu denk men vaak in hokjes en blijft men voor een deel bij de informatie hangen die gemakkelijk bereikbaar is. **De juiste info uit de massa halen is niet altijd evident.** Er is zeker een **gebrek aan een goede referentielijst** die aantoont wat de betere bronnen zijn. Op basis van gestructureerde informatie staat de politie al ver, maar op basis van niet-gestructureerde informatie is er weinig of niets voor handen. Er is niets wat aantoont waar wat te vinden is, dus een reëel scenario of een zekere structuur is welkom.

Daarnaast vindt men het belangrijk dat de **informatie** ergens **centraal** ondergebracht wordt en dat iedereen van de politie deze informatie kan

raadplegen. Momenteel is het niet voor iedereen duidelijk welke informatie waar beschikbaar is. Zo weten sommige mensen niet wat er voor handen is in de eigen bibliotheek (de bibliotheek van het documentatiecentrum). De catalogus (VUBIS) is nog maar pas operationeel. Momenteel laat ook Intradoc niet toe om een zoekactie te doen in de catalogus. Bovendien heeft niet iedereen toegang tot de verschillende databanken van de federale politie, wat het werken soms moeilijk maakt. Het project kan dus een meerwaarde hebben als men de **informatie** waarover de federale politie in het algemeen beschikt, **samenbrengt (algemeen of op een referentielijst)** en als men voor iedereen toegang tot deze informatie voorziet.

Vele respondenten klagen het **gebrek aan uitwisseling van informatie** aan. Zo weten de strategisch analisten niet wie er op hun vakgebied over deskundigheid beschikt en is men niet op de hoogte over wie reeds bepaalde studies gedaan heeft en dus over de dossiers beschikt. Hetzelfde doet zich voor bij de technische politie. Er is te weinig uitwisseling van informatie tussen de verschillende labo's. Dit is toch een must, daar men vaak dezelfde analyses maakt.

Tot slot kunnen we melden dat deze toepassing een grote **vooruitgang** zou bieden op twee domeinen:

Het **Intelligence Led Policing-principe**: De informatiegestuurde politiezorg blijft voor zowel de bestuurlijke als de gerechtelijke politie van groot belang. Het concept houdt in dat de informatie de operaties aanstuurt, en dit op twee niveaus: strategisch (via een gedegen beeldvorming de juiste beleidskeuzes maken) en operationeel (het in kaart brengen van criminele groeperingen en ze (meer) proactief aanpakken).

Het biedt meer **samenhang**: iedereen kan zijn actieplannen op een coherente manier uitwerken en dat zorgt er voor dat er meer samenhang komt tussen de verschillende directies of zelfs al binnen één directie.

II. De gebruikers

Het is belangrijk om weten dat bijna elke dienst die we geïnterviewd hebben, min of meer interesse heeft in deze toepassing. Bij de éne dienst is deze behoefte iets meer uitgesproken dan bij de andere.

De strategisch analisten (arrondissementeel/centraal), de leden van de DAG en de leden van de wetenschappelijke en technische politie tonen veel interesse in het systeem. Ze wilden een vlugere toegang krijgen tot informatie om hun analyses te contextualiseren. De informatie die men nodig heeft kan variëren naargelang de taak of opdracht die men vervult.

Het CGC, DPF, CGL, DGM en CGI tonen minder interesse in het project. Doch mocht het systeem beschikbaar zijn, zouden ze er ook gebruik van maken, maar zij hebben geen uitgesproken behoefte rond de inhoud of structuur van het systeem.

CDC, DST en DSB zijn de diensten die eerder instaan voor de ontwikkeling van het systeem en deze hebben dan ook geen specifieke uitspraak gedaan rond hun behoeften. Ze hebben ons geholpen met de identificatie van de hinderpalen.

Bijna alle respondenten willen deze functie openstellen naar de federale politie toe, pas in tweede instantie naar de lokale politie en in derde instantie naar andere instellingen zoals ministeries, parket en wetenschappers.

III. Verwachtingen

1. Inhoud

De inhoud die men in deze applicatie verwacht is afhankelijk van dienst tot dienst.

Wat voor alle diensten belangrijk is en wat dus zeker in het systeem zou moeten opgenomen worden:

Een **dagelijkse scan van de pers**, zowel de algemene pers als de gespecialiseerde pers. Deze informatie zou men beschikbaar moeten kunnen stellen voor iedereen van de federale politie. Volgens het CDC is er een contract met de pers dat de mogelijkheid biedt om de informatie gedurende één jaar beschikbaar te stellen van de leden van de politie. Momenteel wordt deze informatie niet beschikbaar gesteld en gaat er veel informatie verloren. Enkel de belangrijke artikels worden doorgegeven via fax of via een gewone kopie. Het zou een grote stap vooruit zijn mocht deze informatie elektronisch beschikbaar zijn. De respondenten zien een indeling per thema. Men kan in verschillende vakjes gaan zoeken naar artikels die interessant zijn. Natuurlijk is dit evolutief en kunnen er altijd nieuwe thema's worden aangebracht.

Wetgeving: Bijna elke dienst meldt dat het heel belangrijk is dat over allerhande thema's de meest recentste wetgeving voorhanden is. Sommigen wetgeving is momenteel niet aanwezig in Intradoc, wat soms een gemis is. Zo heeft de DJT nood aan de meest recente wetgeving rond DNA, maar dit is in geen enkele politiedatabank terug te vinden. Ook de wetgeving rond de normering is niet beschikbaar in Intradoc. Men vindt er enkel de "algemene" wetgeving en de Europese verdragen, een uitbreiding is dus noodzakelijk.

Tevens is er een gebrek aan **wetenschappelijke bronnen.** De politiediensten beschikken over voldoende politionele bronnen, maar met het oog op de contextualisering, meldt men dat men te weinig over wetenschappelijke bronnen beschikt.

Er is eveneens nood aan een **lijst met contactpersonen**, zodat me weet wie op welk domein over de nodige kennis beschikt.

Wat weergeven: een referentie/directe informatie?

De meeste respondenten zouden reeds genoegen nemen met een referentiesysteem, dus een systeem die per bron weergeeft waar ze te vinden is en hierbij ook een korte samenvatting voorziet. Sommigen zijn van mening dat de persoon die echt geïnteresseerd is in een bron, deze ook wel zal gaan halen waar ze te vinden is. Het reeds weten waar een bron beschikbaar is, is een grote stap voorwaarts.

Natuurlijk is iedereen van mening dat het welkom zou zijn, mocht de bron direct beschikbaar en elektronisch te raadplegen zijn. Hierbij spelen verschillende technische/organisatorische hindernissen een rol. Of de gehele bron beschikbaar kan gesteld worden is afhankelijk van of het systeem op Intranet/Internet wordt geplaatst. De verschillende linken leggen naar het Internet zal niet altijd mogelijk zijn. Ook the Intranet netwerk capaciteit is beperkt.

De respondenten hebben liever een volledige scan van alle bronnen en een referentielijst met de belangrijkste websites, artikels, boeken,… dan een weergave van de gehele bronnen, die niet volledig is.

Gelimiteerd/uitgebreid?
Bijna elke dienst is van mening dat het systeem uitgebreid moet zijn, maar toch beperkt… Het is te zeggen, de informatie moet gemakkelijk terug te vinden zijn, dus moet het systeem duidelijk zijn. De informatie onderverdelen in verschillende categorieën is dus de boodschap.

Gespecialiseerde info of basisinfo ?
Iedereen is van mening dat beiden aanwezig moet zijn. Basisinformatie moet beschikbaar zijn voor personen die voor de eerste keer rond een thema werken en gespecialiseerde informatie is dan weer interessant als men reeds gevorderd is in het systeem. Op basis van een login kan het profiel gekozen worden en kan er ander informatie aangeboden worden.

2. Structuur van de applicatie

Indeling
Bijna iedereen is van mening dat er **verschillende ingangen** moeten aangeboden worden om toegang te krijgen tot de informatie. Enkel een opsomming van thema's of enkel een toegang op basis van het gebruikersprofiel is niet voldoende. Hoe meer toegangen, hoe vlotter het systeem te gebruiken is.

Een topic **"what's new"** mag zeker niet ontbreken. Op deze manier weten de gebruikers wat er nieuw is. Uit ondervindingen weet men dat dit vaak geraadpleegd wordt. Het CGL heeft op hun website een systeem waar men het aantal bezoekers per dag kan zien. Als er iets nieuws op de site wordt geplaatst, stijgt het aantal hits altijd. Ook andere diensten wijzen er ons op dat dit nuttig is om te gebruiken.

De **indeling in thema's** die men voor ogen heeft, is afhankelijk van dienst tot dienst. Dit is ook logisch daar men rond verschillende thema's werkt. De site van het NIS werd door ons dikwijls als voorbeeld naar voor gebracht om aan te tonen

wat een boomstructuur op basis van thema's kan voorstellen. Bijna iedereen was van mening dat dit te ingewikkeld was en dat het duidelijker moest geformuleerd worden.

Velen wijzen er ons op als er een indeling komt, het belangrijk is om verschillende linken te leggen tussen de thema's. Wanneer je bijvoorbeeld iets zoekt over terrorisme, kan het ook interessant zijn om iets rond bendevorming te hebben. Dus thema's linken of een zoekrobot met Boleaanse operatoren is zeker een must.

Toegang
De meeste respondenten opteren ervoor om te werken met een gebruiksprofiel. Let wel: men ziet dit enkel binnen de politie en niet als een uitbreiding naar andere diensten, de wetenschap of de bevolking toe. Men ziet dit profiel eerder als een instrument om aan te duiden in welke thema's men geïnteresseerd is of om aan te duiden of men expert is op het terrein of eerder iemand die nog niet veel kennis ter zake heeft. We kunnen ook het systeem van Dailydoc hanteren (My dailydoc). Men duidt categorieën aan waar men interesse in heeft en enkel deze informatie kan men raadplegen. Het profiel kan ook altijd aangepast worden. Men maakt zelf een selectie van wat belangrijk is en wat niet. Het gevaar bestaat wel dat sommige bronnen op deze manier verloren gaan.

Uitzicht van de pagina: dynamisch / non dynamisch /contentmanagementsysteem
Bijna alle diensten zien de Bibliotheek als een dynamische pagina of een flexibele applicatie die constant kan worden bijgewerkt. Bijna iedereen toont interesse in het "contentmanagementsysteem" waarbij het beheer van de inhoud en het ontwerp van de pagina gescheiden blijft. Men kan op deze manier de inhoud constant aanpassen en er kan ook gemakkelijk een validatiesysteem voorzien worden.

Zoekmachines
Naast een indeling om een eerste toegang te krijgen, is er ook nood aan specifieke zoekrobots om informatie terug te vinden. De meningen hieromtrent zijn nogal verdeeld.

De meeste diensten vinden het goed om beroep te kunnen doen op iets zoals google, maar dan hebben ze vaak het probleem dat men over massa's hits beschikt. Zoals eerder besproken wil men deze toepassing gebruiken als **filtersysteem** om aan de juiste informatie te geraken. Men ziet de Virtuele Bibliotheek als een **tussenstation** tussen de grote massa aan informatie en de informatie die men nodig heeft.

Iedereen doet op dit vlak zijn eigen voorstel. Een uitgesproken algemene mening is niet voorhanden, behalve dat iedereen meldt dat het handig zou zijn om met **sleutelwoorden** te werken. Eveneens worden we er vaak op gewezen dat een zoekmachine die enkel zoekt op de titel met zich meebrengt dat vele informatie verloren gaat. Dus zou het handig zijn, mocht men kunnen zoeken op basis van de **full-text op de volledig inhoud van de referenties**.

In de focusgroepen kwam naar voor dat er verschillende zoekingangen moeten worden voorzien. Zoeken in de full-tekst, zoeken in een soort boomstructuur en

zoeken op trefwoorden. Hoe meer zoekacties men kan ondernemen, hoe gemakkelijker men aan de juiste informatie komt.

3. Interactie

Updaten/beheer van informatie
Over het beheren van de informatie en het updaten of actualisering van de gegevens, zijn de meningen nogal verdeeld. De éne persoon heeft een voorkeur voor een gecentraliseerd systeem en de andere persoon ziet liever een decentralisatie van deze taken.

Elke beheersmethode heeft zijn voordelen en nadelen:

Centralisatie van de informatie is een trechtermethode, er zijn risico's dat de update van informatie te laat gebeurd.
Decentralisatie van de informatie is de vlugste methode maar dan is het noodzakelijk dar er structurele regels zijn om exploitatieproblemen te vermijden. Nadeel: we moeten ook de geschikte mensen vinden die zich daarmee zullen bezig houden: zo zijn de mensen van de gerechtelijke politie zo goed als bezet met hun basistaken.

Een samenvoeging van de beide methodes: een gecentraliseerd beheer van de applicatie door CDC en een decentralisatie voor de inhoud door de directies of diensten, lijkt het beste.

Validatie
Men wil een interactief systeem waarbij verschillende mensen informatie in het systeem kunnen plaatsen. Hierbij is het ook noodzakelijk dat de informatie eerst gevalideerd wordt. Als systeem werd vaak "het principe met een wachtkamer" voorgesteld. Alvorens men iets publiceert, komt het bestand eerst in een wachtkamer, waar het eerst gevalideerd wordt en wordt het gecontroleerd op dubbels in het systeem. Pas daarna kan het vrijgegeven worden. Wie dit systeem zal beheren, is veel minder duidelijk.

Wie heeft toegang tot welke info?
Over het gebruikersprofiel hebben de meeste respondenten een andere mening. Sommigen zien de toepassing heel open naar iedereen toe, anderen zien dit vrij beperkt. Als conclusie kunnen we wel stellen, dat zo goed als alle respondenten opteren om de zaken open te stellen naar alle politieleden en dat men een beperking ziet naar de externe wereld toe. De toepassing zal niet voor iedereen worden opengesteld.

CHAPITRE 3 : Contraintes liées au projet

I. Les contraintes techniques et matérielles

1. La scission Internet/Intranet

Une scission physique existe entre le réseau interne de la Police et Internet pour des raisons de sécurité (éviter l'accès aux Bases de Données policières contenant des données confidentielles). Cette option technique choisie est majoritairement suivie par les Polices en Europe. Techniquement, il est impossible de sécuriser complètement l'accès à Internet pour éviter les intrusions et les systèmes de protection développés coûtent extrêmement cher. Rien que la sécurisation de la messagerie via un système e-gap (comme un sas de décompression entre les deux réseaux) a coûté plusieurs millions d'anciens francs belges et n'est pas envisageable pour le browsing (recherche sur Internet) car il s'agit d'un système discontinu.

Problèmes engendrés par cette scission

- Pas de possibilité de liens direct (hyperlien) à partir de l'Intranet vers des sites web.
- Pas de possibilité pour des personnes extérieures à la Police d'accéder à l'application si elle se trouve sur l'Intranet.

Solutions envisageables

- La solution utilisée par les utilisateurs policiers est de copier le liens trouvés sur l'application Intranet pour aller sur un ordinateur branché sur Internet et de rapporter les informations utiles sur disquette ou papier.
- Mettre l'application sur les deux réseaux, ce qui nécessite une copie d'un serveur vers un autre, physiquement séparé, en utilisant un système sécurisé particulier. Cela est réalisé pour certaines applications de la Police mais il y a **un coût**.

2. Les moyens matériels disponibles et les accès

Il y a environ 23000 **postes de travail connectés à l'*Intranet*** pour environ 50000 personnes (Police Intégrée). Tout le monde dispose d'un accès à l'Intranet (même s'ils n'ont pas un ordinateur personnel, notamment au niveau des policiers de terrain). Les accès aux différentes applications sont gérés à partir de l'identification de la personne (matricule) et du poste de travail (croisement des deux identifiants). La politique policière est de ne donner accès qu'à ce dont les travailleurs ont besoin pour travailler (need to know). Ce sont les gestionnaires (chef de service) qui fixent les accès à certaines applications spécifiques pour les

membres de leur service ou unité (à partir de la liste de celles auxquelles ils ont accès eux-mêmes).

3. La capacité du réseau interne

La contrainte majeure pesant sur le réseau interne est liée à la capacité de la bande passante. Celle-ci n'a en effet pas évolué alors que de nombreuses applications ont vu le jour et que l'accès au réseau interne a été ouvert à de plus nombreux utilisateurs (notamment la messagerie). Cela a engendré une augmentation du nombre de connexions et du volume des échanges, ralentissant son fonctionnement (saturation). Des restrictions sont alors apparues, notamment au niveau de la capacité des boites e-mails et de la taille des fichiers échangés. Pour certains types d'utilisateurs, ces restrictions perturbent l'usage même de la messagerie car il leur est impossible d'envoyer leur fichier (image des traces, etc.) et les adresses e-mails de type Internet ont été conservées et restent utilisées pour ces raisons (taille des attachements, mémoire, type de fichiers,..). Au plus une application est ouverte à de nombreux utilisateurs, au plus elle va engager de capacité sur le réseau. Par exemple, si tout le monde télécharge des documents sur l'intradoc le lundi matin, la bande passante peut rapidement être saturée et cela va bloquer le fonctionnement des applications opérationnelles (encodage de PV).

Pour éviter ce genre de problème, la priorité est donnée aux applications opérationnelles pour lesquelles ce réseau a été créé. Cela signifie que l'espace disponible pour les applications qualifiées de non opérationnelles dépend de l'utilisation des applications opérationnelles. Il arrive dès lors que l'on ne sache pas accéder à l'intradoc lorsque le volume d'échanges sur l'Intranet est déjà trop important. De même, il fallait éviter un maximum la lourdeur de l'application elle-même et des documents (d'où leur prévisualisation en html). L'accès à certaines applications non opérationnelles a également été restreinte en nombre d'utilisateurs et ce non pas pour des raisons de confidentialité mais de surcharge du réseau (un quota par ex. 1/10 laissé à la discrétion des gestionnaires d'accès).

Problèmes engendrés :

- Capacités limitées pour des applications non opérationnelles, notamment en ce qui concerne le téléchargement de documents (texte, images, taille importante etc…). L'application pourra difficilement contenir de nombreux documents numérisés sous peine de rapidement devenir trop gourmande en capacité sur le réseau.

Solutions :

- Veiller à ne pas alourdir inutilement l'application, limiter l'accès aux utilisateurs qui en ont besoin, éviter les formats de documents trop volumineux, voire fonctionner sur base uniquement de références.

II. Contraintes organisationnelles

1. Règles de confidentialité / sensibilité des données

Les contraintes de publication d'une information provenant tant de l'intérieur que de l'extérieur de la Police sont liées aux niveaux de confidentialité. Il est de la responsabilité du service qui transmet le document au centre de documentation d'indiquer son niveau de confidentialité : public, interne ou confidentiel. Tout document doit en avoir un. Ainsi, certains rapports d'analystes stratégiques ne sont pas accessibles à l'ensemble de la Police, certaines informations ne peuvent pas être publiées sur Internet. Pour l'intradoc, les informations publiées sur l'Internet (www.poldoc.be) sont des documents catégorisés de 'publics'.

Certaines informations ne peuvent pas être mises à disposition globalement de par la sensibilité des données (coordonnées) ou pour diverses raisons (droit d'auteurs etc.).

Solutions :

- Ne pas publier le contenu de l'info ou de la source sur l'application (pour éviter la gestion d'accès différenciés, le problème du droit d'auteur) mais y mettre simplement une référence et un bref résumé.
- Application sécurisée sur Internet (différents degrés de sécurisation possibles).

2. Aspect financier et priorité de développement

La priorité est donnée au domaine "opérationnel", core-business de l'organisation. Les autres services de support, catégorisés de "non opérationnels", ne sont pas prioritaires. Le soutien envers leurs initiatives, la mise à disposition de moyens humains ou financiers, le développement de solution spécifiques ne sont pas toujours facilitées. Afin de permettre le développement d'une solution informatique, le projet doit être présenté et étudié par le Commissariat Général (CG) qui ensuite le confie au service informatique (DST).

L'aide de la DST et la disponibilité des budget sont limités ou les délais peuvent être très importants vu les nombreuses applications qui sont en cours de réalisation. Pourtant les besoins sont nombreux, d'où le développement d'applications réalisées par des membres de services eux-mêmes.

La DST a toutefois développé un système en open source (gestion de contenu) qui permet aux services de développer et de gérer leur site Intranet. Il est utilisé par certains services.

Problèmes

- Si le coût de l'application proposé est trop élevé ou si le temps nécessaire à la réaliser est important, le risque est réel de voir passer le projet à la trappe ou placé dans une file d'attente, engendrant ainsi la frustration des personnes rencontrées.

- Cette application aura également peu de chances d'aboutir si elle apparaît comme étant réservé à quelques personnes, spécialisées et du domaine non opérationnel.

Solutions envisageables

- Arriver à trouver des possibilités peu coûteuses, notamment via les logiciels open source et qui demandent peu de temps d'adaptation par la DST déjà familiarisée avec ces systèmes. Proposer un système qui peut se mettre en place par modules, avec un premier package de base peu coûteux et des modules complémentaires qui peuvent s'ajouter selon l'évolution de l'application et des moyens disponibles.
- Un système de gestion de contenu décentralisé au niveau de l'alimentation fait peser moins de contraintes financières et humaines sur un seul service en répartissant la charge sur l'ensemble. Il reste toutefois un minimum de gestion et de coordination de l'application.
- Il importe de voir les possibilités d'amélioration de ce qui existe déjà et d'éviter les multiples encodages. De même, il faut permettre la récupération de données encodées par ailleurs pour limiter la charge d'encodage au départ
- Insister sur l'intérêt de l'application à différents niveaux, ouvrir l'éventail d'utilisateurs potentiels. Si d'autres institutions sont intéressées, la charge financière et humaine peut être répartie également.
- Application comme module complémentaire à l'intradoc pour l'information plus spécialisée.

3. Informations 'non opérationnelles' : multiplicité des initiatives et faible intégration

Si avec la réforme, des efforts importants ont été réalisés pour améliorer la communication et l'intégration des différents services au niveau des données opérationnelles (CIA, BNG, stratégie de gestion des ces informations), il reste toutefois des efforts importants à réaliser concernant le partage et l'intégration d'informations non opérationnelles. En effet, la gestion de ce type d'information reste fortement cloisonnée dans des services ou départements. Toutefois, les nombreuses initiatives tant au niveau de l'Intranet que de l'Internet reflètent bien le besoin important qui existe au niveau de la gestion des informations non opérationnelles. Cette multiplication des initiatives peut engendrer un certain nombre de problèmes : diffusion d'informations sensibles, encodage multiple, validité des documents (versions),… Pour résoudre en partie ces problèmes et ces risques, une commission Internet a été mise en place afin de coordonner les initiatives communes et d'établir des directives.

Au niveau de l'Intranet, à côté de l'intradoc et des circuits officiels de diffusion d'information (papier et informatique), les applications et les initiatives se multiplient, créés et gérées par les directions, départements, services, voire des individus. Elles contiennent parfois de l'information utile à d'autres services mais sans qu'elle leur soit accessible, encodée dans plusieurs applications, dans des versions plus ou moins récentes. Les réseaux internes se développent au sein de différents services pour favoriser une communication locale. Le partage

d'information reste confiné. La multiplication des ces initiatives et leur confinement rend difficile l'identification par une personne des ressources disponibles en interne.

De plus, le problème de l'information non opérationnelle n'est pas tant sa quantité que la qualité de celle-ci et son adéquation aux besoins de la personne à un moment donnée. Il s'agit dès lors de pouvoir effectuer un tri dans la masse d'information diffusée mais également de la retrouver facilement au moment opportun.

S'il est difficile de savoir ce qui existe au sein de la Police, il en est de même pour l'information détenue par d'autres administrations. Chaque personne se construit dès lors ses ressources progressivement à partir de contacts, de préférences, de son expérience.

La contrainte forte à ce niveau est d'ordre organisationnel. Il est nécessaire de dépasser les cloisonnements actuels et de créer des lieux d'échanges entre directions et départements autour de problématiques transversales et notamment autour de la gestion de l'information non opérationnelle afin d'intégrer ces initiatives, de les renforcer et de concentrer au mieux les investissements informatiques et humains.

Problèmes

- Méconnaissance de l'ensemble des ressources non opérationnelles disponibles à la Police et à l'extérieur (administrations et institutions publiques liés au domaine de travail).
- Multiplication des initiatives pour gérer de l'information non opérationnelle au niveau de services ou de directions mais sans intégration.
- Difficulté à coordonner et combiner les différentes attentes, perceptions et besoins des différents services (domaines différents, niveaux différents).

Solutions envisageables

- Limiter les sources pour aller à l'essentiel (volume acceptable) et viser la qualité du contenu plutôt que la quantité.
- Mettre en place une coordination entre les Directions pour gérer les initiatives relatives à l'Intranet avec un Comité d'Accompagnement (chef de projet par DG) où des décisions peuvent être prises sur les directions à suivre (règles de rédaction, organigramme, etc.) et des groupes de travail sur des sujets spécifiques (l'application en question) pour coordonner les besoins divers.
- Adopter un système mixte de gestion (décentralisé et centralisé) : gestion centralisée de l'application (éviter les doublons, structure commune aux documents, système de validation, etc.) et décentralisée de l'apport de contenu par DG en fonction de thèmes ou domaines spécifiques afin de couvrir au mieux les besoins spécifiques. Ce système fonctionne déjà pour d'autres applications. Le système adéquat dépend du volume et de la densité de l'information à introduire. Il est possible de développer un système qui va chercher l'information où elle se trouve ce qui permet de dépasser les réticences liées à la localisation de l'information et permettre la récupération d'informations déjà encodées. Ce système est plus flexible également en cas de modifications au niveau de la structure de l'application.

4. Réticences générales envers une nouvelle application et une implication des utilisateurs

Des réticences peuvent apparaître face à l'utilité du projet et au risque de double emploi avec d'autres applications existantes. De même de nombreux utilisateurs ne participeront pas au développement du contenu du site. Le feedback des utilisateurs face aux applications existantes est faible ce qui permet peu de savoir si leurs besoins sont rencontrés et si l'application leur convient. Un manque de communication et de formation à certaines applications disponibles a été constaté lors des interviews et des focus-groups.

Il y a également un manque de familiarité pour certains avec une partie des outils proposés (forum, moteur de recherche etc.). Le système doit être le plus 'intuitif' possible (cela est toutefois différent d'une personne à l'autre) pour limiter le temps nécessaire pour trouver une information mais aussi pour en encoder, valider, mettre à jour etc.

Le système Intranet est amélioré par la DST en fonction du feedback de certains utilisateurs volontaires et de leur implication dans le test d'applications pilotes.

Problèmes

- Si les utilisateurs doivent d'abord passer du temps à encoder des informations avant d'avoir un feedback positif pour eux, l'intérêt pour l'application risque d'être de courte durée. Cela doit être un processus « gagnant-gagnant » dès le départ. L'intérêt doit également être maintenu dans le temps (essoufflement rapide si seul quelques volontaires encodent de l'information).
- Manque de formation et d'information sur les possibilités des nouvelles applications mises à leur disposition

Solutions envisageables

- Mobiliser quelques volontaires (dans les personnes qui ont participé activement à ce projet de recherche par exemple) et récupérer des informations disponibles (listes existantes dans certains services, informatisées ou non) afin de proposer aux premiers utilisateurs un package qui contient déjà de l'information utile.
- Mise en œuvre progressive ; commencer par une application en mode test pour quelques utilisateurs ou services intéressés et ouvrir progressivement.
- Améliorer la visibilité des objectifs et la crédibilité de l'application par rapport à l'existant, proposer de l'aide en ligne ou un help desk.
- Effet boule de neige, favoriser la diffusion des expériences d'utilisateurs satisfaits (revue de la Police) ou par la mise en place de référents dans chaque service.
- Eviter les doubles emplois et favoriser l'intégration des applications existantes, notamment en regroupant l'accès à certaines applications similaires : Intradoc, VUBIS, cette application-ci spécialisée.
- Prévoir un système de feedback et en informer les utilisateurs.
- Rester réaliste et pratique en commençant petitement.

5. Contraintes linguistiques

La contrainte linguistique est importante pour tout ce qui concerne la communication. Traduire des concepts, des mots-clés n'est déjà pas évident. C'est encore moins évident pour le contenu de documents, le matériel de formation etc. Or il y a trois langues nationales et des informations disponibles dans différentes langues, sans que tout le monde n'aie les compétences nécessaires pour les utiliser. Cela amène les personnes à se centrer sur certaines sources plutôt que d'autres. Cela peut entraîner des résultats de recherche différents selon le régime linguistique.

Problèmes

- Gestion d'information dans différentes langues par des utilisateurs de régimes linguistiques différents.

Solutions

- Système de recherche multilingue basé sur un thésaurus (voir plus haut dans la présentation de l'Intradoc) qui permet la recherche dans des documents en plusieurs langues à partir d'un mot et de faire des liens entre certains mots.
- Possibilité de traduire l'application dans les 3 langues et un maximum d'éléments de contenu (métadonnées) également.
- Commentaires concernant la source pouvant être traduit dans les langues nationales (ce qui permet au moins de juger de son intérêt éventuel et d'avoir une ouverture plus large).

III. Contraintes juridiques

Le projet Bibliothèque Virtuelle doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes juridiques, notamment quant au contenu de l'application. Dans certains cas, ces contraintes varient selon que l'application sera située sur l'Intranet de la Police ou sur Internet (même avec accès restreint et sécurisé).
Le projet d'application pour lequel cette analyse juridique est menée contiendrait des références de documents, de sites web, des points de contact de personnes ou de centres spécialisés ainsi que d'autres type de ressources (audiovisuel, mutimedia, …). Si la possibilité existe, le contenu sera soit attaché par un lien, soit copié sur un des serveurs internes.
La législation analysée concerne **le droit d'auteur et les droits voisins.**

Cette loi protège tout œuvre littéraire ou artistique et les prestations contre la reproduction et la communication au public.

1. Cadre légal général lié à ces aspects[11]

Loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins du 30 juin 1994
Loi transposant en droit belge la Directive européenne 2001/29/CE du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information du 22 mai 2005

2. Deux séries de conditions permettent de définir quelles œuvres sont protégées par cette loi

Les conditions négatives ont pour but d'éviter une appréciation subjective (genre, formes d'expression, mérite, finalité) par le juge du concept d'œuvre littéraire et artistique aboutissant à l'exclusion d'une œuvre de ce régime de protection.
La condition positive est que l'œuvre doit être originale, càd libre et personnelle. L'effort intellectuel doit pouvoir être démontré, et est valable même s'il ne réside que dans la forme et non dans le contenu de l'œuvre.

Ces conditions englobent de nombreuses œuvres, auxquelles on ne pense pas systématiquement (slogans, logo..). Ainsi par exemple, un rapport de recherche ou d'analyse réalisée par une personne dans le cadre de son travail tombe sous la protection de cette loi, sauf s'il est stipulé spécifiquement dans le contrat de travail qu'il en est autrement. Un site web tombe également sous la protection de la loi. Toute utilisation (reproduction ou communication au public) doit dès lors faire l'objet d'une demande auprès de(s) l'auteur(s).

La mention de réserve (©) inscrite sur certaines œuvres ne signifie en aucun cas que des œuvres sans cette mention ne tombent pas elles-aussi sous les mêmes conditions. Elle indique par contre que l'auteur tient à la protection de son œuvre et renseigne généralement quel en est l'auteur.

3. Délai de la protection

L'œuvre est protégée par la loi durant la vie de l'auteur et jusqu'à 70 ans au-delà du décès de l'auteur. Passé ce délai, l'œuvre tombe dans le domaine public. Pour des œuvres de collaboration, le délai de 70 ans ne commence à courir qu'à la mort du dernier auteur.

4. La gestion des droits d'auteurs

Les droits intellectuels doivent faire l'objet de notre attention tant en amont, pour le matériel que nous allons utiliser dans le cadre de notre projet et qui tombe sous la protection de la loi qu'en aval pour l'exploitation et la protection de notre

[11] D'autres lois spécifiques protègent les bases de données (un site web pour contenir une Base de Données), les programmes informatiques etc..

application elle-même. Il est par exemple utile de mentionner dans le contrat de travail (même en annexe) des personnes qui créent l'application que les droits de l'application reviennent à l'institution ou à l'organisation qui les emploient.

5. Les différentes facettes de la protection

Les **droits patrimoniaux** permettent au(x) titulaire(s) des droits sur l'œuvre d'exploiter celles-ci et d'en retirer un revenu (droit exclusif d'exploitation et le droit à une rémunération). Ces droits peuvent être cédés (avec ou sans contrepartie financière). Ils concernent :

- La reproduction (photocopie, numérisation, téléchargement,…)
- L'auteur a le droit d'autoriser ou de refuser la reproduction de son œuvre sur quelque *support matériel* que ce soit. De même, en ce qui concerne l'adaptation de l'œuvre dans un autre genre, la location ou le prêt ou la destination (usages).
- La communication au public. (mise en ligne, exposé, exposition, diffusion sonore, etc.) Celle-ci suppose *l'absence de fixation sur un support matériel* (spectacle, radiodiffusion etc.). Une exception majeure à ce niveau concerne la communication au public dans le cadre d'une communication privée, à titre gratuit, dans le cercle familial.

Les **droits moraux** sont attachés à l'auteur de l'œuvre et ne peuvent pas être cédés. L'auteur peut par contre y renoncer. Ils sont de différents types :

- Droit de divulgation (l'auteur garde le droit de décider quand et comment il souhaite faire connaître son œuvre).
- Droit de paternité (il peut revendiquer ou renoncer à y associer son nom).
- Droit à l'intégrité de l'œuvre (il peut s'opposer à la modification de son œuvre si celle-ci porte atteinte à son honneur ou à sa réputation).

Toute utilisation d'une œuvre par un tiers doit dès lors faire l'objet du consentement du titulaire des droits (auteur, ayant-droits, gestionnaire) et éventuellement d'en payer la contrepartie.

Toutefois certaines exceptions à ce cadre strict ont été définies.

6. Les exceptions qui pourraient être mobilisées pour notre application

Les exceptions permettent l'utilisation d'une œuvre sans autorisation préalable de l'auteur.

<u>Exception de citation</u>

Celle-ci permet la reproduction d'un extrait de l'œuvre. Dans la loi de 1998, celle-ci devait être courte (une quinzaine de lignes selon la jurisprudence) et être réalisée à des fins honnêtes et non lucratives (but de critique, de polémique ou d'enseignement, ou dans le cadre de travaux scientifiques). La source et le nom de l'auteur doivent être mentionnés.

La loi votée le 22 mai 2005 et transposant la directive européenne 2001/29/CE modifie en son article 3 les conditions liés à la citation en ne mentionnant plus le

caractère 'court' de celle-ci. Toutefois, en absence de jurisprudence, il est malaisé de définir ce que recouvre dès lors la citation.

Cette définition exclut les anthologies (recueil de citations), qui de facto détournent la finalité de la citation. Cette définition inclut par contre la citation à des fins d'information.

On peut dès lors citer un extrait de texte et/ou d'image protégées par le droit d'auteur sur un site web pour autant que la condition de finalité soit respectée et que cela ne porte pas atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre. Pour une image, il faudra dès lors veiller à ce qu'elle ne soit pas exploitable (format de la numérisation, vignette,..).

La reproduction à usage privé

Sous certaines conditions (toutes doivent être rencontrées), il est possible de reproduire une œuvre existant sur support graphique (et pas des œuvres existants au départ sur support électronique) sans accord préalable de l'auteur :

- La reproduction porte sur un court fragment de l'œuvre ou sur tout ou partie d'un article ou d'une œuvre plastique (pas un livre complet) ;
- L'œuvre doit être fixée au départ sur un support graphique ou analogue et reproduite sur papier ou support similaire ;
- La finalité est strictement privée : usage personnel ou familial (mais également pour un utilisateur au sein d'une entreprise, sur papier ou sur l'Intranet par exemple) (par contre, Internet a un caractère public et dès lors une reproduction d'une œuvre sur le site web de l'entreprise n'est pas permise, même si le site est entièrement sécurisé et que seuls les membres de l'entreprise peuvent y accéder);
- La reproduction ne peut pas nuire à l'exploitation normale de l'œuvre.

La reproduction aux fins d'illustration pour l'enseignement ou la recherche scientifique

Cette exception récente (1998) permet la reproduction sous conditions strictes :

- La reproduction porte sur tout ou partie d'un article ou d'une œuvre plastique ou sur un court fragment d'une autre œuvre fixée sur un support graphique ou analogue, ou sur tout autre support (plus large que dans le cadre de la reproduction privée) ;
- A des fins de recherche scientifique ou d'illustration de l'enseignement ;
- Sans but lucratif, proportionnée aux objectifs poursuivis et pour autant que cela ne porte pas de préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre ;
- Sauf si c'est impossible, la source et le nom de l'auteur doivent être mentionnés.

Toutefois, cette reproduction ne peut pas avoir lieu dans le cadre d'Internet ni même de l'Intranet (sous les termes de la loi de 1998), car il ne s'agit plus seulement alors de reproduction mais également de communication au public qui n'est pas couverte par l'exception.

La nouvelle loi transposant la directive européenne 2001/29/CE ajoute un élément complémentaire à cette exception de reproduction à des fins d'enseignement ou de recherche.

La communication au public à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique de tout œuvre aux conditions suivantes :

- Etablissements reconnus ou organisés officiellement par les pouvoirs publics ;
- But non lucratif poursuivi et pour autant que cela ne porte pas préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre ;
- Dans le cadre des activités normales ;
- Effectué uniquement au moyen de réseaux de transmission fermés de l'établissement (Intranet) ;
- Sauf si c'est impossible, la source et le nom de l'auteur doivent être mentionnés.

Elle introduit par ailleurs des nouvelles exceptions :

La communication, y compris la mise à disposition à des particuliers, à des fins de recherches ou d'études privées

- D'œuvres qui ne sont ni offertes à la vente, ni soumises à licence et qui font partie de collections de bibliothèques accessibles au public, d'établissements d'enseignement et scientifiques, des musées ou archives ;
- But non lucratif ;
- Accès via des terminaux spéciaux accessibles au sein de l'établissement.

7. Si aucune des exceptions citées ne s'applique, quelle autorisation obtenir ?

Les exceptions sont exhaustives et restrictives à l'avantage de l'auteur. Si aucune ne peut s'appliquer à notre projet, il est obligatoire de demander les autorisations nécessaires.

Cette autorisation doit rencontrer quelques caractéristiques :

- Ecrit probant (le contrat peut être rédigé sur papier, e-mail, avec acte notarié ou pas, la force probante dépend du support, mais un accord oral ne tient pas)
- Interprétation stricte en faveur de l'auteur : tout ce qui n'est pas clairement inscrit dans le contrat n'engage pas l'auteur
- Mentions obligatoires : rémunération (même si à titre gratuit), étendue et durée de la cession, pour chaque mode d'exploitation. Toute forme d'exploitation inconnue au moment du contrat n'entre pas dans la cession.

Certains droits (moraux) ne peuvent pas être cédés intégralement mais il peut y avoir une renonciation partielle de la part de l'auteur.

8. Les bases de données

La loi sur la protection des bases de données (Loi du 31 août 1998) les défini en son article 2, 1° : *« un recueil d'œuvres, de données ou d'autres éléments indépendants, disposés de manière systématique ou méthodique et individuellement accessibles par des moyens électroniques ou d'une autre manière. »*

Les 3 conditions sont donc :

- un ensemble important d'éléments ;

- une forme de classement ou une structure ;
- l'indépendance et l'accessibilité de chaque élément séparément.

La loi sur la protection des bases de données s'applique s'il y a eu un investissement substantiel (qualitatif ou quantitatif) dans la création du fichier (pas pour un simple juxtaposition de données). Si c'est le cas, elle permet d'interdire d'extraire ou d'utiliser la BD sans autorisation. Cette protection est valable pendant 15 ans mais peut être renouvelée en cas de modification substantielle de la BD. Cette protection ne couvre toutefois pas les données elles-mêmes.

9. Les hyperliens, un cas complexe au regard du droit d'auteur

Il existe différents types d'hyperliens et dès lors différents impacts par rapport à la législation sur les droits d'auteurs.

Les liens simples (vers la page d'accueil)
En cas de liens simples, l'autorisation de publier le nom de site visé est considérée comme implicite mais il est de 'bon usage' de prévenir. Toutefois cette autorisation implicite peut être renversée si une condition de contrainte est mentionnée sur le site visé ou s'il existe une protection technique. De nombreux sites commerciaux affichent des conditions et les mentions à indiquer en cas d'hyperliens (et parfois même le pointeur à utiliser).

Les liens profonds (vers une page intérieure ou un document du site)
Ces liens sont considérés comme une pratique déloyale si ils détournent le contenu ou l'image au profit du site qui pointe (appropriation du contenu).
Ce type de lien ne posera pas de problème si l'objectif du site où se trouve la page est d'informer ou qu'il émane d'une instance publique (université, ministère) et pour autant que l'utilisation du lien ne soit pas à but lucratif.
Le problème apparaît lorsqu'il y a un enjeu commercial à la clé (règles de la concurrence, contournement des publicités qui font vivre le site visé etc…). Ces liens là sont à éviter.

Le framing
C'est une pratique qui ouvre la page concernée du site ciblé au sein même de son propre site. C'est considéré par les Tribunaux comme une appropriation de contenu. S'il y a un enjeu commercial, le problème est réel. Cette technique est à proscrire.

Conclusion de la première partie

A la suite des interviews et des focus group menés au sein de la Police, certaines lignes directrices se sont dessinées.

Nous avons ainsi constaté deux besoins principaux :

Premièrement : un besoin d' identification et de partage d'informations ou de ressources.

- Aide à la recherche et à la sélection d'informations (tri dans la masse).
- Amélioration de la connaissance des ressources internes et externes disponibles (problème du cloisonnement et de l'éclatement de l'information).
- Structuration et regroupement de l'information et des ressources non opérationnelles partagées (intégration des différentes initiatives de partage d'information présentes au sein des services) pour améliorer leur disponibilité et leur intégration.

Deuxièmement : un besoin d'identification des compétences (experts / personnes – ressources).

Tant en interne qu'à l'extérieur de la Police, il n'est pas aisé de trouver la personne ou le service compétent dans le domaine étudié. Il existe un répertoire interne à la Police mais qui ne reprend pas les fonctions ou les matières traitées.

MAIS

Il existe déjà une certain nombre d'applications, il faut éviter les doubles emplois et veiller à une intégration et/ou une adéquation de l'application par rapport à l'existant (Intradoc / VUBIS / répertoire téléphonique, sites ou applications d'unités,…).

Il y a également un certain nombre de contraintes générales ou spécifiques existantes qui s'appliquent à ce projet (techniques, organisationnelles, juridiques,…).

DEUXIEME PARTIE : CAHIER DES CHARGES METHODOLOGIQUE DE L'APPLICATION

CHAPITRE 4 : Aspects généraux de l'application

I. Objet de l'application

1. Différentes possibilités d'application

Les applications informatiques dédiées à la gestion de sources d'information peuvent se regrouper en deux grands types d'applicatifs[12]: d'une part, le **portail web** (statique, dynamique ou en gestion de contenu) et, d'autre part, la **bibliothèque numérique**. Cette distinction porte sur le type de format et de construction de l'application (lien entre le contenu et la forme, facilités d'utilisation ou expertise nécessaire, capacité de personnalisation par profil, capacité d'interactivité, gestion de l'alimentation etc…). Chacune de ces possibilités comporte ses avantages et ses inconvénients. Nous en donnerons une définition et un aperçu des caractéristiques. Ensuite nous présenterons la solution proposée que nous avons intitulée **référothèque**.

1.1. L'application comme 'bibliothèque virtuelle'

Une *bibliothèque virtuelle* est une application qui regroupe un ensemble de documents informatiques ou informatisés/numérisés (textes, images, sons, ..) et permet leur lecture ou leur téléchargement direct. La manière de gérer l'information et de la publier est similaire à la gestion d'une bibliothèque classique (standards d'encodage des références, gestion de la collection).

L'avantage est la possibilité d'accéder directement aux documents et/ou de pouvoir les sauvegarder pour une utilisation spécifique. En suivant les standards, les données seront compatibles avec différentes applications de gestion documentaire.

Les inconvénients sont de différents ordres. Tout d'abord, les inconvénients propres au type d'applicatif en lui-même sont le problème de la compatibilité des formats numériques, le coût de la numérisation, les droits d'auteurs et le copyright,… De plus, dans le cadre précis qui nous intéresse, celui de l'application dédiée à la Police, la capacité de stockage et de transfert sur l'Intranet est trop limitée pour permettre le stockage et surtout la diffusion et le téléchargement de ces documents. Enfin, les coûts nécessaires à la numérisation et au paiement des droits d'auteurs seraient particulièrement élevés.

[12] Les informations présentées ici sont tirées d'une présentation réalisée le 13 décembre 2004 par Anne De Baenst, chercheur qualifié à l'Institut d'Informatique, FUNDP, dans le cadre du projet Formatic/PADI.

1.2. L'application en tant que portail d'information

Un *portail d'information* recense et redirige vers des documents ou des ressources existant par ailleurs (sur le serveur interne, sur Internet etc…). Un portail peut être généraliste ou thématique. Il permet un accès unifié à différentes sources d'informations et de services.

Un exemple : le site de l'INS qui identifie des données présentes sur des sites web ou dans des documents de l'INS sur des thèmes prédéfinis et redirige directement l'utilisateur vers la source.

Ce portail peut être ***statique* ou *dynamique***.

Dans la première option, toutes les modifications de l'application (contenu ou design) doivent passer par le webmaster car tout est inséré directement dans la page web (contenu et forme). Ce type d'application nécessite peu de ressources, est facile à développer par un non-expert grâce aux outils de composition existants mais, dans le cadre d'une application importante, la fusion contenu et forme devient vite un inconvénient majeur pour toute modification à apporter. De plus, il est impossible de personnaliser le site en fonction du profil de l'utilisateur.

Dans la seconde option, l'ensemble des rôles associés à l'application est plus dispersé et le webmaster ne forme plus un goulot d'étranglement au niveau de la mise à jour des données ou de la forme. Une base de données est associée à l'application. Celle-ci permet une composition automatique des pages et une gestion des données séparée de la gestion du site en lui-même. Au niveau de la gestion du site, la création des pages dynamiques, le design et la gestion du serveur peuvent être réalisés par des personnes différentes. Les pages peuvent être personnalisées en fonction du profil de l'utilisateur. Certaines connaissances expertes sont toutefois requises pour gérer la base de données et la programmation.

Ce portail peut être développé également sous la forme d'une application de ***gestion de contenu***. L'objectif de ce type d'application est plus vaste et tente de résoudre les problèmes de publications de tous types de contenu par des personnes non expertes en informatique. L'application permet la publication de contenu tout en établissant des règles et processus qui en assurent la cohérence (processus de création – validation - édition). Tant le contenu que sa structure sont stockés et gérés indépendamment, de même que le service web associé. Il est également possible d'avoir plusieurs bases de contenus gérées indépendamment (par service ou département par exemple). En plus de séparer le contenu de la forme du contenu (métadonnées) et de la présentation (design, interface), ce système permet de gérer des versions de documents, de rechercher et d'indexer, de regrouper des informations provenant de multiples sources etc.. L'avantage principal est un gain de temps dans la mise à jour des différents éléments du système par les personnes concernées directement. Ce système implique également les auteurs de contenu et permet un travail collaboratif (version de documents). Il est possible de personnaliser la visualisation des données selon des

profils. Toutefois, il faut prendre la peine de définir des règles et des processus de gestion de ce contenu et les gérer, impliquer et motiver les auteurs.

L'avantage d'un portail de manière général est ici de ne pas avoir besoin d'une capacité de stockage aussi importante que pour la première proposition, tout en permettant un accès aux informations. De plus, le dernier système permet une décentralisation de l'alimentation et une gestion de celle-ci en interne pour chaque entité. En éliminant la nécessité d'avoir des compétences en informatiques particulières, elle permet à tout un chacun de participer à l'application sans intermédiaire.

Les inconvénients ont trait à la mise à jour de ces liens (documents qui ne sont plus en ligne ou changent de localisation), à l'impossibilité au niveau de la Police d'avoir des connexions entre l'Intranet et l'Internet (ce qui limite le type de ressources disponibles, dans un sens comme dans l'autre). Il reste également des questions de droits d'auteur selon le type de contenu et de liens réalisés.

1.3. La solution proposée

Une troisième solution, intermédiaire, est la *référothèque*. Une *référothèque* (gestion de références) regroupe des références de sources ou d'information sans lien direct automatique vers ces sources (lien entre un document et son emplacement, et non son contenu, comme dans un système de gestion de bibliothèque). Bien entendu, ce type d'application est très proche du portail, seul le lien vers la source n'est pas toujours actif ou possible (livre dans une bibliothèque, rapport Y dans le bureau A, etc.). La capacité de stockage est peu problématique, de même que la non connexion entre Internet et Intranet.

L'avantage est de pouvoir élargir l'éventail de sources (personnes, documents écrits, sites web, etc., ...). La flexibilité de l'application tant au niveau de la mise à jour du contenu que de la forme permet une gestion mixte entre la centralisation et la décentralisation. Le contenu est apporté par les personnes-ressources directement. La question des droits d'auteurs est très limitée dans le cas de références. Le coût humain de l'application peut être réparti entre différents services.

L'inconvénient au niveau de la Police peut être de ne pas pouvoir accéder en direct aux ressources. Toutefois, il existe déjà une certaine habitude, auprès des personnes qui ont besoin d'informations de contextualisation, à aller chercher un livre dans une bibliothèque, à téléphoner à une personne de contact ou à écrire une adresse sur un papier pour faire une recherche sur l'ordinateur connecté à Internet et reprendre les informations trouvées sur disquette ou papier. Ce type d'application a déjà le mérite d'opérer un tri dans la masse de ressources disponibles ou de faciliter la recherche par thématique.

2. Sens de l'application

En examinant les outils, les applications et les ressources documentaires déjà présentes à la Police et en fonction des discussions eues sous forme d'entretiens ou de focus-group avec les membres des services de Police rencontrés, nous avons décidé de proposer l'orientation suivante à l'application.

Nous avons tout d'abord essentiellement conçu l'application comme une référothèque. L'application regrouperait donc majoritairement des références de sources d'information et indiquerait la localisation de ces sources plutôt que de donner systématiquement un accès direct à des documents, comme le voudrait le principe d'une Bibliothèque Virtuelle (voir plus haut).

Cette référothèque contiendrait principalement des informations qualitatives spécialisées se situant dans différents services de Police pour lesquelles il n'existe actuellement pas de base de données ou de répertoires. Ces informations seraient utilisables pour contextualiser, analyser ou obtenir des renseignements sur des données judiciaires ou sur des phénomènes ou des matières bien spécifiques (matières techniques et scientifiques, références issues des sciences humaines, matières de Police administrative, ...). L'application référencerait et localiserait donc ces différentes ressources documentaires (livres, revues, articles, travaux de fin d'étude, sites Internet, …) non référencées dans les applications documentaires existant déjà à la Police[1] et étant complémentaires à celles-ci. Il serait ainsi possible d'y trouver une base de données de contacts utiles reprenant pour chaque contact son ou ses domaines de compétence ainsi qu'un agenda des évènements susceptibles d'intéresser les membres des services de Police.

Comme nous n'avons cependant pas souhaité que cette application fasse double-emploi avec des ressources existantes à la Police ou à l'extérieur de celle-ci, nous avons décidé d'introduire certains liens dans la référothèque vers l'Intradoc, le Dailydoc, le catalogue Vubis de la Police, vers des catalogues informatisés de Bibliothèques ou vers des sites Internet utiles pour les utilisateurs de l'application (par exemple des liens vers des sites de formation).

L'application présenterait différentes utilités. Elle permettrait essentiellement de mieux localiser des informations contextuelles existant au sein de la Police Fédérale et impliquerait un meilleur partage de connaissances entre les membres d'un même service de Police ou entre les membres des services de Police et les utilisateurs externes de l'application. L'application permettrait également, par la création d'une base de données de contacts utiles, une meilleure identification des compétences des membres des services de Police et de personnes ou d'institutions issues du monde extérieur (contacts issus du monde scientifique, du monde judiciaire, …). Enfin, l'application aurait également les avantages de faciliter la recherche et la communication d'informations de ses utilisateurs et elle constituerait, plus généralement, une aide non négligeable dans le travail quotidien de ceux-ci.

3. Organisation des sources d'information

Nous avons structuré l'application en quatre catégories de sources d'information regroupant chacune différents types et sous-types de sources documentaires. L'application comporterait donc :

- Premièrement, une catégorie 'ressources documentaires spécialisées' comprenant des livres, des parties de livres, des articles, des revues, des travaux de fin d'étude, des rapports et des notes, des manuels et syllabus, des matériaux audiovisuel et multimédias et des ressources diverses

[1] Nous pensons particulièrement à l'Intradoc, au Dailydoc et au catalogue documentaire Vubis de la Police.

(législation complémentaire à celle de l' Intradoc, carte identifiant des zones de Police, …).

- Deuxièmement, une catégorie 'contacts utiles' reprenant des contacts issus de l'intérieur et de l'extérieur du monde policier, leurs coordonnées ainsi que leurs domaines de compétence.

- Troisièmement, une catégorie 'agenda des événements' regroupant des fiches de formations, de congrès, de colloques et d'autres événements susceptibles d'intéresser les membres des services de Police ainsi que des principaux liens vers des sites de formation existant à la Police.

- Enfin, une catégorie 'outils' englobant différentes applications ou programmes pouvant aider les utilisateurs de l'application dans leur gestion de l'information : moteurs de recherche, encyclopédies, dictionnaires, logiciels ou d'autres types d'outils (forums, groupes de discussions, …).

Ces catégories seront plus détaillées dans les chapitres 5 du cahier des charges : « Présentation de l'Interface utilisateur de l'application et dans le chapitre 6 : « Structuration des sources et encodage des fiches documentaires ».

II. Utilisateurs potentiels de l'application

1. Utilisateurs policiers

Au vu des nombreux contacts que nous avons eus durant cette recherche avec les membres des services de Police, plusieurs services se sont montrés intéressés par le projet. Nous allons les présenter ici.

Tout d'abord, le **service de Documentation du CGF** (Direction du fonctionnement policier intégré) nous a servi de partenaire tout au long du projet.

Ensuite, **différents services** travaillant quotidiennement avec de l'information qualitative de contextualisation se sont montrés très intéressés par notre projet, et ont collaboré activement à notre recherche. Ces services, très désireux d'utiliser l'application, prêts à l'alimenter en sources d'information et pour lesquels l'application pourrait être d'une grande utilité sont :

- La DAG (Direction de la politique, de la gestion et du développement) de la DGA (Direction générale de la Police Administrative).
- La DJT (Direction de la Police technique et scientifique), et plus particulièrement le service Recherche et développement et assurance qualité (R&D – QA) ainsi que les laboratoires de Police Scientifique.
- Le service analyse stratégique du CGC (Direction du fonctionnement et de la coordination de la Police Fédérale).
- Les analystes stratégiques des services centraux et arrondissementaux.
- Les membres des CIA (Carrefours d'Information Arrondissementaux).

D'autres services de Police rencontrés ont également montrés leur intérêt pour l'application :

- Le Service historique de la Police, actuellement occupé à répertorier tous les ouvrages se trouvant dans les archives de la Police. Plusieurs de leurs documents (essentiellement des livres et des articles) peuvent toujours actuellement être utiles aux membres des services de Police et pourraient être encodés dans notre application.
- Le CAVC, Centre audiovisuel de la Police, qui est actuellement en train d'élaborer une banque de données commune destinée à répertorier tous les CD, DVD et vidéos en sa possession concernant la formation des services de Police. Le CAVC serait intéressé d'utiliser l'application pour y encoder sa banque de données et ainsi, ne pas faire double emploi en produisant un nouveau système d'encodage.

Certains services se sont également montrés **moins directement intéressés** par le projet mais verraient cependant une certaine utilité si l'application était mise en place.

- La DPF (Direction de la formation), développe actuellement un projet de gestion des connaissances et pourrait envisager des complémentarités entre ce projet et l'application. La Direction est particulièrement intéressée par une mise en place de littérature psychologique de sources au sein de l'application (savoirs-faire sur le terrain, attitudes pour intervenir de façon éthique, …).
- La CGI (Direction de la Politique en matière de coopération internationale) pourrait fournir des sources dans le domaine de la Coopération Internationale à insérer dans l'application.
- La CGL (Direction des relations avec la Police locale) développe déjà le site Internet Infozone faisant le lien entre Police Fédérale et Police Locale. Cette direction serait cependant intéressée de trouver dans la référothèque des sources sur le management, sur le « Community oriented policy » ou sur les Plans de Sécurité.

La référothèque serait donc prioritairement utile aux différents services présentés ci-dessus mais l'accès à celle-ci pourrait dans un second temps être élargi à l'ensemble des membres des services de Police Fédérale et locale.

2. Utilisateurs extérieurs à la Police

Cette recherche fait partie du programme Agora, programme visant à soutenir les institutions fédérales dans leur projet de mise en commun, d'amélioration ou d'utilisation de leur information. Cette référothèque pourra donc dans ce cadre être consultée et alimentée par des institutions extérieures à la Police[13], ce qui lui donnerait une richesse supplémentaire.

[13] Les institutions extérieures pourront accéder à l'application sous réserve de certaines conditions. Nous en dirons plus sur ces conditions au chapitre 7 : gestion du système.

La référothèque serait particulièrement intéressante pour les institutions utilisant de l'information qualitative pour contextualiser, analyser ou obtenir des renseignements sur des données judiciaires ou sur des domaines et matières associés. L'application pourra donc trouver son utilité auprès du monde scientifique (services universitaires, bibliothèques d'universités, …), du secteur judiciaire (cours et tribunaux, parquets, prisons), du secteur social (maisons de justice, aide aux victimes, …) ou du monde politique (Cabinets Ministériels, SPF, ..).

Pour illustrer, nous présentons ici deux institutions extérieures à la Police que nous avons rencontrées et qui sont particulièrement intéressées par le projet :

- Le Collège des Procureurs Généraux et le parquet de Gand développent actuellement un projet « Omptranet » de Portail documentaire sécurisé pour le **Ministère Public** progressivement consultable par le monde judiciaire (chercheurs en droit, greffiers, services d'inspection, …). Ce portail serait accessible d'abord via Intranet et ensuite via Internet et serait opérationnel en février 2006. Un lien pourra être fait sur ce portail vers la référothèque mais également de la référothèque vers le Portail « Omptranet » si les conditions de confidentialité des données le permettent.

- La **section criminalistique de l'INCC** (Institut National de Criminalistique et de Criminologie) est également très intéressée par la référothèque et souhaiterait la consulter et l'alimenter par certaines sources d'informations se trouvant dans sa bibliothèque.

II. Modes d'accès à l'application

En raison des contraintes techniques présentées plus haut (chap. 3) nous proposons que l'application soit accessible de deux manières:

- Premièrement, par Intranet via le Portal Intranet Policier pour toucher la majorité des membres des services de Police.
- Deuxièmement, par Internet via un site sécurisé pour les institutions extérieures à la Police, pour les membres des services de Police désirant consulter la référothèque dans un autre endroit que sur leur lieu de travail ou pour les membres des services de Police ne disposant pas d'un accès à un poste équipé d'Intranet.

Les membres des services de Police pourront dans les deux cas accéder à l'application à l'aide du mot de passe et du login qu'ils utilisent d'habitude pour se connecter au Portal Intranet.

La différence entre la version Intranet et la version Internet sécurisé de la référothèque sera essentiellement la présence de liens Internet non actifs au sein de l'application dans sa version Intranet. Pour remédier à ce problème de liens morts, nous avons cependant indiqué de façon visible tous les liens Internet présents dans l'interface de l'application de sorte qu'un utilisateur puisse les copier ou les sauvegarder sur disquette ou sur clé usb pour les utiliser ensuite sur un poste équipé d'Internet.

CHAPITRE 5 : Présentation de l'Interface Utilisateur

I. Aspects généraux de l'interface

Cette interface papier a été construite d'après **différentes sources**. Pour élaborer le contenu de l'interface, nous nous sommes basées sur les besoins et les attentes exprimés par les membres des services de Police lors des interviews, des focus-group et des différents contacts que nous avons eus avec eux. Pour élaborer la structuration de cette interface, nous nous sommes inspirées de l'organisation d'autres applications documentaires de la Police, c'est-à-dire de celle du catalogue Vubis, de l'Intradoc et du Dailydoc que nous avons été consulter. Nous avons aussi été consulter de nombreux sites Internet de référothèques, de bibliothèques virtuelles ou de portails d'informations pour élaborer ces aspects (catalogues de bibliothèques d'universités, référothèque des Services Publics Fédéraux, portails de ressources documentaires, …)[14]. Nous avons également soumis cette interface à l'évaluation et aux suggestions du Comité d'Accompagnement du projet le lundi 3 octobre 2005. Cette interface a donc été aménagée selon leurs critiques et suggestions.

Nous vous présentons ici une **version française** des différents écrans faisant partie de l'application. Ce projet étant cependant un projet fédéral, l'application devra être réalisée dans les trois langues nationales ou au moins totalement en néerlandais et en français et de manière partielle en allemand. Nous avons donc conçu cette application de manière à laisser à l'utilisateur une possibilité de changer la langue à tout moment.

Nous avons choisi de donner le nom de **"référothèque"** à cette application. Celui-ci est un nom provisoire pouvant toujours être adapté et changé par la suite par l'Institution Policière. Pour aider le lecteur à s'y retrouver dans cette interface, nous avons réalisé un **plan schématique** de celle-ci ***disponible en annexe 1 de ce rapport***. Pour terminer, il est très important de dire que l'interface que nous proposons ici n'est pas limitative. D'autres fonctionnalités, d'autres rubriques, d'autres titres ou d'autres thèmes, pourront toujours être ajoutés par la suite selon les besoins qui seront exprimés par les utilisateurs de la référothèque.

II. Préalables : enregistrement et inscription

Tout utilisateur doit préalablement s'enregistrer dans le système pour avoir accès à l'application.

1. Page d'enregistrement

[14] La liste des sites Web consultés à cet effet sera présentée dans la partie bibliographie.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue dans la référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement **Se connecter** Inscription	**Vous êtes ici :** Enregistrement **Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale…** Cette application a principalement pour but de référencer de l'information qualitative utilisable pour contextualiser, analyser ou obtenir des informations sur des phénomènes ou des domaines bien spécifiques (Plus d'informations sur l'application). L'application est consultable via le Portail Policier (Intranet) et est également accessible via Internet. Une inscription dans la référothèque ainsi qu'un mot de passe et un login sont cependant nécessaires pour avoir accès aux sources. ***Connection*** Login : ****** Mot de passe : ******* Ok Nouvel utilisateur ou nouvelle institution : s'inscrire ! *Vous avez oublié votre mot de passe ?* Des problèmes techniques ? : contactez le webmaster[15] Cette application donne accès à : Une bibliothèque spécialisée référençant : -Des ressources documentaires comprenant des livres, des articles, des revues, des travaux de fin d'étude, des rapports et des notes, des manuels et syllabus. -Des sites Internet. -Des matériaux audiovisuels et multimedia. Une base de données de contacts utiles issus de la Police et d'organisations externes. Un Agenda de formations, de conférences, de congrès et d'autres événements. Une référothèque d'outils pouvant vous aider dans votre travail quotidien. Un référencement des catalogues de bibliothèques internes et externes à la Police. L' Intradoc (et le Dailydoc) de la Police contenant de la législation belge, le journal officiel des communautés européennes, des circulaires, des documents de la Police Fédérale, des documents externes, des travaux parlementaires et des flashs.

2. Pages d'inscription

Nous avons élaboré le règlement d'accès à l'application de la façon présentée ci-dessous. Ce règlement sera explicité dans le Chapitre 7 : Gestion du système.

[15] Lien vers l'adresse e-mail du Webmaster du site.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement Se connecter **Inscription**	**Vous êtes ici :** Enregistrement >> S'inscrire : règlement de l'application **Inscription : Règlement de l'application** Merci de vous inscrire dans la référothèque de la Police Fédérale. Votre première démarche à suivre est de prendre connaissance de notre règlement pour pouvoir avoir accès à l'application. Cette application est **accessible** à toutes les personnes actives à la Police Fédérale et Locale mais également à des personnes et organismes extérieurs à la Police. Pour accéder à cette l'application, il est nécessaire de remplir un formulaire d'inscription afin d'obtenir un mot de passe et un login. Vous pouvez vous trouver dans **différents cas**: > Soit vous êtes membre d'un service de Police Fédéral ou local. Après avoir lu ce règlement, il vous suffira de compléter votre profil dans un formulaire d'inscription. L'administrateur vous enverra alors par la suite une autorisation d'accès à l'application et vous pourrez accéder à celle-ci sur base de votre mot de passe et de votre login policier. > Soit vous êtes membre d'une institution extérieure à la Police. Vous avez alors deux possibilités après avoir accepté le règlement. 1) Votre institution est reprise dans la liste des organismes proposés. Il vous suffit alors de compléter votre profil personnel. Ce profil sera ensuite transmis à l'administrateur qui activera votre accès à l'application et vous enverra votre mot de passe, votre login et votre ou vos statuts dans l'application (lecteur, rédacteur ou validateur) selon les directives déterminées par votre institution. 2) Votre institution n'est pas reprise dans la liste des organismes proposés. Vous devez alors remplir un formulaire d'admission en ligne pour inscrire votre institution à l'application. L'administrateur vous enverra ensuite un dossier d'admission à compléter par vous-même ou par votre responsable et à renvoyer à la Commission d'accès de la référothèque qui statuera sur l'accès de votre institution et de ses membres à l'application. Si votre institution peut accéder à l'application, vous devrez ensuite retourner sur l'application pour y remplir votre profil personnel (voir point 1 ci-dessus). Après avoir obtenu un login et un mot de passe, vous pourrez accéder à son contenu. Vous aurez la possibilité d'y modifier votre mot de passe et votre profil. L'usage de cette application est uniquement professionnel. Si vous êtes rédacteur ou validateur, vous êtes responsable du contenu rédigé tant au niveau de la qualité que des conditions de publication (règles de confidentialité). En cas de problèmes, l'administrateur pourra à tout moment vous écarter de l'application. Je suis d'accord avec ce règlement et souhaite m'enregistrer

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement Se connecter **Inscription**	**Vous êtes ici :** Enregistrement >> S'inscrire : règlement de l'application >> Formulaire d'inscription **Formulaire d'inscription** Vous pouvez maintenant compléter ce formulaire qui servira à établir votre profil. Tous les champs doivent obligatoirement être remplis. **Organisation**[16] : Police fédérale/DGJ V **Votre organisation n'est pas reprise parmi les organisations ci-dessus ?** Complétez alors ici le formulaire d'admission pour votre institution ! **Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Fonction :** ..... **Rue et numéro (boite postale) :** ..... **Code postal :** ..... **Ville :** ..... **Numéro de tél** : ..... **Adresse e-mail :** ..... **Je souhaite être averti par e-mail des nouveautés dans la référothèque relatives aux sources d'informations suivantes :** 0 Toutes les nouveautés 0 Ressources Documentaires 0 Contacts utiles 0 Agenda 0 Outils [3 choix maximum] **et** **relatives aux catégories d'information suivantes**[17] **:** 0 Toutes les nouveautés 0 Matières judiciaires 0 Matières techniques et scientifiques 0 Matières administratives 0 Eclairage des sciences humaines [3 choix maximum] 0 Je ne souhaite pas être tenu au courant des nouveautés **Fréquence des e-mails :** Une fois par semaine v **Langue souhaitée de l'application :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand S'inscrire

[16] Une liste de différents services de Police et de services externes pouvant avoir accès à l'application devra être encodée au préalable.
[17] Pour éviter de submerger l'utilisateur d'informations, cette liste peut être accompagnée d'une arborescence plus détaillée présentant les différents thèmes de l'application.

En arrivant sur la page formulaire d'inscription, un utilisateur a deux possibilités : créer son profil ou complêter un formulaire d'admission.

A) Créer son profil

Si l'institution d'un utilisateur est reprise parmi les organisations proposées, l'utilisateur a alors la possibilité de créer son profil comme présenté ci-dessus. Outre des informations complétées qui servent à l'identifier, il peut aussi choisir de recevoir sous forme d'e-mail certaines nouveautés relatives aux catégories d'informations et/ou aux thèmes qu'il détermine. La fréquence de réception de ces e-mails peut être choisie par cet utilisateur. Nous proposons ainsi comme fréquence de réception deux fois par semaine, une fois par semaine, une fois tous les quinze jours et une fois par mois.

Après avoir créer son profil, l'utilisateur accède à l'écran suivant :

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement Se connecter **Inscription**	**Vous êtes ici :** Enregistrement >> S'inscrire : règlement de l'application >> Formulaire d'inscription >> Merci pour votre inscription **Merci pour votre inscription…** Votre login et votre mot de passe d'accès vous seront envoyés dès que possible par e-mail. *(Lorsque la procédure définitive sera entérinée par le Comité d'Accompagnement du projet, un délai de réponse maximum devra être fixé et communiqué ici à l'utilisateur)*

B) Formulaire d'admission d'une institution

Si l'institution de la personne n'est pas reprise parmi les organisations proposées, l'utilisateur devra alors remplir un formulaire d'admission de son institution à l'application.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement Se connecter **Inscription**	**Vous êtes ici :** Enregistrement >> S'inscrire : règlement de l'application >> Formulaire d'inscription >> Formulaire d'admission **Formulaire d'admission** Merci de compléter le formulaire ci-dessous qui servira à vous envoyer le dossier d'inscription de votre institution à l'application. Tous les champs doivent être obligatoirement complétés. **Nom de l'institution** : ..... **Service/institution :** ..... **Votre nom :** ..... **Votre prénom** : ..... **Fonction dans l'institution :** ..... **Rue et numéro :** ..... **Code postal :** ..... **Ville :** ..... **Numéro de tél :** ..... **Adresse e-mail :** ..... **Votre langue :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand Envoi du formulaire

Après avoir complété le formulaire, l'utilisateur accédera à l'écran suivant.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale, merci de vous identifier ou de vous inscrire…
Enregistrement Se connecter **Inscription**	**Vous êtes ici :** Enregistrement >> S'inscrire : règlement de l'application >> Formulaire d'inscription >> Formulaire d'admission >> Merci pour votre inscription **Merci pour votre demande …** Merci d'avoir rempli ce formulaire d'admission. Nous allons vous envoyer un dossier explicatif d'admission à remplir avec votre responsable d'institution ou de service et à nous retourner en vue de l'inscription de votre institution dans l'application.

III. Présentation des rubriques horizontales de l'application

Cette application comporte un bandeau horizontal et un bandeau vertical contenant différentes rubriques. Le bandeau horizontal de l'application comporte huit rubriques que nous allons présenter ci-dessous.

1. Page d'accueil

Après s'être identifié dans le système, l'utilisateur accède à la page d'accueil de la référothèque. Cette page présente l'application, son but et son contenu.

Remarquons que l'utilisateur a la possibilité de changer à tout moment la langue de l'application en cliquant sur les boutons de langues en haut à droite de l'application.

Pour permettre aux utilisateurs de naviguer facilement dans l'application, nous avons également placé sur chaque page de la référothèque une arborescence sous forme de liens hypertextes retraçant les chemins d'accès aux différentes pages web utilisées (Vous êtes ici : …).

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D							
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	Ma biblio	Plan	Contact	Aide	Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue **Bienvenue sur la Référothèque de la Police Fédérale** Vous êtes à présent bien enregistré dans la bibliothèque documentaire de la Police Fédérale. Vous pouvez consulter les ressources mises à votre disposition, effectuer des recherches et accéder également à « ma bibliothèque », votre espace personnel. **Cette application vous donne accès à :** Une bibliothèque spécialisée référençant : - Des ressources documentaires avec des livres, des articles, des revues, des travaux de fin d'étude, des rapports et des notes, des manuels et syllabus. - Des sites Internet. - Des matériaux audiovisuels et multimedia. Une base de données de contacts utiles issus de la Police et d'organisations externes. Un Agenda des formations, des conférences, des congrès et d'autres événements. Une référothèque d'outils pouvant vous aider dans votre gestion de l'information. Un référencement des catalogues de bibliothèques internes et externes à la Police. L' Intradoc (et le Dailydoc) de la Police contenant de la législation belge, le journal officiel des communautés européennes, des circulaires, des documents de la Police Fédérale, des documents externes, des travaux parlementaires et des flashs.							

2. Ressources

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D							
	Bienvenue	**Ressources**	Rechercher ressources	Ma biblio	Plan	Contact	Aide	Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources **Ressources** Voici les ressources auxquelles vous pouvez avoir accès dans le cadre de cette application. Cliquez sur celles-ci pour accéder à leurs documents. - Bibliothèque spécialisée : livres, parties de livres, articles, revues, travaux de fin d'étude, rapports et notes, manuels et syllabus, Sites Internet, matériaux audiovisuels et multimedia, divers. - Base de données de contacts utiles issus de la Police et d'organisations externes. - Agenda des événements : formations, conférences, congrès et autres types d'événement pouvant intéresser les membres des services de Police. - Outils pouvant faciliter le travail des membres des services de Police dans leur utilisation des informations (recherche documentaire, tri d'information, gestion documentaire, outils d'aide à la rédaction, …). - Liste de liens vers les catalogues de bibliothèques. - Lien vers l'Intradoc de la Police contenant de la législation belge, le journal officiel des communautés européennes, des circulaires, des documents de la Police Fédérale, des documents externes, des travaux parlementaires et des flashs. - (Lien vers le Dailydoc reprenant les nouveautés journalières dans l'Intradoc). Faire une recherche dans les ressources							

2.1 Bibliothèque spécialisée

A) Ressources documentaires classées par thèmes

Nous avons choisi de **classer les ressources documentaires par thèmes**. Ces thèmes ne sont pour l'instant pas représentatifs de l'ensemble des activités de la Police mais ont été choisis en fonction des contacts que nous avons eus avec les services de Police les plus intéressés par notre projet. Les matières recouvrent cependant des domaines bien plus larges que ceux traités par des services bien précis et peuvent également être modifiées et complétées par la suite selon les besoins des services demandeurs. Une attention a été portée aux thèmes afin qu'ils recouvrent tant les spécificités des services centraux que des services arrondissementaux. Toutefois, cette liste est illustrative et devra être validée par le

comité de projet qui suivra le développement et la mise en œuvre de l'application. Tous les thèmes sont classés par ordre alphabétique et sont cliquables pour pouvoir accéder aux fiches documentaires y correspondant.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources **Bibliothèque Spécialisée** Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Bibliothèque spécialisée **Bibliothèque spécialisée** Vous trouverez sur cette page des références de livres, articles, revues, travaux de fin d'étude, rapports et notes, manuels et syllabus, documentations de conférences, … sur différents thèmes. Ces thèmes sont regrouppés en 4 grandes catégories. **Vous pourrez trouver ici de l'information sous les thèmes suivants :** - **Matières judiciaires +** - **Matières techniques et scientifiques +** - **Matières de Police administrative +** - **Eclairage des sciences humaines +** Les valeurs entre parenthèse indiquent le nombre de références disponibles par thèmes. Cliquez sur le thème que vous souhaitez pour accéder aux fiches documentaires correspondant à ceux-ci. **Matières judiciaires - (30)** ➢ Criminalité contre les biens **(10)** Vols organisés et extorsions en série, vols à main armée, vols au bélier, vols de véhicules, de documents de valeurs, groupes d'auteurs / réseaux itinérants, réseaux de trafic illégal, … ➢ Criminalité contre l'environnement **(…)** Trafic de déchets, fraudes aux déchets, dépôt clandestin d'immondices, … ➢ Criminalité contre les personnes **(5)** Traite des êtres humains (sercteurs économiques, réseaux et groupements criminels), agressions, enlèvements, meurtres, faits divers. ➢ Criminalité des jeunes **(…)** ➢ Criminalité financière et économique **(…)** Fraude organisée à la TVA, abus de personnes juridiques, délits dans le cadre de marchés publics, blanchiment d'argent (procédés, mobilité, rapidité des transactions). ➢ Criminalité organisée **(…)** Organisations asiatiques criminelles, Balkan, bande de motards, criminalité organisée russe, … ➢ Drogues **(…)** Laboratoires clandestins, importations et exportations, organisations criminelles, tourisme de la drogue. ➢ Hooliganisme **(…)** ➢ Hormones **(…)** ➢ Immigration illégale/trafic d'êtres humains **(…)** Itinéraires, points de rassemblement, point de passage, réseaux et groupements criminels, secteurs économiques. ➢ Trafic d'armes **(…)** Armuriers, vendeurs et réseaux d'approvisionnement. ➢ Terrorisme et sectes **(14)** ➢ Autres **(…)**

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ressources **>>** Bibliothèque spécialisée

Bibliothèque spécialisée

Matières techniques et scientifiques - **(24)**

- Analyses scientifiques **(...)**
  Analyses d'écritures et de documents, analyses post-mortem (identification, entomologie, reconstruction faciale, priorités des techniques), analyses d'ampoules, …
- Armes (balistique) – véhicules – identification d'objets **(...)**
- Empreintes digitales **(...)**
- Gestion de la scène de crime et suivi des pièces saisies **(5)**
- Incendies – Explosifs **(...)**
- Photo – vidéo – Images **(3)**
- Traces biologiques **(...)**
- Traces mécaniques et empreintes autres que digitales **(...)**
- Autres **(...)**

Matières de police administrative - **(30)**

- Ordre public **(4)**
  Evénements public, concerts, football,…
- Police des transports **(...)**
  Police des chemins de fer, police routière, police de l'air,…
- Prévention **(...)**
- Protection des personnes et des marchandises **(...)**
  Protection des palais royaux, …
- Police de la route **(...)**
  Accidents, accidents avec des blessés, vitesse, conduite sous influence, endroits "noirs",…
- Autres **(...)**

Eclairage des sciences humaines - **(10)**

- Criminologie **(...)**
- Démographie **(...)**
- Droit **(...)**
- Etudes policières **(...)**
- Gestion et management **(...)**
- Histoire **(...)**
- Psychologie **(...)**
- Sociologie **(...)**
- **Statistique** **(3)**
- Autres **(...)**

B) Présentation des références liées à un thème

En cliquant sur un thème spécifique, l'utilisateur pourra accéder à une liste de résultats présentée comme suit. En cliquant sur la case à gauche de chaque résultat puis en appuyant sur le bouton "montrer", l'utilisateur accède à la fiche documentaire complète du résultat qu'il a sélectionné. Plusieurs résultats peuvent être sélectionnés et montrés en même temps si le système technique le permet.

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ressources **>>** Bibliothèque spécialisée Catégorie ressources documentaires >> thème Statistique

Bibliothèque spécialisée : catégorie ressources documentaires, thème statistique

Résultats : 3 références

Trier les résultats par : Date v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR

	DATE v	TYPE	SOUS-TYPE	TITRE	AUTEUR	LANGUE(s)
☐	20050728	Livre		*"Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)"*	VESENTINI Frédéric	Français
☐	20050724	Travail de fin d'étude	Thèse	*"Le pouvoir des nombres. Une histoire de la production et de l'exploitation des statistiques judiciaires belges (1750-1870)"*	TIXHON Axel	Français
☐	20040403	Site Web		http://www.juridat.be		Français Néerlandais

Trier les résultats par : Date v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR

L'utilisateur a la possibilité de visualiser et de trier les références qu'il a sélectionnées par date d'entrée dans le système de la fiche, par type et sous-type de document, par le titre du document, son auteur et la langue de la source dans l'ordre descendant (du plus grand chiffre ou de la plus grande lettre à la plus petite) ou dans l'ordre ascendant (du plus petit chiffre ou de la plus petite lettre au plus grand chiffre ou lettre). Il peut également imprimer la liste de ses résultats.

C) Visualisation d'une fiche ressource documentaire

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue	Ressources	**Rechercher ressources**	Ma bibli	Plan	Contact	Aide	Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue>> Ressources **>>** Bibliothèque spécialisée >> Catégorie Sciences, thème Statistique>> Fiche documentaire

Visualisation d'une fiche documentaire

Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retourner aux résultats

Fiche Active : FID RD548-01 Entrée système : 20050728
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) Dernière modification : 20050802

Catégorie : Ressource Documentaire

Type : Livre

Sous-type : Aucun

Degré de sécurité : Public

Référence : VESENTINI Frédéric (dir.), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia SA, 307p., Coll. Academia Bruylant, ISBN 2-87209-803-8.

Langue(s) de la source : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre

Thème(s) : Statistique

Description : Approche pluridisciplinaire de la statistique belge, de sa conception jusqu'à sa diffusion et son exploitation.

Localisation : Bibliothèque DGJ/DJT/R&D – QA

Contact : Robert SCHUMANN robert.schumann@police.be

Lien(s) : http://www.quetelet.net

Faites parvenir cette fiche :
Votre nom :..... Votre prénom :
.....
E-mail du ou des destinataires :.....
(Mettez les e-mails des destinataires entre virgules s'il y en a plusieurs)
Envoyer

Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retourner aux résultats

Les fiches documentaires seront présentées de manière plus détaillée dans le chapitre suivant.

Notons qu'après avoir accédé à une fiche documentaire, l'utilisateur aura la possibilité d'imprimer celle-ci, de sauvegarder sa fiche dans son espace membre et de revenir aux résultats de sa recherche pour consulter d'autres fiches documentaires.

Comme le site Internet de la bibliothèque virtuelle du patrimoine canadien ou le site du SELOR le présentent (voir http://bv.cdeacf.ca/ ou http://www.selor.be), il serait intéressant pour un utilisateur consultant l'application sur Internet ou sur Intranet de pouvoir diffuser une fiche à ses collègues pouvant être intéressés par celle-ci. Nous avons donc ajouté cette fonctionnalité à l'application. Cette fonctionnalité devra être adaptée aux systèmes de messagerie existants à la Police Fédérale.

2.2 Contacts utiles

La Police possède déjà une banque de donnés avec les numéros de téléphone et les adresses de toutes les personnes travaillant à la Police. Cette banque de donnée s'appelle le répertoire CRC. Elle est bien organisée en ce qui concerne la Police Fédérale mais moins organisée pour les fonctions de la Police Locale. Il existe seulement pour la Police Locale une liste de noms par zones et les fonctions occupées par les membres de la Police Fédérale ou Locale ne sont pas reprises dans la banque de données. Des recherches peuvent être faites de différentes manières dans cette banque de données mais il n'existe pas de champ disponible contenant l'adresse e-mail des personnes. Il serait intéressant de réutiliser cette banque de données et de la grouper avec une base de données "autres contacts".

A) Contacts regroupés par types

Ressources **Bibliothèque Spécialisée** Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici** : Bienvenue >> Ressources >> Contacts utiles **Contacts utiles** Vous trouverez sur cette page les différents contacts qui peuvent vous être utiles. Ceux-ci sont classés par types. Les valeurs entre parenthèse indiquent le nombre de références disponibles par types de contacts. Cliquez sur les types de contact que vous souhaitez pour accéder aux fiches de contacts correspondant à ceux-ci. **Contacts** ➢ Police locale Belge **(1)** ➢ Police fédérale Belge **(3)** ➢ Polices nationales hors Belgique **(4)** ➢ Institutions policières internationales **(1)** Interpol, Europol, … ➢ **Secteur scientifique** (4) Universités, Centres de recherche,… ➢ Secteur judiciaire **(…)** Cours et tribunaux, parquets, prisons, … ➢ Secteur social **(…)** Maisons de justice, aides aux victimes, aide sociale justicielle, aides aux auteurs,… ➢ Services d'inspection et de contrôle **(…)**

Remarquons que la classification de ces différents types de contacts n'est pas exclusive. Elle peut être modifiée et complétée par la suite selon les besoins des services demandeurs et des utilisateurs de l'application.

B) Présentation des références liées à un type de contact

En cliquant sur un type de contact spécifique, l'utilisateur pourra accéder à une liste de résultats présentée comme suit. En cliquant sur la case à gauche de chaque résultat puis en appuyant sur le bouton "montrer", l'utilisateur accéde à la fiche documentaire complète du résultat qu'il a sélectionné. Plusieurs résultats peuvent être sélectionnés en même temps si le système technique le permet.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Contacts utiles >> monde scientifique **Contacts utiles : monde scientifique** Résultats : 2 références Trier les résultats par : Ville v Ascendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR **DATE** **SERVICE ORGANISME** **PERS DE CONTACT** **DOMAINE(S) DE COMPETENCE** **VILLE ^** **LANGUE(S)** ☐ 20050728 *Vakgroep Strafrecht en Criminologie, Ugent* PONSAERS Paul Droit pénal Gand Nérlandais Français ☐ 20050724 *Cellule Interfacultaire de Technology Assesment, Université de Namur* LOBET-MARIS Claire Analyses organisationnelles de la Police Namur Français Anglais Trier les résultats par : Ville v Ascendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR

L'utilisateur a la possibilité de visualiser et de trier les types de contacts qu'il a sélectionnés par date d'entrée dans le système de la fiche, service et organisme, personne de contact, domaine de compétence, ville ou langue(s) du contact dans l'ordre descendant (du plus grand chiffre ou de la plus grande lettre à la plus petite)

ou dans l'ordre ascendant (du plus petit chiffre ou de la plus petite lettre au plus grand chiffre ou lettre). Il peut également imprimer la liste des résultats.

C) Visualisation d'une fiche contact utile

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue>> Ressources >> Bibliothèque spécialisée >> Contacts utiles >> monde scientifique>> Fiche documentaire

Visualisation d'une fiche documentaire

Imprimer la fiche | Sauvegarder la fiche | Retourner aux résultats

Fiche Active : FID CE025 -03 — Entrée système : 20052807
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) — Dernière modification : 20052807

Catégorie : Contact utile

Type : Secteur scientifique

Degré de sécurité : Public

Référence : *Vakgroep Strafrecht en Criminologie*, Universiteitstraat 4, 9000 Gent, 09/263 69 36 (secretariaat), Contact : Paul Ponsaers 09/ 264 69 36, paul.ponsaers@ugent.be.

Langue(s) du contact : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre

Thème(s) : Criminologie, Droit

Domaine(s) de compétence : Droit pénal

Description : Paul PONSAERS est Professeur à l'Université de Gand et membre du groupe de recherche sur l'analyse sociale de la sécurité.

Lien(s) : http://www.law.ugent.be/crim/

Faites parvenir cette fiche :
Votre nom :..... Votre prénom : .....
E-mail du ou des destinataires :.....
(Mettez les e-mail des destinataires entre virgules si il y en a plusieurs)
Envoyer

Imprimer la fiche | Sauvegarder la fiche | Retourner aux résultats

2.3 Agenda

Cette rubrique contient des liens vers différents sites de formations existant déjà à la Police (DPF, …) mais permet aussi la création de fiches sur des formations, conférences et événements pouvant intéresser les membres des services de Police.

A) Agenda des événements regroupés par types

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Cataloques de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
……
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Agenda des événements

Dans cette rubrique, vous trouverez des annoces de formations, congrès, colloques et autres événements pouvant intéresser les membres des services de Police ainsi que les principaux liens vers des sites de formations existant à la Police. Vous pouvez également cliquer sur une date pour connaître les événements s'y rapportant.

Les valeurs entre parenthèse indiquent le nombre de références disponibles par types d'événements.

Septembre 2005 »

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

- **Formations (2)**
- Conférences **(2)**
- Congrès/colloques **(41)**
- Autres événements **(21)**
  Toutes les activités existant à la Police : expositions, …

Liens vers des sites de formation[18]
-Liste des formations internationales CEPOL : http://www.police.ac.be/menu_93.htm
-Liste des formations de la DPF, Direction de la Formation de la Police : http://www.police.ac.be/menu_17.htm
-Formations de l' Ecole nationale de recherche de la Police : http://www.dper.be/
- Formations de l'Institut Fédéral d'Administration : http://www.belgium.be/eportal/application?languageParameter=fr&pageid=contentPage&docId=3053
-PIVO : Centre de Formation et d'Entrainement Policier : http://www.vlaamsbrabant.be/werkenenleren/vormingenopleiding/vormingenopleidingCONTENT.jsp?page=2855 (Formations données à Asse ou à Louvain)
- ASSE : Académie Provinciale de Police Emilien Vaes/Institut provincial de formation du Hainaut : http://www.hainaut.be/formation/institut-formation/templates/ipf_stat.asp?page=accueil&navcont=2,1,0
-Coordonnées des écoles de Police et des instituts de formation policiers : http://www.police.ac.be/menu_47.htm

[18] Ces liens restent visibles pour pouvoir être copiés sur disquette ou recopiés par les utilisateurs utilisant l'application sur Intranet.

L'agenda des événements est organisé par types d'événements. L'utilisateur peut également cliquer sur une date pour connaître les événements s'y rapportant.

Enfin, nous avons joint à cette rubrique une liste de liens mentionnant les sites de formation susceptibles d'intéresser les membres des services de Police. Remarquons qu'une telle classification de ces différents types d'évènements n'est pas exclusive. Elle peut être modifiée et complétée par la suite selon les besoins des services demandeurs et des utilisateurs de l'application.

B) Présentation des références liées à un type d'événement

En cliquant sur un type d'évènement spécifique, l'utilisateur pourra accéder à une liste de résultats présentée comme suit. En cliquant sur la case à gauche de chaque résultat puis en appuyant sur le bouton "montrer", l'utilisateur accéde à la fiche documentaire complète du résultat qu'il a sélectionné. Plusieurs résultats peuvent être sélectionnés en même temps si le système technique le permet.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Agenda des événements >> Formations **Agenda des événements : formations** Résultats : 2 références Trier les résultats par : Ville v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR **DATE(S)** **TITRE** **VILLE v** **ORGANISATION** **LANGUE(S)** ☐ 20040930 *La formation du Policier, œuvre collective et solidaire* Namur Police Féd. : DPF Français ☐ 20050724 - 20050729 *Formation à la méthodologie de l'analyse stratégique* Bruxelles Police Féd. : DGJ Français Trier les résultats par : Ville v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR

L'utilisateur a la possibilité de visualiser et de trier les types d'événements par date des événements, titre, ville et organisation et langue de l'événement dans l'ordre

descendant (du plus grand chiffre ou de la plus grande lettre à la plus petite) ou dans l'ordre ascendant (du plus petit chiffre ou de la plus petite lettre au plus grand chiffre ou lettre). Il peut également imprimer la liste des résultats.

C) Visualisation d'une fiche agenda des événements

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ressources >> Agenda des événements >> Formations >> Fiche documentaire

Visualisation d'une fiche documentaire

Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retourner aux résultats

Fiche Active : FID AE018- 03 Entrée système : 20040109
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) Dernière modification : 20040109

Catégorie : Agenda des événements
Type : Formation

Degré de sécurité : Public

Référence : *La formation du Policier, œuvre collective et solidaire*, 30 septembre 2004, Académie de Police de la Province de Namur Rue Henri Blès 188-190 5000 Namur,
Organisation : Direction Générale des Ressources Humaines de la Police Fédérale Belge

Langue(s) de l'événement : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre

Thème(s) : Gestion et management

Description : Ce colloque s'adresse à toute personne souhaitant collaborer de façon permanente à l'amélioration de la formation policière.

Contact : DPF : 02/642 69 05 dpf@police.be

Lien(s) : http://police.ac.be/download/eva_folder_colloq.pdf

Faites parvenir cette fiche :
Votre nom :..... Votre prénom : .....
E-mail du ou des destinataires :.....
(Mettez les e-mail des destinataires entre virgules si il y en a plusieurs) **Envoyer**

Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retourner aux résultats

2.4 Outils

A) Présentation des outils par types

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D							
	Bienvenue	**Ressources**	Rechercher ressources	Ma biblio	Plan	Contact	Aide	Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Outils **Outils** Vous trouverez ici une liste d'outils pouvant vous aider dans la gestion de l' information. Ces outils sont regroupés par types. Les valeurs entre parenthèse indiquent le nombre de références disponibles par types d'outils. **Moteurs de recherche (2)** Encyclopédies **(4)** Dictionnaires **(23)** Logiciels **(10)** Autres outils **(5)**							

Remarquons que la classification de ces différents types d'outils n'est pas définitive. Elle peut être modifiée et complétée par la suite selon les besoins de services demandeurs et des utilisateurs de l'application.

B) Présentation des références liées à un type d'outil

En cliquant sur un type d'outil spécifique, l'utilisateur pourra accéder à une liste de résultats présentée comme suit. En cliquant sur la case à gauche de chaque résultat puis en appuyant sur le bouton "montrer", l'utilisateur accéde à la fiche documentaire complète du résultat qu'il a sélectionné. Plusieurs résultats peuvent être sélectionnés en même temps si le système technique le permet.

Logo de l'interface	Référothèque de la Police Fédérale **FR** NL D Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Outils >> Moteurs de recherche **Outils : moteurs de recherche** Résultats : 2 références Trier les résultats par : Date v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR **DATE(S) v** **TITRE** **SUPPORT** **LANGUE(S)** **LIEN(S)** ☐ 20050920 *Google Scholar* Site Web Français Anglais http://scholar.google.com/ ☐ 20050514 *Altavista* Site Web Français Anglais www.altavista.com/ Trier les résultats par : Date v Descendant v MONTRER IMPRIMER LISTE RETOUR

L'utilisateur a la possibilité de visualiser et de trier les types d'outils par date d'entrée en système des fiches correspondant à l'outil, par titre, par support (papier, CD-Rom ou site Internet), par langue des outils ou par liens dans l'ordre descendant (du plus grand chiffre ou de la plus grande lettre à la plus petite) ou dans l'ordre ascendant (du plus petit chiffre ou de la plus petite lettre au plus grand chiffre ou lettre). Il peut également imprimer la liste des résultats.

C) Visualisation d'une fiche outil

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Agenda des événements >> Formations >> Fiche documentaire **Visualisation d'une fiche documentaire** Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retour à la catégorie **Fiche Active** : FID OU125-01 **Entrée système :** 20050811 **Emetteur :** Marc BORRY (CGF/CDC) **Dernière modification :** 20050811 **Catégorie :** Outil **Type :** Moteur de recherche **Degré de sécurité** : Public **Référence :** Google Scholar, site Internet, http://www.scholar.google.com **Langue(s) de l'outil** : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre **Description :** Moteur de recherche spécialisé **Localisation :** Aucune **Contact** : Marc Borry : marc.borry.6958@police.be **Lien(s) :** http://www.scholar.google.com **Faites parvenir cette fiche :** Votre nom :..... Votre prénom : ..... E-mail du ou des destinataires :..... *(Mettez les e-mail des destinataires entre virgules si il y en a plusieurs)* **Envoyer** Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retour à la catégorie

2.5. Catalogues de bibliothèques

Logo de l'interface	Référothèque de la Police Fédérale **FR** NL D Bienvenue | **Ressources** | Rechercher ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ressources >> Catalogues de bibliothèques

Catalogues de bibliothèques

Voici une liste de catalogues issus de différentes bibliothèques dans laquelle vous pouvez effectuer vos recherches[19].

Bibliothèques de la Police

- Catalogue VUBIS (ressources documentaires principalement issues de la bibliothèque du CDC)
- POTVA : catalogue en ligne de l'école de Police d'Anvers : http://moto.cst.ua.ac.be
- Archives de la Police : http://www.polfed.be/police/polfed/nouv/archive/archive.htm

Bibliothèques d'Universités

- Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) : http://www.bib.ulb.ac.be/
- Bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain (UCL) : http://www.bib.ucl.ac.be/index1.html
- Réseau des bibliothèques de l'Université de Liège (ULg) : http://www.libnet.ulg.ac.be/
- Bibliothèque des Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix - Namur : http://www.bib.fundp.ac.be/
- Bibliothèque de la Faculté Polytechnique de Mons (FPMS) : http://www.fpms.ac.be/FPMsHome/fr/CampusLife/Libraries
- Bibliothèque de l'Université de Mons-Hainnaut (UMH) : http://w3.umh.ac.be/Bibli/index.html
- Bibliothèque des Facultés Universitaires St Louis-Bruxelles (FUSL) : http://www.bib.fusl.ac.be
- Catalogue de la KUL : http://www.libis.kuleuven.ac.be
- Catalogue de la bibliothèque de l'Ugent : http://search.ugent.be/aleph
- Bibliothèque de la VUB : http://biblio.vub.ac.be/vubissmartweb/Vubis.csp
- Université d'Anvers : http://www.ua.ac.be/main.aspx

Bibliothèques d'Administrations (niveau fédéral, provinces, communes)

- Catalogue des Bibliothèque de tous les services fédéraux Belges : http://www.bib.belgium.be
- Bibliothèque Virtuelle du SPF Economie – Division Statistique (Statistiques de Belgique) : http://statbel.fgov.be/studies/ (sélection de rapports, d'études, de mémoires et de thèses de doctorat)
- Catalogue des publications de la Région Wallonne http://www.wallonie.be/fr/documentation/publications.shtml

[19] Ces liens restent visibles pour pouvoir être copiés sur disquette ou recopiés par les utilisateurs utilisant l'application sur Intranet.

Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Catalogues de bibliothèques **Catalogues de bibliothèques (suite)** **Catalogues généraux** ➢ Réseau Libis : http://opac.libis.be Bibliothèques de la KUL, KADOC (Katholiek DOCumentatiecentrum) l'UGent, la banque KBC, du Parlement Fédéral Belge, du Parlement Flamand, … **Autres catalogues et liens** ➢ Guide des bibliothèques publiques en Communauté Française de Belgique : http://www.bibliotheques.be ➢ Bibliothèques publiques en Communauté Flamande de Belgique : http://www.bib.vlaanderen.be ➢ Bibliothèque Chiroux-Croisiers (ville et province de Liège) : http://bib.chiroux-croisiers.liege.be/ ➢ Catalogue de la bibliothèque de la VAD (Vereniging voor Alcohol en andere Drugproblemen) : http://www.vad.be/boekenresult.aspx Proposer un lien

La rubrique "catalogues de bibliothèques" donne accès à différents sites de Bibliothèques. Nous en avons mis quelques uns à titre d'exemple et la liste de ceux-ci peut toujours être modifiée ou étendue. Les utilisateurs peuvent également proposer un lien au webmaster du site. En cliquant sur le bouton "proposer un lien", ceux-ci pourraient envoyer un e-mail au webmaster avec le ou les sites qu'ils proposent.

2.6 Intradoc

En cliquant sur ce lien, l'utilisateur aura accès à l' interface de l'Intradoc existant à la Police. Cette interface permet d'accéder aussi au Dailydoc. La solution idéale serait d'intégrer complètement l' Intradoc et la Référothèque que nous proposons. Si cela n'était pas possible, il est de toute façon intéressant de faire un lien de notre application vers l'application Intradoc sous forme d'une nouvelle fenêtre s'ouvrant pour l'utilisateur, celle-ci lui permettant de pouvoir à la fois consulter l' Intradoc et la Référothèque de la Police.

3. Rechercher des ressources – Moteur de recherche

L'utilisateur a la possibilité de rechercher des fiches documentaires dans l'application. Il a également la possibilité d'accéder au moteur de recherche de l'Intradoc et la possibilité de faire des recherches dans VUBIS, catalogue de la bibliothèque de la Police.

3.1 Types de recherches

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | Recherche ressources | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ressources >> Rechercher ressources **Recherche de ressources documentaires** Vous avez ici différentes possibilités de rechercher de l'information. ➢ **Rechercher des fiches documentaires dans les ressources de la référothèque** : A) Recherche simple B) Recherche avancée C) Recherche par thèmes ➢ **Rechercher dans les catalogues de bibliothèques :** Recherche Vubis : Catalogue de la Bibliothèque du CDC *(Lien vers le moteur de recherche Vubis)* Recherche dans les autres catalogues de bibliothèque *(Lien vers les sites Internet de catalogues de bibliothèque)* ➢ **Rechercher dans l'** Intradoc *(Lien vers le moteur de recherche de l'Intradoc)*

Principe de recherche

L'idéal serait lorsqu'un utilisateur clique sur le bouton "Recherche" qu'il puisse, pour toutes ses recherches, accéder à une interface commune allant rechercher simultanément ses critères dans toutes les bases de données de l'application (c'est-à-dire dans la bibliothèque spécialisée, les contacts utiles, l'agenda, les outils, les catalogues de bibliothèques et dans l'Intradoc). Cela nécessiterait néanmoins une refonte des bases de données de toutes les applications. Nous pensons donc que la solution la plus réaliste est d'englober sous les mêmes moteurs de recherche les ressources documentaires spécialisées, les contacts utiles, les outils et l'agenda des

événements, toutes ces parties étant nouvellement créées, et de rediriger l'utilisateur vers les moteurs de recherche des catalogues de bibliothèques et de l'Intradoc, ceux-ci existant déjà.

3.2. Trois sortes de recherches pour la recherche commune aux ressources de la référothèque

A) Recherche simple

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche commune simple **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** **Recherche simple** Recherche avancée Recherche par thèmes Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). La recherche s'effectuera dans tous les champs des fiches documentaires. **Mot(s) :** ..... **Rechercher dans :** 0 Ressources documentaires spécialisées 0 Agenda 0 Toutes catégories 0 Contacts utiles 0 Outils *(cases à cocher, plusieurs cases peuvent être cochées)* Nombre maximal de résultats par page : 20 v **Rechercher**

Cette recherche se fait par défaut de façon simple c'est à dire en full-text. L'utilisateur encode les mots de son choix et le système de recherche se fait dans tous les champs des fiches documentaires. Les utilisateurs peuvent y rechercher ce qu'ils veulent, comme dans le système Google. Dans sa recherche en full-text, l'utilisateur pourra choisir dans quelles catégories de l'application il va effectuer sa recherche. Plusieurs cases peuvent ainsi être cochées.

Remarque : une recherche en full-text a ses avantages, mais ne permet cependant pas de rechercher dans les documents pouvant être attachés aux fiches. Il est donc intéressant de compléter cette recherche par une recherche par thèmes.

B) Recherche avancée

Les fiches appartenant aux catégories bibliothèque spécialisée, contacts utiles, agenda et outils présentent une structure différente. La catégorie "contacts utiles" ne possède par exemple pas de champ "titre" ni de champ "auteur" par rapport à la catégorie « ressources documentaires ». Pour cette raison, nous avons choisi d'organiser la recherche avancée par catégories de documents. Pour chaque catégorie de document se rapporte donc un mode de recherche avancée propre. La recherche avancée permet une recherche sur un plus grand nombre de champs. Tous les champs ne doivent pas obligatoirement être remplis par l'utilisateur qui effectue la recherche. Les champs en recherche avancée propres à chaque catégorie documentaire se présentent comme ci-dessous.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D
	Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche avancée ressources documentaires **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple **Recherche avancée** Recherche par thèmes **Ressources documentaires** Contacts utiles Agenda Outils **Type(s)** : Livre v *Types de sources présents dans les fiches documentaires avec un champ « tous »* **Sous-type(s)[20] :** Aucun v *Un champ « tous » et un champ « aucun » peuvent être prévus.* **Auteur :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Titre :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Mot(s) :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Langue(s) de la source :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Anglais 0 Autre 0 Toutes *Plusieurs cases peuvent être cochées.* **Localisation(s) :** Bibliothèque du CDC v *Un champ « partout » et « aucun » peuvent être prévus.* Nombre maximal de résultats par page : 20 v **Rechercher**

Auteur : L'idéal serait de permettre une recherche vaste sur différents auteurs à partir de premières lettres encodées par les utilisateurs (exemple : Exupé*).

Mot(s) : Recherche possible en full-text en complément des champs déjà existants.

[20] Pour toutes les recherches avancées et si les possibilités techniques du système le permettent, il serait intéressant qu'en fonction du type de document recherché s'affiche automatiquement en dessous un menu déroulant reprenant la liste des sous-types de sources correspondant à ce type. Si les possibilités techniques ne le permettent cependant pas, un sous menu déroulant avec tous les types de sources/sous types de sources pourrait s'afficher.

Cette recherche est réalisée aussi dans les champs « thèmes » et « description » des fiches.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue · Ressources · Rechercher ressources · Ma bibli · Plan · Contact · Aide · Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche avancée contacts utiles **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple **Recherche avancée** Recherche par thèmes Ressources documentaires **Contacts utiles** Agenda Outils **Type(s) :** Contact externe v *Types de sources présents dans les fiches documentaires avec un champ « tous »* **Sous-type(s) :** Secteur scientifique v *Un champ « tous » et un champ « aucun » peuvent être prévus.* **Ville :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Mot(s) :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Langue(s) du contact :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Anglais 0 Autre 0 Toutes *Plusieurs cases peuvent être cochées* Nombre maximal de résultats par page : 20 v **Rechercher**

Mot(s) : Recherche possible en full-text en complément des champs déjà existants.
Cette recherche est réalisée aussi dans les champs « thèmes » et « description » des fiches.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche avancée agenda **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple **Recherche avancée** Recherche par thèmes Ressources documentaires Contacts utiles **Agenda** Outils **Type(s) :** Formations v *Types de sources présents dans les fiches documentaires avec un champ « tous »* **Date de l'événement (aaaa/mm/jj) :** ..... C >> ..... C **Ville :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Organisateur :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Mot(s) :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Langue(s) de l'événement :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Anglais 0 Autre 0 Toutes *Plusieurs cases peuvent être cochées.* Nombre maximal de résultats par page : 20 v **Rechercher**

Date de l'événement : C : Petit calendrier apparaissant automatiquement. Une recherche peut être faite pour une date précise ou d'une période à une autre (comme dans l'Intradoc).

Mot(s) : Recherche possible en full-text en complément des champs déjà existants.
Cette recherche est réalisée aussi dans les champs « thèmes » et « description » des fiches.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue · Ressources · **Rechercher ressources** · Ma biblio · Plan · Contact · Aide · Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche avancée outils **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple · **Recherche avancée** · Recherche par thèmes Ressources documentaires · Contacts utiles · Agenda · **Outils** **Type(s) :** Gestion documentaire v *Types de sources présents dans les fiches documentaires avec un champ « tous »* **Support(s) :** Papier v *Choix entre « papier », « sites Internet » , « CD Rom » et « tous ».* **Mot(s) :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en les combinant à l'aide de AND (ET) et OR (OU). **Langue(s) de l'outil :** 0 Français 0 Néerlandais 0 Anglais 0 Autre 0 Toutes *Plusieurs cases peuvent être cochées.* **Localisation(s) :** Bibliothèque du CDC v *Un champ « aucun » et « partout » peuvent être prévus.* Nombre maximal de résultats par page : 20 v *(liste de choix)* **Rechercher**

Mot(s) : Recherche possible en full-text en complément des champs déjà existants.
Cette recherche s'étendrait aussi dans les champs « thèmes » et « description » des fiches.

C) Recherche par thèmes

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma biblio | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche par thèmes **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple Recherche avancée **Recherche par thèmes** Vous pouvez cocher le ou les thèmes pour lesquels vous souhaitez rechercher des fiches. Vous avez aussi la possibilité de faire une recherche dans certaines parties de l'application et d'ajouter des mots en complément de cette recherche. **Matières judiciaires** ❑ Criminalité contre les biens ❑ Criminalité contre l'environnement ❑ Criminalité contre les personnes ❑ Criminalité des jeunes ❑ Criminalité financière et économique ❑ Criminalité organisée ❑ Drogues ❑ Hooliganisme ❑ Hormones ❑ Immigration illégale/trafic d'êtres humains ❑ Trafic d'armes ❑ Terrorisme et sectes ❑ Autres **Matières techniques et scientifiques** ❑ Analyses scientifiques ❑ Armes (balistique) – véhicules – identification d'objets ❑ Empreintes digitales ❑ Gestion de la scène de crime et suivi des pièces saisies ❑ Incendies – Explosifs ❑ Photo – vidéo – Images ❑ Traces biologiques ❑ Traces mécaniques et empreintes autres que digitales ❑ Autres

Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche par thèmes **Recherche commune dans les ressources de la référothèque** Recherche simple Recherche avancée **Recherche par thèmes** **(suite)** **Matières de police administrative** ❑ Ordre public ❑ Police des transports ❑ Prévention ❑ Protection des personnes et des marchandises ❑ Police de la route ❑ Autres **Eclairage des sciences humaines** ❑ Criminologie ❑ Démographie ❑ Droit ❑ Etudes policières ❑ Gestion et management ❑ Histoire ❑ Psychologie ❑ Sociologie ❑ Statistique ❑ Autres **Mots :** ..... Vous pouvez rechercher plusieurs mots en complément de votre recherche par thèmes en les combinant à l'aide de AND (et) et de OR (ou). **Rechercher dans :** 0 Ressources documentaires spécialisées 0 Agenda 0 Contacts utiles 0 Tout Nombre maximal de résultats par page : 20 v *(liste de choix)* Rechercher

Cette page donne accès à une liste de thèmes regroupés par catégories à cocher. L'utilisateur peut choisir dans quelles catégories d'informations il va effectuer sa recherche.

D) Fonctionnalité de recherche

Il serait intéressant que l'application conserve une trace des différents mots recherchés par chaque utilisateur dans l'application. C'est actuellement le cas sur le site du moteur de recherche http://www.google.be où, en cliquant sur le champ recherche et en appuyant sur la touche directionnelle du bas, le système garde en mémoire tous les mots recherchés par l'utilisateur. Une fonctionnalité du même type pourrait être intégrée dans le système.

3.3 Présentation des résultats de recherche simple, avancée et par thèmes

Si l'utilisateur effectue une recherche, il va accéder à une version plus réduite et plus simple des fiches documentaires. Cette version réduite des fiches documentaires présentée ci-dessous comprend les éléments suivants :

- la référence de la ressource, du contact, de l'évènement ou de l'outil
- la catégorie à laquelle appartient la référence
- le type
- le sous-type (si il existe)
- le thème (si il existe)
- la localisation (si elle existe)
- la date d'entrée en système de la fiche

En cliquant sur le champ référence, l'utilisateur a accès à une fiche complète du document comprenant des éléments supplémentaires comme sa langue, sa description, un lien vers un document ou un site Internet, la personne de contact,…

Les résultats d'une recherche s'affichent par défaut par date d'entrée en système de ceux-ci. Seules les champs existants dans les fiches documentaires sont visibles dans les résultats.

A) Présentation d'une liste de résultats

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque
Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche commune simple bibliothèque spécialisée, contacts utiles, agenda et outils >> Résultats

Recherche commune bibliothèque spécialisée, contacts utiles, agenda et outils

Résultats : 4 document(s)

Trier les résultats par : Catégorie v Ascendant v

Imprimer les résultats

---

1. VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia SA, 307p., Coll. Academia Bruylant, ISBN 2-87209-803-8.

Catégorie : Ressource documentaire
Type : Livre
Thème(s) : Statistique, Histoire, Criminalité
Localisation : Bibliothèque DGJ/DJT/RetD QA
Entrée système : 20051028

---

2. *Vakgroep Strafrecht en Criminologie*, Universiteitstraat 4, 9000 Gent, 09/263 69 36 (secretariaat), Contact : Paul Ponsaers 09/ 264 69 36, paul.ponsaers@ugent.be.

Catégorie : Contact utile
Type : Secteur Scientifique
Thème(s) : Droit, Criminologie
Entrée système : 20050811

---

3. *La formation du Policier, œuvre collective et solidaire*, 30 septembre 2004, Académie de Police de la Province de Namur Rue Henri Blès 188-190 5000 Namur, Organisation : Direction Générale des Ressources Humaines de la Police Fédérale Belge.

Catégorie : Agenda
Type : Formation
Thème(s) : Formation/évènement policier
Entrée système : 20050728

---

4. *Google*, Moteur de recherche, http://www.google.com
Catégorie : Outils
Type : Moteur de recherche
Entrée système : 20050728

Retourner à sa recherche **Nouvelle recherche**

Fonctionnalités

Trier les résultats : L'utilisateur peut trier les résultats de sa recherche par catégorie de document (ressources documentaires, contact, …), type de document, localisation, thème ou date d'entrée des documents dans l'application.

Imprimer sa liste de recherche. L'utilisateur peut aussi imprimer les résultats de ses recherches et voir des versions plus complètes des fiches en cliquant sur la liste de résultats.

Retourner à sa recherche. Possibilité pour l'utilisateur de retourner à sa dernière recherche et d'en modifier les critères.

C) Présentation d'une fiche

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche commune simple >> Résultats >> Fiche documentaire

Visualisation d'une fiche

Imprimer la fiche Sauvegarder la fiche Retourner aux résultats

Fiche Active : FID RD548-01 Entrée système : 20050728
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) Dernière modification : 20050802

Catégorie : Ressource Documentaire

Type : Livre

Sous-type : Aucun

Degré de sécurité : Public

Référence : VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia SA, 307p., Coll. Academia Bruylant, ISBN 2-87209-803-8.

Langue(s) de la source : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre

Thème(s) : Statistique

Description : Approche pluridisciplinaire de la statistique belge, de sa conception jusqu'à sa diffusion et son exploitation.

Localisation : Bibliothèque DGJ/DJT/R&D – QA

Contact : Robert SCHUMANN robert.schumann@police.be

Lien(s) : http://www.quetelet.net

Faites parvenir cette fiche :
Votre nom :..... Votre prénom : .....
E-mail du ou des destinataires :.....
(Mettez les e-mails des destinataires entre virgules si il y en a plusieurs)
Envoyer

Nouvelle recherche

Fonctionnalités

Après avoir accédé à une fiche, l'utilisateur aura la possibilité d'imprimer celle-ci, de sauvegarder sa fiche dans son espace membre et de revenir aux résultats de sa recherche pour consulter d'autres fiches.
Comme le site Internet de la bibliothèque virtuelle du patrimoine canadien le présente (voir http://bv.cdeacf.ca/), il serait intéressant pour un utilisateur consultant l'application de pouvoir diffuser une fiche documentaire à des personnes pouvant être intéressées par celle-ci. Nous avons donc ajouté cette fonctionnalité à l'application.

C) Sauvegarde de résultats de recherche ou de fiches

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | **Rechercher ressources** | Ma bibli | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche commune simple >> Résultats >> Fiche documentaire >> Sauvegarder **Sauvegarder des fiches** Vous avez ici la possibilité d'enregistrer les fiches documentaires sélectionnées par vous. Celles-ci seront conservés dans votre Espace personnel. Nom : Leschiffresducrime **Sauvegarder** Nouvelle recherche Accéder à « Ma bibliothèque »

Logo de l'interface	Référothèque de la Police Fédérale **FR** NL D							
	Bienvenue	Ressources	**Rechercher ressources**	Ma bibli	Plan	Contact	Aide	Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Rechercher ressources >> Recherche commune simple >> Résultats >> Fiche documentaire >> Sauvegarder >> Sauvegarde réalisée

Sauvegarde réalisée

L'enregistrement a été réalisé avec succès.

Accéder à « Ma bibliothèque »

4. Ma bibliothèque

Toute personne s'identifiant dans l'application aura accès à un espace personnel contenant son profil, la sauvegarde de ses recherches et un espace « gestion de l'application » pour les personnes habilitées à gérer celle-ci (rédaction de fiches, modérations de fiches, …).

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | Rechercher ressources | **Ma bibli** | Plan | Contact | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ma bibliothèque **Bienvenue dans votre espace personnel …** Vous pouvez dans cet espace accéder à votre profil personnel, à vos fiches sauvegardées et à la gestion de l'application. Mon profil Mes recherches Gestion de l'application

4.1 Mon profil

L'utilisateur a ici la possibilité de voir son profil et de le modifier en conséquence.

Il peut aussi changer son mot de passe, choisir de recevoir certaines nouveautés relatives aux catégories d'informations ou aux catégories de thèmes et fixer la fréquence de ces e-mails. Nous proposons comme fréquence de réception des e-mails deux fois par semaine, une fois par semaine, une fois tous les quinze jours et une fois tous les mois.

L'utilisateur peut aussi visualiser son ou ses statuts attribués dans l'application (lecteur, rédacteur, validateur) mais n'a pas la possibilité de les modifier.

Différents statut pourront être attribués par rapport à l'application :

- **Lecteur** : statut réservé à toute personne pouvant uniquement consulter l'application et son contenu.

- **Rédacteur** : possibilité pour la personne titulaire de ce statut de rédiger des fiches à intégrer dans la base de données et de modifier des fiches alimentant l'application. Les fiches crées seront soumises à validation.

- **Validateur** : possibilité pour la personne titulaire de ce statut de valider et d'éditer les fiches des rédacteurs supervisés par lui dans l'application (activation) ou d'en retirer (désactivation).

- **Administrateur** : personne gérant les accès et possédant l'ensemble des droits sur la base de données : modification de fiches, suppression des fiches, modification de la structure de la base de données (ajouts de champs, ajout/suppression d'items préencodés) et modification du statut d'une personne.

- **Webmaster** : personne gérant le design et l'interface de l'application, l'ergonomie, la mise en ligne et les liens entre l'application sur Intranet et sur Internet (copie, mise à jour).

Une personne pourra être titulaire de plusieurs statuts et cet aspect sera abordé dans le **chapitre 7** : gestion du système.

Logo de l'interface	Référothèque de la Police Fédérale **FR** NL D Bienvenue · Ressources · Rechercher ressources · **Ma bibli** · Plan · Contact · Aide · Déconnexion

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ma bibliothèque >> Mon profil

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Mon profil

Vous avez ici la possibilité de visualiser ou d'effectuer des changements dans votre profil.

Organisation : Police Fédérale/DGJ V
Nom : ----------
Prénom : ----------
Fonction : ----------
Rue et numéro (boite postale) : ----------
Code postal : ----------
Ville : ----------
Numéro de téléphone : **********
Adresse e-mail : ******@**********

Changer mon mot de passe :
Mot de passe actuel : ******
Nouveau mot de passe : *******
Confirmer le mot de passe : *******
Vous avez seulement besoin de confirmer votre nouveau mot de passe si vous l'avez changé ci-dessus.

Je souhaite être averti par e-mail des nouveautés dans la référothèque relatives aux sources d'informations suivantes :
0 Toute les nouveautés
0 Ressources Documentaires 0 Contacts utiles 0 Agenda 0 Outils [3 choix maximum]
et
relatives aux catégories d'information suivantes[21] :
0 Toutes les nouveautés
0 Matières judiciaires 0 Matières techniques et scientifiques
0 Matières administratives 0 Eclairage des sciences humaines [3 choix maximum]

0 Je ne souhaite pas être tenu au courant des nouveautés

Fréquence des e-mails : Une fois par semaine v

Langue de l'application : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand

Statut(s) : **Lecteur** **Rédacteur** *(statuts de l'utilisateur visibles par lui-même mais non modifiables)*

Modifier

Ma bibliothèque Mes recherches Gestion de l'application

[21] Pour éviter de submerger l'utilisateur d'informations, cette liste peut être accompagnée d'une arborescence plus détaillée présentant les différents thèmes de l'application.

4.2 Mes recherches

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue · Ressources · Rechercher ressources · **Ma bibli** · Plan · Contact · Aide · Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ma bibliothèque >> Mes recherches **Mes recherches** Voici les fiches que vous avez sauvegardées. Vous avez la possibilité de les visualiser, de les supprimer ou de les exporter sur votre disque dur. Cochez la recherche souhaitée et cliquez ensuite sur l'option désirée. Trier les résultats par : Date v Ascendant v MONTRER SUPPRIMER RENOMMER EXPORTER FICHES **NOM** **DATE DE RECHERCHE ^** ☐ ContactPaulPonsaers 20050822 ☐ Les chiffres du crime 20050930 ☐ ... Trier les résultats par : Date v Ascendant v MONTRER SUPPRIMER RENOMMER EXPORTER FICHES Ma bibliothèque Mon profil Gestion de l'application

En entrant dans sa zone "mes recherches", l'utilisateur a la possibilité d'accéder aux fiches sauvées par ses soins. Ses recherches sont présentées sous forme d'un tableau ci-dessus.

Il peut également exporter ou supprimer celles-ci et les trier ses recherches par nom, par date ou par nature (liste de résultat ou fiche documentaire).

Vision d'une fiche sauvegardée

Logo de l'interface

Référothèque de la Police Fédérale

FR NL D

Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	**Ma bibli**	Plan	Contact	Aide	Déconnexion

Ressources
Bibliothèque
Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Ma bibliothèque >> Mes recherches >> Fiche sauvegardée

Fiche sauvegardée

Imprimer la fiche Exporter la fiche Supprimer la fiche Retour

Fiche Active : FID RD548-01 Entrée système : 20050728
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) Dernière modification : 20050802

Catégorie : Ressource Documentaire

Type : Livre

Sous-type : Aucun

Degré de sécurité : Public

Référence : VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia SA, 307p., Coll. Academia Bruylant, ISBN 2-87209-803-8.

Langue(s) du contact : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre

Thème(s) : Statistique

Description : Approche pluridisciplinaire de la statistique belge, de sa conception jusqu'à sa diffusion et son exploitation.

Localisation : Bibliothèque DGJ/DJT/R&D – QA

Contact : Robert SCHUMANN robert.schumann@police.be

Lien(s) : http://www.quetelet.net

Faites parvenir cette fiche :
Votre nom :..... Votre prénom : .....
E-mail du ou des destinataires :.....
(Mettez les e-mail des destinataires entre virgules si il y en a plusieurs)
Envoyer

Imprimer la fiche Supprimer la fiche Retour

4.3 Gestion de l'application

Dans la partie "gestion de l'application", chaque personne aura accès à certaines rubriques de gestion selon ses droits d'accès.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale**							
								FR NL D
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	**Ma bibli**	Plan	Contact	Aide	Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Ma bibliothèque >> Gestion de l'application **Gestion de l'application** > Création et modification de fiches *Encodage de nouvelles fiches dans l'application.* *(Fonction accessible aux statuts de rédacteur).* > Activation ou désactivation de fiches *Rendre public ou archiver des fiches rédigées par les rédacteurs* *(Fonction accessible aux statuts de validateur et d'administrateur).* > Gestion des accès *Gestion des accès au système et des statuts de chaque utilisateur.* *(Fonction uniquement accessible à l'administrateur).* Ma bibliothèque Mon profil Mes recherches							

Vous trouverez plus d'information sur cette partie dans le chapitre 7 : Gestion du système.

5. Plan du site

L'utilisateur a une vue sur le plan de l'application et la possibilité d'accéder aux différentes rubriques de la Référothèque de la Police Fédérale.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D							
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	Ma bibli	**Plan**	Contact	Aide	Déconnexion

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Vous êtes ici : Bienvenue >> Plan

Plan de la Référothèque de la Police Fédérale

1. Page d'accueil
2. Ressources documentaires
   2.1 Bibliothèque spécialisée (classés par thèmes)
   2.2 Contacts utiles (classés par types)
   2.3 Agenda des événements (classés par types et accompagnés de liens)
   2.4 Outils (classés par types)
   2.5 Catalogues de bibliothèques
   2.6 Intradoc et Dailydoc de la Police *(lien à faire vers l'interface documentaire Intradoc)*

3. Rechercher
   3.1 Rechercher dans les ressources de la référothèque
      3.1.1 Recherche simple
      3.1.2 Recherche avancée
      3.1.3 Recherche par thématiques
   3.2 Rechercher dans les catalogues de bibliothèques :
      3.2.1 Recherche Vubis : Catalogue de la Bibliothèque du CDC
      3.2.2 Recherche dans les autres catalogues de bibliothèque
   3.3 Rechercher dans l' Intradoc
      (Lien vers le moteur de recherche de l'Intradoc)
   3.4 Rechercher sur ce site

4. Ma bibliothèque
   4.1 Mon profil
   4.2 Mes recherches
   4.3 Gestion du système

5. Plan du site

6. Contact

7. Aide

8. Nouveautés

6. Contact

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D Bienvenue | Ressources | Rechercher ressources | Ma bibli | Plan | **Contact** | Aide | Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Contact **Personnes de contact pour l'application** Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour répondre à tous les problèmes que vous rencontrez. **Webmaster de l'application** Pour tout problème technique d'utilisation de l'application (une page ou une rubrique n'apparaît pas sur le site, problèmes d'ergonomie ou de design de l'application, …), contactez le Webmaster. Nom Tél Adresse e-mail **Administrateur de l'application** L'administrateur accorde les accès et les statuts dans l'application sur base d'une décision de la Commission d'Accompagnement et possède l'ensemble des droits sur la base de données (ajouts de champs, ajout/suppression d'items préencodés, …). Vous pouvez le contacter pour tout problème lié à ces différents aspects. Nom Tél Adresse e-mail

7. Aide

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale** **FR** NL D							
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	Ma bibli	Plan	Contact	**Aide**	Déconnexion
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Aide **Aide** Les rubriques FAQ et Index sont des rubriques mises à votre disposition pour vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez en utilisant cette application. FAQ (Problèmes techniques, …) Index Règlement de l'application *(Lien vers le règlement de l'application)* Pour contacter toute personne au sujet de l'application, vous pouvez cliquer ici. *(Lien vers la rubrique "contact").*							

Nous proposons que cette rubrique d'aide soit essentiellement composée d'une rubrique « Frequently Asked Questions » composée principalement d'une liste de problèmes techniques fréquemment rencontrés par les utilisateurs de l'application. Cette rubrique pourra également être agrémentée d'un index. Nous proposons que le contenu de ces deux rubriques soit réalisé par les développeurs de l'application en fonction des problèmes techniques pouvant se poser lors de l'utilisation de celle-ci et en fonction de la configuration de l'application. Des liens vers le règlement de l'application et vers des personnes de contact dans celle-ci peuvent également être présents dans cette rubrique.

8. Se déconnecter

L'utilisateur a ici la possibilité de se déconnecter de l'application pour laisser la place à un autre utilisateur.

Logo de l'interface	**Référothèque de la Police Fédérale**							**FR** NL D
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	Ma bibli	Plan	Contact	Aide	**Déconnexion**
Ressources Bibliothèque Spécialisée Contacts utiles Agenda Outils Catalogues de bibliothèques Intradoc **Rechercher sur ce site :** ..... Go **Ma bibliothèque** Mon profil Mes recherches Gestion du système Nouveautés	**Vous êtes ici :** Bienvenue >> Se déconnecter **Se déconnecter** Votre session est maintenant terminée. Merci pour votre visite et à bientôt ! L'équipe de l'application.							

III. Présentation des rubriques verticales de l'application

1. Possibilités

Le bandeau vertical de l'application récapitule essentiellement le contenu du bandeau horizontal de l'application. Il permet en effet d'accéder directement aux ressources de l'application et à « ma bibliothèque », la zône personnelle de l'utilisateur.

En plus de ces accès, nous avons aussi mis dans ce bandeau une possibilité de recherche rapide dans toute l'application, aussi bien dans les fiches documentaires que dans le contenu des rubriques de l'application.

2. Nouveautés

Le bandeau vertical contient de façon supplémentaire au bandeau horizontal une fonction "nouveautés" permettant à l'utilisateur de voir les dernières nouveautés parues sur le site. Ces nouveautés pourront se voir de deux manières : soit en choisissant un certain nombre de dernières références parues dans l'application, soit d'après une certaine date de consultation. Pour aider l'utilisateur à dater la période à laquelle il souhaite voir des références, la date à laquelle il a dernièrement consulté l'application pourrait s'inscrire automatiquement.

Logo de l'interface	Référothèque de la Police Fédérale **FR** NL D							
	Bienvenue	Ressources	Rechercher ressources	Ma bibli	Plan	Contact	Aide	**Déconnexion**

Vous êtes ici : Bienvenue >> Nouveautés

Ressources
Bibliothèque Spécialisée
Contacts utiles
Agenda
Outils

Catalogues de bibliothèques
Intradoc

Rechercher sur ce site :
.....
Go

Ma bibliothèque
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système

Nouveautés

Nouveautés

Vous pouvez visualiser ici les dernières références encodées dans l'application. Choisissez dans un premier temps SOIT le nombre de références que vous souhaitez visualiser ou SOIT la date à partir de laquelle vous souhaitez visualiser des références.

Cochez dans un second temps les ressources et les thèmes qui vous intéressent.

Nombre de nouveautés ou période de référence

Voir les 10 V dernières références
(Possibilité de choix : 10 – 20- 30 –40 – 50)

OU

Voir les références mises en ligne depuis le AAAA - JJ- MM
Date de dernière consultation : 20050109 *(si c'est techniquement possible que cette date apparaisse)*

Voir les nouveautés dans :
Ressources
0 Toutes les ressources
0 Ressources Documentaires 0 Contacts utiles 0 Agenda 0 Outils

Thèmes[22]
0 Tous les thèmes
0 Matières judiciaires 0 Matières techniques et scientifiques
0 Matières administratives 0 Eclairage des sciences humaines [3 choix maximum]
0 Je ne souhaite pas être tenu au courant de ces nouveautés

VALIDER

Recevoir par e-mail les nouveautés de l'application

[22] Pour éviter de submerger l'utilisateur d'informations, cette liste peut être accompagnée d'une arborescence plus détaillée présentant les différents thèmes de l'application.

CHAPITRE 6 : Structuration des sources et encodage des fiches

I. Structuration des sources

En fonction des besoins exprimés par les membres des services de Police rencontrés, nous proposons que le contenu de l'application soit organisée en quatre catégories de ressources et comprenne les types et les sous-types d'informations présentés comme ci-dessous. Ces quatre catégories de ressources seraient : des ressources documentaires spécialisées, une base de données de contacts utiles, un agenda des évènements et des outils de gestion de l'information.

1. Catégorie 1 : Bibliothèque spécialisée

L'application comprendrait tout d'abord une bibliothèque spécialisée comprenant les types et les sous-types d'informations présentés ci-dessous. Nous avons indiqué les différents sous-types de sources par des puces présentes en dessous de certains types de document.

Types de sources (et sous-types)	**Détails et exemples de sources**
Livre	Ouvrages entiers ou actes de conférence publiés sous forme de livres.
Partie de livre	Chapitre d'un livre ou partie d'un livre.
Article	Articles scientifiques, de presse spécialisée et contributions aux actes de conférences. Nous ne visons pas ici les articles de presse généralistesqui se trouvent déjà dans l'Intradoc. Exemples d'articles : Articles issus de The Forensic Science Society, de Grain and Pixel, Recht Magazine NL, revues possédées par l'Insitutut National de Criminalistique et de Criminologie, …
Revue	Revue scientifique. Une fiche documentaire sera établie pour chaque nom de revue référencé.
Travail de fin d'étude ➢ Thèse ➢ Mémoire ➢ Autres travail	Sous-types de travaux de fin d'étude : Thèses et mémoires ou autres types de travaux (travaux pour un cours spécifique, rapports de stage, …).
Rapport/note ➢ Document interne Police ➢ Document externe Police	A titre d'exemples : Synthèses de dossiers ou de problématiques, rapports des analystes stratégiques fédéraux et d'arrondissement[23], études des directions générales, normes et conseils de sécurité, notes de cours, fiches navettes, comptes-

[23] Une liste des titres des différentes analyses réalisées à la Police existe actuellement sous format papier au service Analyse Stratégique du CGC ou à la DGJ.

	rendus de réunions ou de conférences (sans que ce soit des actes de conférences eux-même), note sur les phénomènes analysés par les analystes stratégiques,… Ces rapports peuvent être aussi issus de l'extérieur de la Police Fédérale (recherches universitaires, …).
Manuel/syllabus ➢ Formation ➢ Conférence/colloque ➢ Documentation technique	Manuels et syllabus de formation de la Police, actes de conférences non publiés, interventions à des conférences. Documentations techniques et modes d'emploi.
Sites Web	Différentes sortes de sites Web peuvent être référencés. Voici quelques type de sites à titre d'exemples. ➢ Des sites policiers belges ou étrangers : Police Fédérale Belge (http://www.fedpol.be/), les sites des différents services de Police, le site d'Interpol et d'Europol, le site de la Police Montée Canadienne (http://www.rcmp-grc.gc.ca/) ➢ Des sites d'administrations publiques ou liés à des administrations publiques : les sites des Services Publics Fédéraux, le site du Sénat (http://www.senat.be), le site de la Chambre (http://www.lachambre.be), le site de l'Union Européene, les sites de la Région Wallonne et de la Communauté Française, le site de la Division Statistique du SPF Economie, emploi et énergie en Belgique (http://www.statbel.be), le site de législation http://www.juridat.be (SPF Justice). ➢ Des sites de Centres ou d'Organismes de recherche : l'ULB, les FUNDP, l'Ulg, le FNRS, le CNRS, l'ENFSI : European Network of Forensic Science Institutes http://www.enfsi.org/. ➢ Des sites Web liés à la presse spécialisée : la CRC press : http://www.crcpress.com (livres, journaux et documents électroniques publiés de différents types : biologie, sciences environnementales, mathémathique, statistiques, …). Des sites de revues scientifiques mises sur Internet (ex : la revue « The forensic science society » : http://www.forensic-science-society.org.uk ,…) ➢ Des sites du Secteur Privé. Ex : Sites de sociétés de consultance (ex : KPMG, Deloitte et Touche), sites de laboratoires d'analyses (http://www.sirchie.com), sites d'assurances et d'entreprises. ➢ Des sites du secteur social. Ex : Site de la ligue des droits de l'homme, site d'associations d'aide aux victimes ou aux auteurs d'infractions, …). Divers autres types de sites peuvent aussi être référencés selon les besoins des utilisateurs de l'application.
Manuel/syllabus ➢ Formation ➢ Conférence/colloque ➢ Documentation technique	Manuels et syllabus de formation de la Police, actes de conférences non publiés, interventions à des conférences. Documentations techniques et modes d'emploi.
Matériaux audiovisuels[24] et multimédia[25]	On peut mettre dans cette catégorie

[24] Par audiovisuel, nous entendons un terme générique regroupant *« les images fixes, les phonogrammes et les films ou documents images animées »* (norme Z44-065, BOULOGNE Arlette, 2002, p42).

[25] Le multimédia est *« un produit ou un service original qui associe des informations d'origines diverses (texte, image, son, vidéo, …) en offrant à l'utilisateur la possibilité de les consulter de façon interactive, le tout étant disponible sous forme numérique ». (De BAENST-VANDENBROUCKE Anne.,*

➢ Audio (cassette ou CD audio) ➢ Vidéo ➢ Photo/images ➢ CD Roms	- les enregistrements sonores (cassette audio ou CD), - les films ou émissions télévisées (Cassette vidéo ou DVD), - les photos ou les images - les programmes informatiques et CD Roms principalement, mais aussi tous les autres supports impliquant une interactivité. Ex : CD-Roms de l'INCC, CD-Roms d'analyse d'ADN, …
Divers	Diverses sources d'informations non insérables spontanément dans les catégories ci-dessus. Ex : législation complémentaire à celle se trouvant dans l' Intradoc (ex : législation sur l'ADN), carte identifiant les 196 zones de Police (pour la DGA).

2. Catégorie 2 : Contacts utiles

La catégorie « Contacts Utiles » contiendrait des types de contacts organisées comme suit.

Types de contacts	**Détails et exemples**
Police locale belge	Contacts et domaines de compétences des membres des services de Police locale
Police fédérale belge	Contacts et domaines de compétences des membres des services de Police fédérale
Polices nationales hors Belgique	Ex : Police Française, Police Canadienne, …
Institutions policières Internationales	Ex : Interpol, Europol.
Secteur public	Autorités et administrations publiques. Villes, communes, provinces, région wallonne –flamande, SPF fédéraux, associations des villes et des communes de Flandre (statistiques sur les communes, …).
Secteur privé	Entreprises, sociétés de consultance, …
Secteur scientifique	Exemple : Universités, Centres de Recherche, services universitaires, associations des polices scientifiques en Europe, associations d'entomologie, …
Secteur judiciaire	Ex : Cours et Tribunaux, Parquets, Prisons, …
Secteur social	Ex : Maisons de Justice, aide sociale justicielle, aide aux auteurs, …
Services d'inspection et de contrôle	

Cette partie « contacts utiles » pourrait être remplie à partir du répertoire CRC de la Police répertoriant les coordonnées de l'ensemble des membres de la Police Belge ou à partir des carnets d'adresse ou des contacts personnels des membres des services de Police. Ce répertoire pourrait également se baser sur certaines listes existantes. Il existe ainsi au service Recherche et Développement et Assurance Qualité de la Police Scientifique une liste de l'ensemble des membres des

1998, p5). « Il est le résultat de la convergence de divers domaines dont les principaux sont l'audiovisuel, l'informatique, les télécommunications et les arts graphiques. » (Ibid., p7). Par « multimédia », nous entendons essentiellement ici pour l'application les cd-roms et tout autre support basé sur l'interactivité. Bien que les Sites Web rentrent aussi dans le mutimedia, nous avons préféré créer une catégorie séparée pour ceux-ci pour des raisons de plus grande clarté.

laboratoires répertoriant les diplômes et les formations suivies par ces personnes avant et pendant leur entrée en fonction à la Police.

3. Catégorie 3 : Agenda des événements

Cet agenda reprendra les événements organisés à la Police ou à l'extérieur de la Police pouvant intéresser les membres des services de Police. Cette rubrique serait organisée sous forme d'un calendrier avec des fiches spécifiques détaillant de façon précise chaque événement proposé.

Types d'événements	Détails et exemples
Formations	Les fiches des formations seront reliées à la liste des formations déjà existantes à la Police. Ex : liste des formations de la DPF : http://www.police.ac.be/menu_17.htm Ex : liste des formations Internationales (CEPOL) : http://www.police.ac.be/menu_93.htm
Conférences	Conférences organisées à la Police ou à l'extérieur de la Police.
Congrès/colloques	Congrès/colloques organisés à la Police ou à l'extérieur de la Police.
Autres événements	Toutes autres activités pouvant intéresser les membres des services de Police, par exemple une exposition.

4. Catégorie 4 : Outils

Rentre dans cette catégorie tous les outils pouvant faciliter le travail des membres des services de Police dans leur utilisation des informations (recherche documentaire, tris dans les informations, gestion documentaire, outils d'aide à la rédaction, …). Ces outils peuvent se présenter sur un support papier ou sur un support informatique.

Types d'outils	Détails et exemples
Moteurs de recherche	http://www.google.com, http://www.altavista.com, … Moteurs de recherche généraux et spécialisés (recherche de groupes de discussion, d'images, …)
Encyclopédies	http://www.wikipedia.org Encyclopédie Universalis, …
Dictionnaires	Dictionnaires en lignes, dictionnaires de traduction, dictionnaires sur spécialisés, …
Logiciels	Logiciels freewares, sharewares ou tous logiciels payant pouvant aider l'utilisateur dans sa gestion de l'information. Exemple : Endnote : http://www.endnote.com (logiciel de gestion de références bibliographiques), logiciels open-sources, notices, aides en ligne, mises à jours de programmes (exemple

	http://www.microsoft.com), …
Autres outils	Tous les autres types d'outils ne rentrant pas dans les types proposés. Ex : groupes de discussions http://groups.google.com/ : groupes de discussion google.

II. Structuration et encodage des fiches pour chaque catégorie d'information

Nous allons ici présenter la structuration et l'encodage des fiches de l'application pour chaque catégorie d'information présentée ci-dessus. Il existe en effet une base de données spécifique derrière les fiches qui seront encodées.

Normes et sources

Pour établir la structuration des fiches présentées ci-dessous, nous nous sommes inspirées de différentes sources et standards documentaires existants. Nous nous sommes ainsi appuyées sur l'initiative « Dublin Core » référençant différentes méta-données pouvant être inclues dans des fiches documentaires[26]. Nous avons aussi pris exemple sur la structuration des fiches existant dans les systèmes documentaires de la Police (Intradoc, catalogue Vubis, …) et avons également consulté les fiches documentaires de différents sites de « bibliothèques virtuelles »[27]. Pour structurer les références bibliographiques liées à chaque type de source d'information, nous avons également utilisé les conventions BibTeX[28] et nous sommes inspirées de la norme internationale ISO 690 : 1987 « Information et documentation – Références bibliographiques – Contenu, forme et structure », complétée en 1997 par la norme ISO 690- 2 « Documents électroniques, documents complets ou partie de documents ». En dehors de ces sources, nous avons, pour terminer, aussi consulté différents livres et brochures sur la gestion documentaire[29] et sur la manière de référencer des documents.

1. Catégorie 1 : Bibliothèque spécialisée

[26] Nous avons utilisé à ce propos la norme documentaire ISO 15836 :2003(E) : « Information and documentation – The Dublin Core metadata element set », http://www.niso.org/international/SC4/n515.pdf et consulté le site Internet http://www.dublincore.org

[27] Voir bibliographie.

[28] http://www.irit.fr/ACTIVITES/EQ_TCI/BIBLIO/help_bibtex_fr.html

[29] Nous pouvons citer parmi ceux-ci ces trois documents. 1) BOULOGNE A, 2002, *Comment rédiger une bibliographie*. 2) *Références bibliographiques : guide de rédaction et présentation*, Infothèque de la Haute Ecole de Genève. 3) *Présentation des normes bibliographiques*, 2003, Centre international de Hautes Etudes Agronomiques Méditéranéen de Montpellier.

Les fiches de cette catégorie seront présentées en deux parties. Nous présenterons dans un premier temps une série d'éléments communs à toutes les sources de cette catégorie d'information. Nous détaillerons ensuite différents éléments spécifiques à chaque type de source d'information (livres, articles, revues, …), certains étant obligatoires et d'autres étant optionnels. Ces éléments spécifiques seront encodés sur un formulaire propre à chaque type d'information et seront incorporés à l'intérieur de la fiche commune à chaque catégorie d'information dans le champ « référence ».

1.1 Eléments communs à tous les types de sources d'information (fiche commune bibliothèque spécialisée)

Les éléments communs présentés ci-dessous seront repris sur toutes les fiches appartenant à la catégorie bibliothèque spécialisée.

Eléments	Explications	Exemple
Normal (*) :	Numéro de la fiche. Combinaison possible de lettres et de chiffres. Ce numéro peut être établi en fonction de la catégorie et du type de document lié à la source. Ex : RD pour ressource documentaire, 01 pour le type « livre ». Un numéro spécifique peut également être rajouté en fonction du sous-type de document. Nous ne nous sommes pas penchées ici sur le mode de numérotation des fiches. Celui-ci pourra être calqué sur le mode de numérotation existant dans l' Intradoc policier.	FID RD548-01
Entrée système (*) :	Date d'encodage de la fiche dans le système présentée sous la forme AAAAMMJJ	20050726
Dernière modification (*) :	Date de dernière modification de la fiche présentée sous la forme AAAAMMJJ	20050728
Emetteur (*) :	Auteur de la fiche et service présenté sous la forme « Prénom, NOM, (Service) ». Ces champs apparaîtraient automatiquement selon le login de l'utilisateur encodeur.	Marc BORRY (CGF/CDC)
Catégorie :	Catégorie à laquelle appartient la source d'information.	Ressource Documentaire
Type :	Choix de l'encodeur dans un menu déroulant entre « Livre », « Partie de livre », « Article », « Revue », « Travail de fin d'étude », « Rapport et Note », « Manuel et syllabus », « Lien Internet », « Multimédia », « Image » et « Divers ».	Livre
Sous-type :	Une liste de sous-types peut apparaître en fonction du type de source sélectionnée. Exemple : pour « Travaux de fin d'étude » : thèse, mémoire ou autres travaux. En programmation, une catégorie « aucun » pourrait automatiquement s'enclencher si il	

	n'existe aucun sous-type pour le type de document.	
Degré de sécurité :	Le degré de sécurité est un droit d'accès à la fiche fixé par l'encodeur selon son estimation. Cette fonction permet donc à la fois de déterminer le degré de sécurité d'une fiche mais peut aussi servir de filtre, le but étant que chaque utilisateur visualise uniquement les fiches correspondant à son profil. L'encodeur devant définir un degré de sécurité dans l'application pourra choisir dans un menu déroulant entre - « Public » : fiche accessible à toutes les personnes ayant accès à l'Internet sécurisé. -« Interne » : fiche accessible uniquement aux membres des services de Police. - Fiche pour un service bien précis en cas de document trop confidentiel ou contenant des informations trop techniques que pour pouvoir être communiqué à tout le monde.	Public
Référence :	Référence bibliographique spécifique à chaque type de source d'information. Ces éléments seront présentés en ligne et séparés par des virgules sous forme d'une référence bibliographique et introduits à partir d'un formulaire spécifique à chaque type de ressource (voir ci-dessous).	VESENTINI Frédéric (dir.), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, (Louvain-La-Neuve), Bruylant-Academia SA, (307p.), (Coll. Academia Bruylant), (ISBN 2-87209-803-8).
Langue(s) de la source :	Langue de la source. Case(s) à cocher pour l'encodeur « Français », « Néerlandais », « Allemand », « Anglais » ou « Autre ». Une source d'information peut être en plusieurs langues et plusieurs cases peuvent donc déjà être cochées.	Français
Thème(s) :	Thèmes auxquels se rapportent la source. Ces thèmes seront cochés à partir d'un formulaire spécifique regroupant les différents thèmes en catégories. Jusqu'à trois thèmes peuvent être encodés par un encodeur.	Statistique Criminologie Histoire
Description :	Commentaire supplémentaire, par exemple un résumé ou une description de la source ou toute information supplémentaire par rapport aux champs existants dans la fiche	Approche pluridisciplinaire de la statistique belge, de sa conception

	documentaire.	jusqu'à sa diffusion et son exploitation.
Localisation :	Service où la source d'information est disponible. L'encodeur pourra choisir un endroit de localisation parmi une liste de localisations proposée et en rajouter une si celle-ci n'est pas reprise dans la liste. Cette liste pourra être établie sur base d'une liste de différents services de la Police Fédérale Belge.	Service DJP Direction de la lutte contre la criminalité contre les Personnes.
Contact(s) :	Nom de la personne à contacter ayant plus d'information sur la source ou la possédant. L'encodeur encodera le nom de la personne ainsi que ses coordonnées (téléphone, fax, e-mail, adresse postale ou les quatre) en full-text.	Robert SCHUMANN, robert.schumann@ police.be
Lien(s) :	Lien(s) vers la ressource documentaire. Champ disponible pour insérer un lien vers le document sur le serveur ou sur Internet, actif ou non selon les possibilités techniques. Ce lien peut être un lien vers des documents textes en PDF ou en Word ou un lien vers un site Internet lié à la référence. Ex : liens vers un site Internet d'une revue ou vers un sommaire d'une revue. Tous les documents produits par la Police et non-confidentiels pourront être attachés à la fiche documentaire dans cette rubrique « liens ».	http://www.quetelet.net

Les champs (*), également présents dans l'Intradoc, apparaîtraient automatiquement à l'écran sans devoir être remplis par des encodeurs. De même, certains champs de la fiche commune peuvent ne pas nécessairement être remplis en fonction du type de source à laquelle elles sont liées. L'idéal serait que seul les champs remplis apparaissent lors de la consultation d'une fiche par un utilisateur.

1.2 Eléments spécifiques à chaque type de source d'information (formulaire spécifique)

A chaque type de document de la catégorie bibliothèque spécialisée, se rapportent différents champs obligatoires ou optionnels. Ces différents champs spécifiques seront encodés dans le champ « référence » de chaque fiche documentaire. Chaque référence sera introduite à partir d'un formulaire spécifique à chaque type de ressource et sera présentée en ligne sous forme d'une référence bibliographique (voir ci-dessous).

Les champs obligatoires sont des données obligatoires à encoder par le rédacteur pour être publiées. **Les champs optionnels** sont des données complémentaires que le rédacteur peut décider d'encoder ou de ne pas encoder. Ces derniers sont notés entre parenthèses.

Type de source	Champs de référence obligatoires (et optionnels)	Exemples
Livre	Auteur(s) ou Editeurs associés [NOM prénom[30]] ((dir.))[31], *Titre*, Année, (Lieu d'édition), Maison d'édition, (Nombre de Pages), (Collection), (Numéro ISBN).	VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, (Louvain-La-Neuve), Bruylant-Academia SA, (307p.), (Coll. Academia Bruylant), (ISBN 2-87209-803-8).
Partie de livre	Auteur de la partie d'ouvrage, Titre de la contribution **In** Auteur de l'ouvrage, ((dir.)), *Titre,* Année, (Lieu d'édition), Maison d'édition, Intervalle de pages [de la contribution], (Collection), (Numéro ISBN).	DE TROCH Carlos, KLINCKHAMERS Patrizia, VANDENDRIESSCHE Marc, Les statistiques policières de criminalité. Evolutions méthodologiques, **In** VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, (Louvain-La-Neuve), Bruylant-Academia SA, p.95-112, (Coll. Academia Bruylant), (ISBN 2-87209-803-8).
Article (article scientifique, article dans des actes de conférences)	Auteur(s) [NOM prénom], Titre de l'article **In** *Titre de la revue*, (Jour) (Mois) et Année de publication [Liste de choix ou encodage full-text], (Lieu d'édition), (Volume), (Numéro), Intervalle de pages [de l'article].	DEVEAUX Laurent, L'automatisation des processus de négociation sur l'Internet, **In** *Système d'information et management*, septembre 2003, (vol.8), (numéro 3), p.5-28, (ISSN 0295.4367). JAOUA Fakker, Proposition d'un modèle contingent des outils de formulation de la stratégie d'entreprise, **In** *Les actes de la 14ème conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, juin 2005,* (Angers), p.167-168.
Revue (une fiche par nom de revue)	*Titre de la revue*, (Lieu d'édition), Editeur, Périodicité [Liste de choix : quotidien, bihebdomadaire, hebdomadaire, bimensuel, mensuel, trimestriel, bimestriel, semestriel, annuel], Date de début et de fin d'acquisition de cette revue [Liste de choix : jours mois année et « Abonnement toujours en cours »][32], (Numéro ISSN).	*Gérer et comprendre : une série des annales des mines*, Paris, Editions ESKA, Trimestriel, Décembre 2004 – Abonnement toujours en cours.

[30] Le nom d'une société ou d'un service peut aussi apparaître à la place d'un nom et d'un prénom de personne.
[31] Case à cocher dans le formulaire spécifique aux livres ou aux parties de livres si un ouvrage est sous la direction de quelqu'un d'autre.
[32] Dans la rubrique liens, un accès est éventuellement possible vers le sommaire des numéros possédés.

Travail de fin d'étude ➢ Thèse ➢ Mémoire ➢ Autre travail	Auteur [NOM prénom], *Titre,* Année de soutenance, Nature du travail et discipline [en full text : ex : thèse de doctorat en sociologie], Etablissement de soutenance, (Nombres de pages), (Grade).	TIXHON Axel, *Le pouvoir des nombres. Une histoire de la production et de l'exploitation des statistiques judiciaires belges (1795-1870)*, 2001, Thèse de Doctorat en Histoire, UCL, (Plus Grande Distinction).
Rapport/notes ➢ Interne Police ➢ Externe Police	Auteur(s) [NOM prénom], *Titre*, Année, Nature du document [rapport, note de cours, …en full-text], Etablissement/service produisant le rapport, (Nombre de pages).	DOUTRELEPONT René, *Opinion publique en Wallonie*, 1997, Rapport de recherche pour le gouvernement wallon, Université de Liège, Service de méthodologie et d'épistémologie des sciences sociales. FOURMANOIR Claude, La carte d'identité électronique, Dossier thématique, Police Administrative.
Manuels/syllabus ➢ Formation ➢ Conférences/ Colloques ➢ Documentation technique	(Auteur), *Titre*, (Nature et titre de la manifestation [Ex : Colloque sur la formation du Policier …]), (Jour), (Mois), Année, Lieu de la manifestation, (Nombre de pages).	*Les actes de la 14ème conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*, Colloque de l'AIMS, (juin), 2005, Angers, (330p.). DEMOL Luc, *L'évaluation de la formation de base du Policier, un premier témoignage du terrain*, Colloque La formation du Policier, œuvre collective et solidaire, (septembre), 2004, Namur.
Sites Web	*Titre* [du site ou de la partie du site Internet ou du groupe de discussion], Adresse Internet, (Année de Création).	*Poldoc* , http://www.poldoc.be *Juridat*, http://www.juridat.be
Matériaux audiovisuel et multimedia ➢ Audio (cassette ou CD audio) ➢ Vidéo ➢ Photo/images CD Roms	Auteur/compositeur [NOM prénom], *Titre* [du matériel], (Jour), (Mois), Année [de publication ou de production], (Lieu de publication ou de production [en full text]), (Nom de l'éditeur ou du distributeur), (Collection), Spécifications techniques [Type de support (K7, DVD, Photo, CD Rom), durée, nombre de brochures,… en full-text]	Centre Audiovisuel de la Direction de la Formation de la Police Fédérale, *Constatations sur les lieux d'un fait criminel grave*, 2004, (Cassette vidéo VHS 26 minutes). VANKAN Robert, *Traces de Chaussures*, 2005, (Rue de la loi, 140 1000 Bruxelles), Photographie analogique. Musée d'Orsay, Visite virtuelle : Le Louvre, collections et palais, 1997, (Paris), (Réunion des musées nationaux), (Montparnasse multimédia distrib.), 2 cd roms + 2 brochures.
Divers	(Auteur), (*Titre)*, (Date), (Type de document [en full-text ex : texte légal, carte, …])	*Carte identifiant les 196 zones de Police de Belgique.*

1.3 Exemple d'encodage d'une fiche « livre »

Une fiche « livre » se présenterait de la façon suivante à l'encodage[33].

Fiche Active : FID RD548-01 **Entrée système** : 20050728
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) **Dernière modification** : 20050802
(Eléments encodés automatiquement)

Catégorie : Ressource Documentaire v

Type : Livre v

Sous-type : Aucun

Degré de sécurité : Public v

Référence : Apparition d'un formulaire spécifique en fonction du type et du sous-type de document encodé[34] VESENTINI Frédéric (dir), *Les chiffres du crime en débat : regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)*, 2005, (Louvain-La-Neuve), Bruylant-Academia SA, (307p.), Coll. Academia Bruylant, (ISBN 2-87209-803-8).
(Les champs inscrits entre parenthèse ne sont pas obligés d'être encodés par les participants)

Langue(s) de la source : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre
(Cases à cocher)

Thème(s) : Statistique v insérer d'autres thèmes

Description : Approche pluridisciplinaire de la statistique belge, de sa conception jusqu'à sa diffusion et son exploitation.

Localisation : Bibliothèque DGJ/DJT/R&D – QA v I

Contact : Robert SCHUMANN robert.schumann@police.be

Lien(s) : http://www.quetelet.net **OK**

1.4 Remarques générales pour toutes les catégories de fiches

Les symboles **v** indiquent que la rubrique renvoie à un menu déroulant spécifique dans la langue de l'utilisateur. Le champ référence est encodé à l'aide d'un formulaire spécifique, tandis que tous les autres champs sont encodés en full-text.

Les différents champs liés à un menu déroulant apparaîtront dans la langue de ceux qui les consultent, tandis que les champs écrits en full-text et les champs références seront uniquement visibles dans la langue de la personne qui les aura encodés.

Le signe **I** est une zone sur laquelle l'utilisateur pourrait cliquer pour avoir plus d'informations sur le service répertorié (ex. ici un détail sur les abréviations des

[33] Un aperçu de la présentation des fiches documentaires pour les utilisateurs a déjà été donné dans le chapitre précédent de présentation de l'Interface documentaire.
[34] Ce formulaire peut éventuellement apparaître dans une fenêtre pop-up.

services de Police). On peut imaginer que l'utilisateur puisse directement accéder aux coordonnées (adresse postale, téléphone, e-mail) d'un service en question, ceci nécessitant cependant un encodage préalable.

En cliquant sur « Insérer des thèmes », l'encodeur aurait accès à une liste de thèmes regroupés par catégories. Il aurait la possibilité de cocher ces thèmes en choisissant au maximum 3 thèmes.

A l'encodage , le champ « référence » apparaîtrait comme une fenêtre « pop-up » ou un second formulaire donnant accès à des champs d'encodage spécifiques liés au type et au sous-type de documents encodés. Une fois les différents éléments de ce formulaire spécifique remplis, ceux-ci se disposeraient en ligne sous forme d'une référence bibliographique.

Pour aider l'encodeur à encoder pour le mieux des informations dans le système, il serait intéressant que chaque catégorie, type et sous-type de document ait un exemple à suivre par cet encodeur.

2. Catégorie 2 : Contacts utiles

2.1 L'existant : le répertoire CRC

Il existe actuellement un répertoire CRC dépendant du Portal Policier et répertoriant les coordonnées de l'ensemble des membres des services de Police du niveau fédéral et local. La partie des contacts issus de la Police pourrait donc être complétée à partir de cette base à laquelle il serait intéressant de rajouter un champ « domaine(s) de compétence » (établi d'après la fonction ou les matières traitées par le contact).

Notons que la Police voudrait améliorer ce répertoire CRC et y mettre les points de contact des SPF et une possibilité pour l'utilisateur de créer son propre annuaire téléphonique avec les contacts dont il a besoin.

2.2 Structuration des fiches de la catégorie « Contact utile »

Plus généralement, les fiches de la catégorie « contact utile » pourront comporter les éléments suivants. Nous ne présenterons ici que les éléments que nous n'avons pas présenté ci-dessus.

Eléments	Détail	Exemples
Numéro (*) :	Numéro de la fiche. Combinaison possible de lettres et de chiffres. Ce numéro peut être établi en fonction de la catégorie et du type de document lié à la source. Ex : CU pour Contact Utile, 07 pour contact du secteur scientifique. Nous ne nous sommes pas penchées ici sur le mode de	FID CU025 -07

	numérotation des fiches. Celui-ci pourra être calqué sur le mode de numérotation existant dans l' Intradoc policier.	
Entrée système (*) :	Elément présenté ci-dessus	20050811
Dernière modification (*) :	Elément présenté ci-dessus	20050811
Emetteur (*) :	Elément présenté ci-dessus	Marc BORRY (CGF/CDC)
Catégorie :	Elément présenté ci-dessus	Contact utile
Type :	Choix de l'encodeur dans un menu déroulant entre Police locale Belge, Police fédérale Belge, Polices nationales hors Belgique, Institutions policières internationales, secteur public, secteur privé, secteur scientifique, secteur judiciaire, secteur social et services d'inspection et de contrôle.	Secteur scientifique
Degré de sécurité :	Elément présenté ci-dessus	Public
Référence :	Référence spécifique à chaque type de contact (intégrée au moyen d'un formulaire spécifique et présentée en ligne). **<u>Champs de référence obligatoires / (champs optionnels)</u>** *Titre du Service*, Coordonnées [adresse postale], (téléphone du secrétariat [label : secrétariat ou secretariaat]), personne de contact [NOM Prénom], Numéro de tel, Email, (Fax), (Heures d'ouverture du service).	*Vakgroep Strafrecht en Criminologie*, Universiteitstraat 4, 9000 Gent, 09/263 69 36 (secretariaat), Contact : Paul Ponsaers 09/ 264 69 36, paul.ponsaers@ugent.be.
Langue(s) du contact :	Langue du contact.	Français, Néerlandais, Anglais
Thème(s) :	Elément présenté ci-dessus	Criminologie, Droit
Domaine(s) de compétence :	Mots-clé en full-text correspondant à des domaines de compétence du contact ou de son service pouvant venir enrichir le champ « thèmes »	Droit pénal
Description :	Elément présenté ci-dessus	Paul PONSAERS est Professeur à l'Université de Gand et membre du groupe de recherche sur l'analyse sociale de la sécurité.
Lien(s) :	Lien vers un site Internet d'un contact ou d'un service ou vers un document word ou pdf présentant un contact ou un service.	http://www.law.ugent.be/crim/

Les champs (*), également présents dans l' Intradoc, apparaîtraient automatiquement à l'écran sans devoir être remplis par les encodeurs.

2.3 Exemple d'encodage d'une fiche « contact »

Une fiche « contact » se présenterait d'une telle façon à l'encodage[35].

Fiche Active : FID CE025 -03 **Entrée système** : 20052807
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) **Dernière modification** : 20052807
(Eléments encodés automatiquement)

Catégorie : Contact utile v

Type : Secteur scientifique v

Degré de sécurité : Public v

Référence : Apparition d'un formulaire spécifique en fonction du type de contact encodé *Vakgroep Strafrecht en Criminologie*, Universiteitstraat 4, 9000 Gent, 09/263 69 36 (secretariaat), Contact : Paul Ponsaers 09/ 264 69 36, paul.ponsaers@ugent.be.

Langue(s) du contact : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre
(*Cases à cocher)*

Thème(s) : Criminologie v Droit pénal v insérer d'autres thèmes

Domaine(s) de compétence : Droit pénal

Description : Paul PONSAERS est Professeur à l'Université de Gand et membre du groupe de recherche sur l'analyse sociale de la sécurité.

Lien(s) : http://www.law.ugent.be/crim

OK

Par rapport aux fiches documentaires de la bibliothèque spécialisée, les fiches documentaires "contact" possèdent un champ supplémentaire 'domaine(s) de compétence' et ne possèdent pas de champ sous-type, de champ contact, ni de champ localisation.

3. Catégorie 3 : Agenda des évènements

3.1 Structuration des fiches de la catégorie « Agenda des événements »

Les fiches « agenda des événements » comporteront les éléments suivants. Seuls les nouveaux éléments seront ici détaillés.

[35] Un aperçu de la présentation des fiches pour les utilisateurs a déjà été donné dans le chapitre précédent de présentation de l'Interface.

Eléments	Détail	Exemples
Numéro (*) :	Numéro de la fiche. Combinaison possible de lettres et de chiffres. Ce numéro peut être établi en fonction du type de manifestation. Ex : AE pour Agenda des événements et 03 pour le type « colloque ». Nous ne nous sommes pas penchées ici sur le mode de numérotation des fiches. Celui-ci pourra être calqué sur le mode de numérotation existant dans l' Intradoc policier.	FID AE018- 03
Entrée système (*) :	Elément présenté ci-dessus	20050407
Dernière modification (*) :	Elémént présenté ci-dessus	20050407
Emetteur (*) :	Auteur de la fiche et service présenté sous la forme « Prénom, NOM, (Service) ». Ces champs apparaîtraient automatiquement selon le login de l'utilisateur encodeur.	Marc BORRY (CGF/CDC)
Catégorie :	Catégorie à laquelle appartient la source d'information.	Agenda des événements
Type :	Choix de l'encodeur dans un menu déroulant entre « Formation », « Conférence », « Congrès/colloque », « Autre événement » (ex : Exposition).	Congrès/colloque
Degré de sécurité :	Elément déjà présenté ci-dessus	Public
Référence :	Référence spécifique à chaque type d'événement (intégrée au moyen d'un formulaire spécifique et présentée en ligne) **Champs de référence obligatoires / (champs optionnels) :** *Titre de la manifestation*, Date(s), Nom du lieu [en full-text], Rue, Numéro/boite, CP, Ville, Organisateur [le champ « Organisation :… » va s'afficher dans la référence], (Prix), (Contact/ inscription), [le champ « Contact/Inscription : … » va s'afficher].	*La formation du Policier, œuvre collective et solidaire*, 30 septembre 2004, Académie de Police de la Province de Namur Rue Henri Blès 188-190 5000 Namur, Organisation : Direction Générale des Ressources Humaines de la Police Fédérale Belge en collaboration avec l'Académie de Police de la Province de Namur et les écoles de Police agréées.
Langue de l'événement :	Elément déjà présenté ci-dessus	Français
Thème(s) :	Elément déjà présenté ci-dessus	Gestion et management
Description :	Elément déjà présenté ci-dessus	Ce colloque s'adresse à toute

		personne souhaitant collaborer de façon permanente à l'amélioration de la formation policière.
Contact :	Elément déjà présenté ci-dessus	DPF : 02/642 69 05 dpf@police.ac.be
Lien(s) :	Ex : liens vers le programme de la formation, vers les conditions d'admission, … Indication d'une adresse Internet ou d'un lien vers un document word ou pdf	http://police.ac.be/download/eva_folder_colloq.pdf

Les champs (*), également présents dans l'Intradoc, apparaîtraient automatiquement à l'écran sans devoir être remplis par les encodeurs.

3.2 Exemple d'encodage d'une fiche « agenda des événements »

Fiche Active : FID AE018- 03 **Entrée système :** 20040109
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) **Dernière modification :** 20040109
(Eléments encodés automatiquement)

Catégorie : Agenda des événements v

Type : Formation v

Degré de sécurité : Public v

Référence : Apparition d'un formulaire spécifique en fonction du type d'évènement encodé *La formation du Policier, œuvre collective et solidaire*, 30 septembre 2004, Académie de Police de la Province de Namur Rue Henri Blès 188-190, 5000 Namur, Organisation : Direction Générale des Ressources Humaines de la Police Fédérale Belge

Langue(s) de l'événement : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre
(Cases à cocher)

Thème(s) : Gestion et management

Description : Ce colloque s'adresse à toute personne souhaitant collaborer de façon permanente à l'amélioration de la formation policière.

Contact : DPF : 02/642 69 05 dpf@police.be

Lien(s) : http://police.ac.be/download/eva_folder_colloq.pdf **OK**

Par rapport aux fiches de la bibliothèque spécialisée, les fiches "agenda des événements" ne possèdent pas de champ localisation ni de de champ sous-type.

4. Catégorie 4 : Outils

4.1 Structuration des fiches de la catégorie « Outils »

Les fiches « outils » comporteront les éléments suivants. Seuls les nouveaux éléments seront ici détaillés.

Eléments	Détail	Exemples
Numéro (*) :	Numéro de la fiche. Combinaison possible de lettres et de chiffres. Ce numéro peut être établi en fonction de la catégorie documentaire , du type et du sous-type d'outil. Ex : OU pour Outils S pour site Internet. Nous ne nous sommes pas penchées ici sur le mode de numérotation des fiches. Celui-ci pourra être calqué sur le mode de numérotation existant dans l' Intradoc policier.	FID OU125-01
Entrée système (*) :	Elément présenté ci-dessus	20050407
Dernière modification (*) :	Elément présenté ci-dessus	20050407
Emetteur (*) :	Elément présenté ci-dessus	Marc BORRY (CGF/CDC)
Catégorie :	Catégorie à laquelle appartient la source d'information.	Outils
Type :	Choix de l'encodeur dans un menu déroulant entre « moteur de recherche », « encyclopédie », « dictionnaire », « logiciel » ou « autre type d'outil »	Moteur de recherche
Degré de sécurité :	Elément déjà présenté ci-dessus	Public
Référence :	Référence spécifique à chaque type d'événement (intégrée au moyen d'un formulaire spécifique et présentée en ligne) **<u>Champs de référence obligatoires / (champs optionnels) :</u>** Titre de l'outil, Support [liste de choix : site Internet, CD-Rom, support papier], (Adresse du site Internet), (Année d'édition ou de création), (Spécifications techniques : nombre de CD rom, …)]	Google Scholar, site Internet, http://www.scholar.google.com
Langue(s) de l'outil :	Elément déjà présenté ci-dessus	Anglais
Description :	Elément déjà présenté ci-dessus	Moteur de recherche spécialisé
Localisation :	Elément déjà présenté ci-dessus	Aucune
Contact :	Nom de la personne à contacter et	Marc Borry :

	coordonnées (téléphone, fax, e-mail ou adresse postale) remplies en full-text ou les coordonnées de la personne pourraient s'afficher automatiquement si celle-ci est présente dans le système. Cette personne serait celle qui a conseillé l'outil.	Marc.borry@police.be
Lien(s) :	Liens vers un programme, une description de l'outil ou un document pdf présentant le document	http://www.scholar.google.com

Les champs (*), également présents dans l'Intradoc, apparaîtraient automatiquement à l'écran sans devoir être remplis par les encodeurs.

4.2 Exemple d'encodage d'une fiche « outil »

Fiche Active : FID OU125-01 **Entrée système :** 20050811
Emetteur : Marc BORRY (CGF/CDC) **Dernière modification :** 20050811
(Eléments encodés automatiquement)

Catégorie : Outil v

Type : Moteur de recherche v

Degré de sécurité : Public v

Référence : Google Scholar, site Internet, http://www.scholar.google.com

Langue(s) de l'outil : 0 Français 0 Néerlandais 0 Allemand 0 Anglais 0 Autre
(Cases à cocher)

Description : Moteur de recherche spécialisé

Localisation : **Aucune** v I

Contact : Marc Borry : marc.borry.6958@police.be

Lien(s) : http://www.scholar.google.com **OK**

Par rapport aux fiches de la bibliothèque spécialisée, les fiches "outil" ne possèdent pas de champ thème ni de champ sous-type.

CHAPITRE 7 :
Gestion du système

Jusqu'ici, notre attention s'est portée sur l'explicitation des attentes des utilisateurs et la construction d'une interface utilisateur en conséquence. Un autre aspect important réside toutefois dans la gestion de ce système. Ce chapitre fera dès lors le point sur un certain nombre d'aspects à prendre en compte ou à définir.

De nombreux points présentés ci-dessous doivent faire l'objet d'une décision interne au plus haut niveau hiérarchique. Nous présenterons donc les alternatives mais également la position adoptée par le Comité d'accompagnement du projet qui regroupe des représentants de la Police mais également du monde judiciaire et scientifique.

I. Les différents rôles et statuts

Traditionnellement, on distingue **5 rôles différents** autour d'une application informatisée. Ces rôles recouvrent des droits différents d'accès au cœur même de l'application.

- **Lecteur** : il a la possibilité de consulter le contenu de la base de données via l'interface
- **Rédacteur** : il a le droit de rédiger des fiches à intégrer (via procédure) dans la base de données et de modifier celles qu'il a déjà rédigées.
- **Validateur** : il valide et a le droit d'éditer les fiches des rédacteurs qu'il supervise dans l'application (activation) ou d'en retirer (désactivation).
- **Administrateur** : il gère les accès et possède l'ensemble des droits sur la base de données : modification de fiches, suppression, modification de la structure de la base de données (ajout de champs, ajout /suppression d'items préencodés), modification du statut d'une personne.
- **Webmaster** : il gère le design et l'interface de l'application, l'ergonomie, la mise en ligne, les liens entre l'application sur Intranet et Internet (copie, mise à jour).

II. Options de gestion

<u>Différentes options sont possibles :</u>

- entre une application totalement ouverte (tout le monde peut rédiger une fiche et il n'y a pas de processus de validation et pas de gestion des accès des utilisateurs à déterminer car tout lecteur peut rédiger et publier des fiches)
- et une application très contrôlée (avec des statuts plus différenciés et un processus complet de validation à différents niveaux).

L'une comme l'autre de ces solutions extrêmes comportent des avantages et des inconvénients différents. La première vise la quantité d'information mais sans sécurité au niveau de la qualité. L'application peut vite devenir ingérable et chaotique au niveau du contenu. La dernière vise un contenu de qualité, le défaut principal étant le délai important entre la rédaction et la publication d'une nouvelle fiche (les validateurs, moins nombreux, forment un goulot d'étranglement au niveau du processus d'alimentation de l'application).

Suite à la discussion lors du CA du 3/10/2005, il est rappelé que l'objectif de cette application est de récolter des informations de qualité et pertinentes. Tout le monde ne recevrait dès lors pas le statut de rédacteur. En choisissant dès le départ des rédacteurs de confiance, on peut limiter la nécessité d'avoir des validateurs différents (ils auraient donc la double casquette : rédacteur et validateur). De même, en définissant des zones accessibles en fonction du profil du rédacteur, on lui permettrait de contribuer à certaines zones de contenu prédéfinies. Ainsi, une personne pourrait-elle intégrer des informations sur des événements dans l'agenda sans toutefois pouvoir intégrer une fiche dans les ressources documentaires. En associant le droit de rédiger avec des zones de contenu, on renforce la notion de 'qualité' du rédacteur. Le rédacteur doit également être à même de juger de la qualité de ses fiches mais également de leur pertinence pour un public plus large.

Toutefois, il faut arriver à créer une dynamique autour de ces rédacteurs au sein de leurs services afin que l'application ne s'essouffle trop rapidement. L'important est d'arriver à intégrer cette dynamique au sein des procédures de travail (point à l'ordre du jour de chaque réunion de service, procédure à chaque rédaction d'un rapport, etc..).

1. Gestion du système

Deux possibilités s'offrent ici :

- soit une **gestion exclusive du système par la Police Fédérale**, quelle que soit son ouverture vers l'extérieur (accès à l'application pour d'autres utilisateurs) ; la commission d'accompagnement sera composée de représentants du monde policier uniquement.
- soit une **gestion en commun par l'ensemble des institutions partenaires** volontaires ; des représentants des différents mondes qui gravitent autour du champ judiciaire seront associés à cette commission (Ministères, SPF, monde judiciaire, scientifiques, etc).

En optant pour la solution du système en gestion partagée, les membres du **Comité d'Accompagnement** du projet ont opté pour la diversité et l'échange de

ressources entre les institutions et la volonté de mettre en place une culture de l'échange et du partage d'informations au sein de la Police. Une charte serait adoptée par les membres afin de confirmer cette implication de chacun dans l'alimentation du système (convention d'apport de savoirs par exemple). De plus, en associant différents partenaires, le soutien financier au projet peut être réparti sur plusieurs entités différentes.

2. Gestion des accès

A partir du moment où l'on souhaite différencier les statuts des utilisateurs, des règles doivent être édictées concernant l'attribution de ces différents statuts. Ces règles ne sont pas définitives mais doivent pouvoir être gérées et modifiées dans le temps. Elle doivent être définie et appliquée par la commission d'accompagnement de l'application (voir gestion du système) pour l'ensemble des utilisateurs.

Des deux possibilités présentées plus haut au niveau de la gestion du système découlent **deux options** au niveau de la définition de ces accès.

- Si l'application est gérée exclusivement par la Police Fédérale, elle définira probablement deux procédures différentes d'octroi des accès selon que l'utilisateur est policier ou non. Elle pourrait par exemple ne définir que des statuts de lecteurs pour les utilisateurs externes. Ou proposer un statut de rédacteur avec une procédure spécifique pour permettre l'apport de contenu par les 'externes' (voir options techniques 1 et 2).
- Si l'application est partagée, **conformément à la volonté du CA**, il est dès lors préférable de définir des règles et des procédures identiques pour toutes les institutions, en laissant un marge de manœuvre interne à celles-ci dans l'attribution des statuts (avec éventuellement des quotas à ne pas dépasser ?). Elle détermine les règles d'admission d'une institution / service interne ou externe et statue éventuellement sur la demande d'institution ou service lorsque tous les critères ne sont pas rencontrés.

A cet égard, et au vu de la volonté d'ouvrir cette application à des institutions externes à la Police Fédérale (cadre du programme AGORA et **choix du CA** envers une application partagée), cette seconde option est préférée à la première. Chaque partenaire se voyant appliquer les mêmes règles.

Plutôt que de gérer des demandes d'utilisateurs individuels, il semble intéressant de gérer la demande en rapport avec un service, un centre, une institution qui se voit accorder un droit d'accès (et par la même à ses membres) par la commission d'accompagnement et ensuite d'appliquer des règles identiques quant aux différents statuts accordés aux membres au sein de chaque service (avec une distinction interne à la Police / externe à la Police éventuellement).

Dans chaque service/département, centre, institution, il faut idéalement un point de contact direct (interlocuteur) pour l'administrateur, qui peut éventuellement être le représentant de l'institution au sein de la commission. La politique interne d'octroi des statuts propre à chaque institution doit être validée par cette commission (définition des rédacteurs et validateurs). L'institution transmet ensuite la liste des

personnes qui peuvent obtenir le statut de rédacteurs et de validateurs à l'administrateur. Toute autre personne de l'institution qui fera la demande d'accès recevra le statut de lecteur uniquement.

3. Scénarios standards d'accès à l'application

Scénario 1 : Utilisateur non inscrit dont l'institution n'est pas membre

Utilisateur	Système
1. Je voudrais accéder à l'application	
	2. Page d'accueil 3. Nouvel utilisateur 4. Règlement de l'application
5. J'accepte le règlement	
	6. Formulaire d'inscription
7. Mon institution n'apparaît pas dans les choix proposé	8. Formulaire d'admission d'une institution
9. je complète les informations demandées	10. Envoi du dossier à compléter et des procédures à suivre au demandeur
11. J'obtiens l'accord du responsable de l'institution 12. Nous définissons le point de contact et de la politique à suivre en interne concernant les accès : lecteurs, rédacteurs, validateurs 13. Envoi du dossier complété à la commission d'accompagnement	14. Réunion de la commission qui valide ou non l'inscription de l'institution et transmet un courrier avec les justifications de la décision ou avec une demande d'explicitation 15. Si acceptée, ajout de l'institution dans la liste du formulaire d'inscription
16. Procédure du scénario 2	

Scénario 2 : Utilisateur non inscrit dont l'institution est membre

Utilisateur	Système
1. Je voudrais accéder à l'application	
	2. Page d'accueil 3. Nouvel utilisateur 4. Règlement de l'application
5. J'accepte le règlement	
	6. Formulaire d'inscription
7. Je complète le formulaire d'inscription	8. Traitement du formulaire, détermination d'un login et mot de passe, attribution d'un statut à l'individu en fonction des directives définies en

10. Je reçois un mail avec mon login et mot de passe 11. Procédure du scénario 3	interne 9. Envoi d'un e-mail de confirmation avec le login, le mot de passe et le statut dans l'application

Scénario 3 : Utilisateur inscrit

Utilisateur	Système
1. Je voudrais accéder à l'application 3. Login et mot de passe	2. Page d'accueil 4. Accès au contenu de l'application

4. Gestion de l'alimentation et workflow

A nouveau, en fonction des options présentées plus haut et des choix qui seront pris par les instances supérieures, **la procédure d'alimentation** du système sera

- soit différente selon que le rédacteur accèdent à l'interface en Intranet ou en Internet pour l'application gérée par la Police Fédérale (options 1 et 2),
- soit identique pour tous les rédacteurs, qu'ils accèdent à l'interface via l'Intranet de la Police ou via l'Internet pour l'application partagée entre les partenaires (option 3).

La gestion de l'alimentation doit tenir compte d'une contrainte supplémentaire aux choix posés ci-dessus ; la scission physique entre l'Intranet policier et l'Internet. Différentes options techniques (voir schémas) sont proposées, en accord avec les options proposés ci-dessus.

Le processus

Le rédacteur accède à l'interface et à son profil pour pouvoir rédiger une fiche. Une fois la fiche complétée (les éléments obligatoires sont vérifiés automatiquement), elle doit être validée pour être intégrée au système et accessible dans les recherches. Le validateur est soit la même personne (double casquette), soit une autre personne du service ou de l'institution. Le validateur doit lui aussi entrer dans le système via l'interface pour voir les fiches à valider. Le choix de différencier ou non le rédacteur du validateur dépend de la politique interne de l'institution membre (politique qui doit toutefois être entérinée par la Commission d'accompagnement).

Schéma du processus :

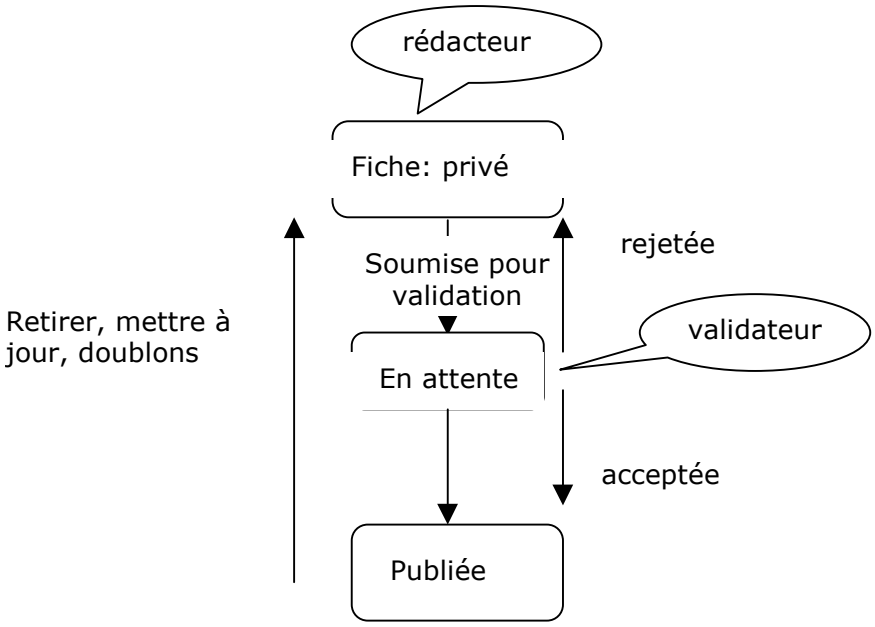

Une procédure de test automatique est prévue à l'entrée d'une fiche dans la base de données du système. Cette procédure est nécessaire à partir du moment où de nombreux utilisateurs peuvent rédiger des fiches. Cette procédure évalue la présence de la référence à partir des éléments obligatoires dans chaque catégorie de ressources. Si le système détecte un fiche avec une référence similaire, la nouvelle fiche sera insérée dans une base annexe (BD doublons) et le rédacteur en sera informé. Soit il annule sa nouvelle fiche, soit il décide de la conserver (modification/correction d'une fiche existante, nouveau commentaire etc..). C'est alors au validateur que revient la tâche de gérer ce doublon : soit il remplace la fiche existante par la nouvelle (modification), soit il insère une information nouvelle dans l'ancienne fiche (commentaires).

Dans l'option 1, seul les utilisateurs accédant à l'application via l'Intranet policier et ayant le statut de rédacteur peuvent rédiger des fiches de contenu pour l'application, via la procédure présentée ci-dessus. Cette option n'a pas été retenue par le Comité d'Accompagnement qui préfère ouvrir l'application à l'extérieur et ainsi permettre un enrichissement mutuel de connaissances entre institutions.

Dans l'option 2, le processus d'alimentation est différent pour un utilisateur sur Internet. En effet, il complète bien une fiche mais qui, au lieu d'être intégrée dans le système, est transmise en pièce jointe par e-mail à un validateur de la Police. C'est ce validateur qui va intégrer la fiche ou non dans le système à travers l'interface sur Intranet. Dans cette option, la police reste donc le gestionnaire principal du système. Cette option n'est pas non plus retenue par le CA qui préfère ouvrir la gestion même de l'application aux différents partenaires.

Dans l'option 3, les procédures d'alimentation pour l'utilisateur sont identiques tant en Internet qu'en Intranet. La distinction est ici d'ordre technique. En effet, vu la scission entre l'Intranet et l'Internet, la base de données qui est accessible à partir de l'interface sur Internet est une copie de la base de données principale. Les nouvelles fiches ne peuvent pas être intégrées directement au système à partir d'Internet, sous peine d'être effacées à chaque mise à jour de la copie. Elles sont dès lors insérées dans une petite base de données conjointe à la copie. Avant chaque mise à jour de la copie, cette base est rapatriée dans l'Intranet de la Police et intégrée dans la base de données principale. Le délai d'apparition de ces fiches dans le système peut dès lors être un peu plus important que pour une fiche rédigée en Intranet selon la fréquence des mises à jour. C'est cette option qui a été retenue par le CA.

5. Schémas des options techniques

5.1 Option 1 :

L'application est à destination de la Police Fédérale et est gérée par elle, une ouverture vers l'extérieur est possible (copie de l'application sur Internet) mais uniquement en lecture.

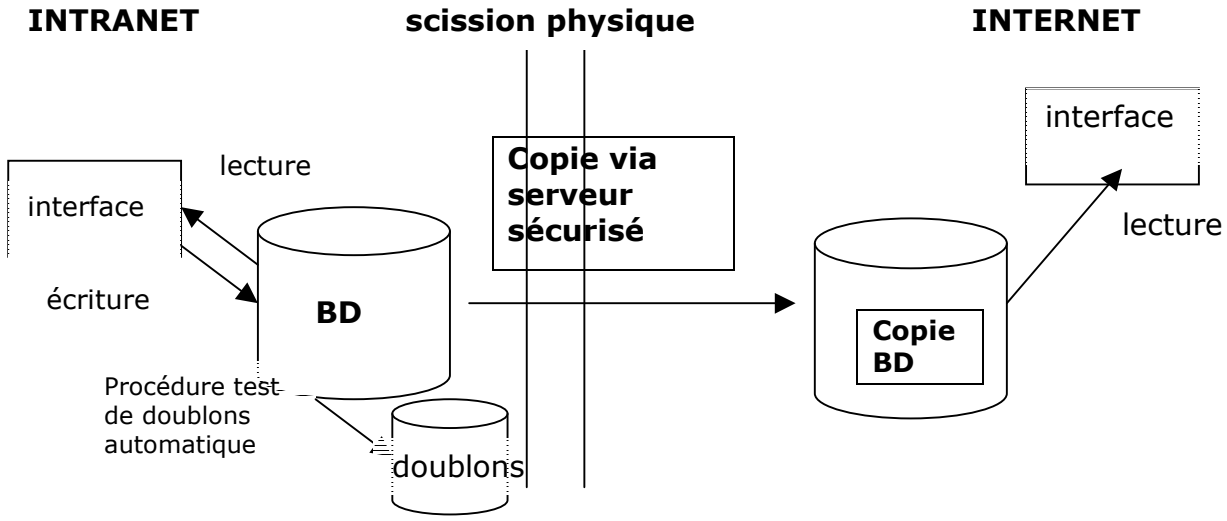

5.2 Option 2 :

L'application est à destination de la Police Fédérale et est gérée par elle, une ouverture vers l'extérieur est possible (copie de l'application sur Internet) en lecture et en écriture via une procédure spécifique.

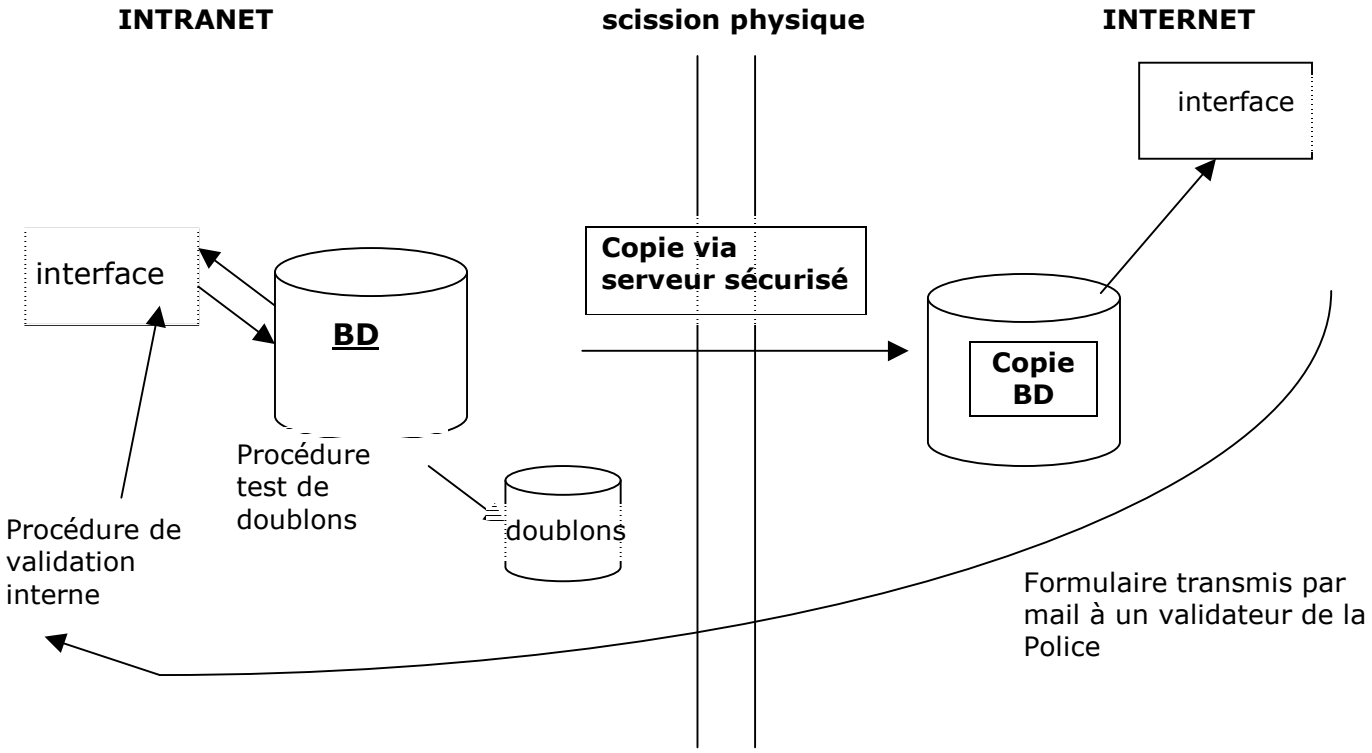

5.3 Option 3 :

L'application est à destination de la Police Fédérale et d'autres institutions et est gérée conjointement. Les procédures sont identiques à travers l'interface tant en Intranet qu'en Internet, seules des procédures techniques d'alimentation diffèrent.

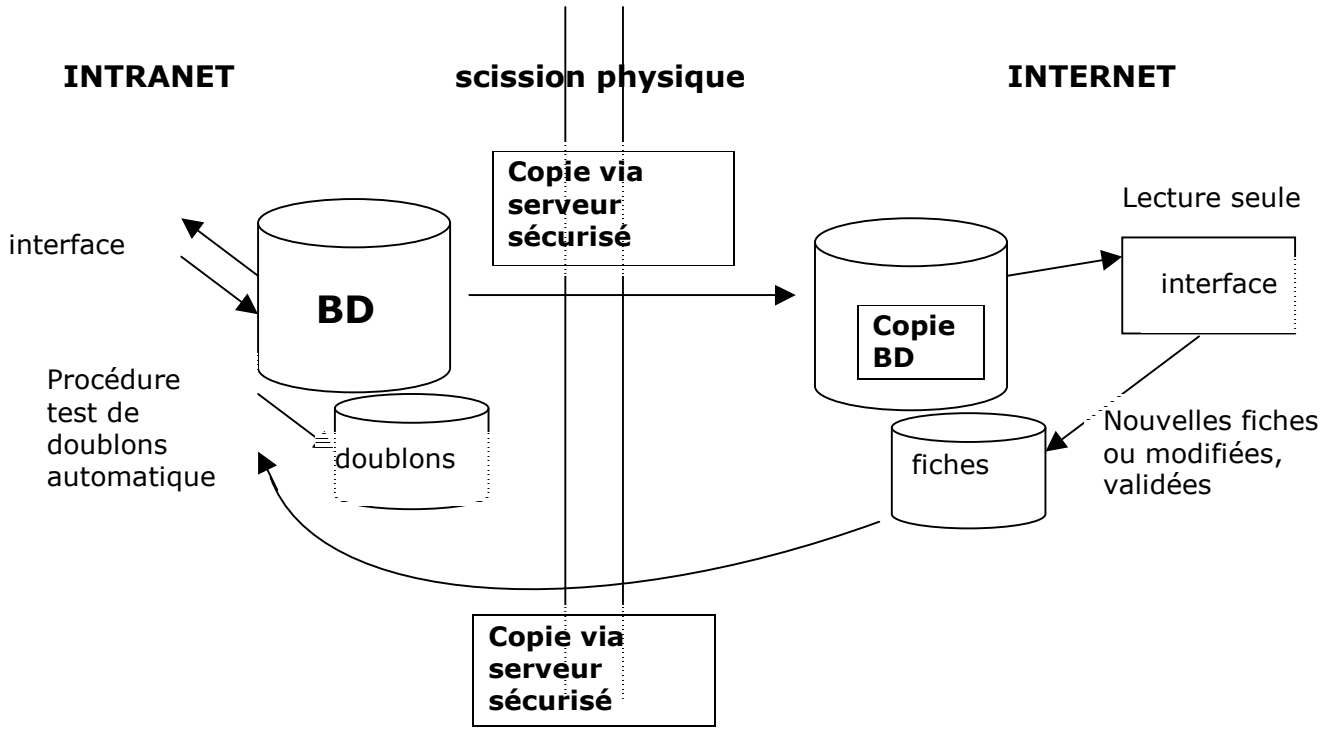

Conclusion

Arrivés aux termes du projet, nous n'allons pas ici refaire la synthèse du projet mais plutôt formuler quelques souhaits quant à l'avenir des résultats obtenus.

Un cahier de charge finalisé…

Ce cahier de charges est, comme vous aurez pu le lire, très détaillé et a été largement validé par les acteurs policiers, judicaires et scientifiques réunis au sein du Comité d'Accompagnement. En effet, les phases de spécification et de conception ont été dûment finalisées dans le cadre de ce projet et traduites de manière rigoureuse dans le cahier de charges. Seuls quelques choix restent à faire au niveau de la gestion du système. Dans ces cas, les options en présence sont clairement étayées ainsi que leurs forces et leurs faiblesses et la position du Comité d'Accompagnement est clairement indiquée. Il reviendra aux autorités hiérarchiques concernées de prendre des décisions en la matière.
En tant que tel, le cahier de charges peut directement et très opérationnellement servir au développement et au déploiement d'une bibliothèque virtuelle à la Police Fédérale.

De la bibliothèque virtuelle à la gestion des connaissances…

Si le contexte de cahier de charges est spécifique à la police (systèmes existants et contraintes techniques), l'objet de l'application s'inscrit quant à lui dans des préoccupations rencontrées par de très nombreuses organisations publiques et privées. En tant que tel, il touche à la gestion des connaissances latentes au sein des organisations, que nombre d'entre elles essaient aujourd'hui de mieux exploiter et surtout de mieux partager.
Loin des grands discours sur la gestion des connaissances comme « capital » de l'organisation, le présent cahier des charges en donne une déclinaison concrète et opérationnelle recouvrant tant ses aspects de contenus que de gestion. Il peut à ce titre aider nombre d'organisations publiques dans leurs démarches de capitalisation des connaissances.

Une méthodologie transférable…

Les projets qui impliquent de la coopération et de l'échange d'informations à l'intérieur des organisations et entre celles-ci sont généralement des projets difficiles sur le plan politique, dans la mesure où ils nécessitent l'accord et la coopération de tous pour leur développement.
Quand ces projets touchent à de l'information à haute valeur ajoutée, comme à de l'information contextuelle, ils sont encore plus risqués dans la mesure où ils touchent à l'identité et au pouvoir de chacun dans l'organisation.
Aborder un tel projet nécessite le déploiement d'une méthodologie participative où l'on travaille à la conception du projet avec les acteurs impliqués. Nous avons dans le cadre de ce projet voulu travailler avec une méthodologie rigoureuse et

respectueuse de la parole de chacun. Nous avons également toujours pris le temps nécessaire pour faire valider les choix de conception de manière à avancer sur des bases solides et légitimes.
Cette méthodologie expliquée tout au long du rapport est également un apport de notre travail. Elle peut dès lors servir d'autres organisations publiques aux prises avec des projets de coopération et d'échange d'informations intra ou inter organisationnels.

Conclusie

Wij gaan hier niet opnieuw de synthese van het project weergeven, maar vertrekkende vanuit de verkregen resultaten, enkel stilstaan bij de wensen naar de toekomst toe.

Een afgewerkt lastenboek…

Dit lastenboek is, zoals u het hebt kunnen lezen, zeer uitvoerig en in ruime mate gevalideerd door de politieactoren, judicairen en wetenschappers die verenigd waren binnen het begeleidingscomité. Immers werden de verschillende specificaties en opvattingen in verband met dit project naar behoren afgerond en op strenge wijze in het lastenboek vertaald. De enige keuze die nog moet vallen, is op het niveau van het systeembeheer. De verschillende opties, met het sterktes en zwaktes, en met het standpunt van het begeleidingscomité, worden duidelijk weergegeven. De betrokken hiërarchische autoriteiten zullen op dit vlak een beslissing moeten nemen. Als zodanig kan het lastenboek direct en operationeel te beschikking staan van de Federale Politie ter ontwikkeling van de virtuele bibliotheek.

Van virtuele bibliotheek tot kennisbeheer….

Terwijl de context van het lastenboek specifiek voor de politie is (bestaande systemen en technische belemmeringen), is het onderwerp van deze toepassing eveneens van belang voor de talrijke openbare en particuliere instellingen. Als zodanig treft men in deze instellingen een latent kennisbeheer aan en probeert men vandaag de Knowhow beter te beheren en vooral beter te delen met andere organisaties. In plaats van de grote redevoeringen over kennisbeheer als "kapitaal" van de organisatie, geeft dit lastenboek een concrete en operationele weergave van zowel zijn inhoudsaspecten als beheersaspecten. Hij kan om die redenen een aantal openbare instellingen helpen in de ontwikkeling van hun methodes ter kapitalisatie van hun Knowhow.

Een overdraagbare methodologie…

De projecten die handelen over de samenwerking en de uitwisseling van informatie binnen de instellingen, zijn in het algemeen moeilijke projecten op diplomatisch niveau, in zoverre zij het akkoord en de samenwerking van iedereen vereisen voor hun verdere ontwikkeling. Wanneer deze projecten aan hoog gewaardeerde informatie raken, zoals de contextuele informatie, zijn ze nog riskanter voor zover ze de identiteit en de macht van de personen in de organisatie treffen.

Een dergelijk project aanvatten, vereist het ontwikkelen van een participatieve methodologie waar men met de betrokken actoren aan het denkbeeld van het project werkt. In kader van dit project hebben we een strikte en waardevolle methodologie willen hanteren, rekening houdend met de mening van iedereen. Wij hebben eveneens altijd voldoende tijd genomen om de verschillende conceptkeuzen op een solide en legitieme basis te valideren.

Deze methodologie, die tijdens het rapport wordt uitgewerkt, is eveneens een aandeel van ons werk. Zij kan derhalve andere openbare instellingen die projecten ontwikkelen inzake samenwerking en/of uitwisseling van informatie, van dienst zijn.

Bibliographie – Bibliografie

Documents sur supports papiers

- AERTS Cédric, *Vers un carrefour biblio-documentaire … conception d'une base de données accessible via Internet dans différents contextes d'utilisation*, Rapport de stage présenté en vue de l'obtention du diplôme de gradué en informatique de gestion, IESN – Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur, Année académique 2001-2002.

- BOULOGNE Arlette, *Comment rédiger une bibliographie*, 2002, Paris, Nathan, Collection « 128 ».

- De BAENST-VANDENBROUCKE Anne, sous la direction de LOBET-MARIS Claire et NOIRHOMME-FRAITURE Monique, *Des métiers pour le multimédia : Fiches d'informations,* 1998*,* Jambes, Ministère de la Région Wallonne, Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie (Egalement en site Web : http://mrw.wallonie.be/dgtre/fiches/).

- De BAENST-VANDENBROUCKE Anne, *Gestion de contenu ou bibliothèque numérique*, Séminaire pour la Cellule Interfacultaire de Technology Assessement du 13 décembre 2004, Namur, Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix, (Egalement en site Web : http://www.fundp.ac.be/recherche/publications/pdf/55401.pdf).

- NOER Peter, *The digital library toolkit*, Third Edition, 2003, Sun microsystem.

- REAL Jacob, *Le transfert des connaissances, le point de vue de la gestion des connaissances*, Conférence du 21 janvier 2004, Institut d'administration publique du Québec.

- STROWELS A., *Mettre du contenu en ligne ; quelles autorisations à obtenir ? Que faire pour être protégé ?,* Séminaire du 7 juin 2005 Propriété intellectuelle et droits d'auteur appliqués aux TIC, Forum Télécom, Liège.

- *Intradoc, opleiding voor de gebruikers*, Oktober 2004, intern document, Federale politie, Brussel.

Documents téléchargés

- Agence Wallonne pour les Télécommunications, Fiche : Droit d'auteur et monopole privé sur l'information, http://www.awt.be/web/fic/index.aspx?page=fic,fr,j00,018,001 (téléchargée le 7/06/2005).

- *Activiteitenverslag 2003 van de federale politie*, 2003, Federale Politie, Brussel, pdf-document: http://www.fedpol.be/police/fedpol/nieuws/images/Activiteitenverslag.pdf (téléchargé le 20/12/2004).

- BUYDENS Mireille, *Droits d'auteur et Internet : problèmes et solutions pour la création d'une base de données en ligne contenant des images et/ou du texte*, Document publié par les SSTC, Affaires scientifiques, techniques et culturelles : http://193.191.208.76/belspo/home/publ/pub_ostc/d_auteur/rapp_fr.pdf (téléchargé le 7/06/2005).

- *Content management – KM – Intranet – Portail,* Avril 2004, http://www.guidescomparatifs.com (téléchargé le 4/07/2005).

- Infothèque de la Haute Ecole de Genève, *Références Bibliographiques : guide de rédaction et présentation*, Octobre 2004, document pdf (http://www.hesge.ch/heg/infotheque/doc/references_bibliographiques.pdf) téléchargé sur le site http://www.hesge.ch/heg/infotheque/actualites.asp (téléchargé le 18/08/2005).

- MILLERAND Florence, *Guide pratique de conception et d'évaluation ergonomique de sites Web,* 3 Aout 2001 : http://egov.wallonie.be/docs/implication_utilisateurs/Guide_ergonomique.pdf (téléchargé le 4/07/2005).

- Norme documentaire ISO 15836 :2003(E) : « Information and documentation – The Dublin Core metadata element set », 26 février 2003, document PDF téléchargé sur le site http://www.niso.org/international/SC4/n515.pdf (téléchargé le 14/04/2005).

- Rapport d'activité 2003 de la Police Fédérale, 2003, Police Fédérale, Bruxelles, document PDF téléchargé sur le site http://www.polfed.be/police/polfed/nouv/images/RapportAnnuel01.pdf (téléchargé le 20/12/2004).

- Tests d' utilisabilité - fiche de l'e-gouvernement wallon : http://egov.wallonie.be/docs/implication_utilisateurs/fiche13.pdf (téléchargée le 1/09/2005).

Sites Web

- Aide en BibTeX : http://www.irit.fr/ACTIVITES/EQ_TCI/BIBLIO/help_bibtex_fr.html (dernière consultation le 2/05/2005).

- Amazon : http://www.amazon.fr (dernière consultation le 2/05/2005).

- Bibliothèque de l'ENS Lettres et Sciences Humaines : http://www.ens-lsh.fr/bibliotheque/ (dernière consultation le 26/07/2005).

- Bibliothèque Virtuelle de CID-Cédille : http://www.ens-lsh.fr/labo/CID/bibvir/ (dernière consultation le 2/05/2005).

- Bibliothèque Virtuelle de périodiques (projet franco-québecquois): http://www.biblio.ntic.org (dernière consultation le 17/10/05).

- Bibliothèque Virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone : http://bv.cdeacf.ca/ (dernière consultation le 17/10/2005).

- Bibliothèque Universitaire Moretus-Plantin des Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur : http://www.bump.fundp.ac.be/ (dernière consultation le 28/10/05).

- Catalogue commun des bibliothèques des Services Publics Fédéraux : http://www.bib.belgium.be (dernière consultation le 28/10/2005).

- Centre international de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéen de Montpellier, 2003, *Présentation des normes bibliographiques,* avril 2003 : http://www.iamm.fr/html/ress_sc/docu/norme_biblio/1def.html (dernière consultation le 18/08/2005).

- Comment ca marche, encyclopédie informatique : http://www.commentcamarche.net (dernière consultation le 27/07/2005).

- Dailydoc Policier : http://www.poldoc.be/dailydoc/news/dailydocf.htm (dernière consultation le 14/10/2005).

- Direction de la formation de la Police Belge : http://wwww.police.ac.be (dernière consultation le 2/08/2005).

- Dublin Core Metadata Initiative (DCMI) : http://www.dublincore.org/ (dernière consultation le 14/04/2005).

- Forum de la Fédération des Etudiants de l'Université de Liège : http://adminforum.fede-ulg.org/ (dernière consultation le 4/07/2005).

- Infozône : http://www.infozone.be/ (dernière consultation le 18/10/2005).

- L'enseignement en Communauté Française de Belgique : http://www.enseignement.be (dernière consultation le 18/08/2005).

- Métrométa : http://mapageweb.umontreal.ca/turner/meta/francais/ (dernière consultation le 26/07/2005).

- Plate-forme Hal-INRIA : http://hal.inria.fr/ (dernière consultation le 26/07/2005).

- Poldoc – Portail Documentaire pour les acteurs du monde policier : http://www.poldoc.be (dernière consultation le 18/10/2005).

- Police Fédérale Belge : http://www.fedpol.be (dernière consultation le 1/09/2005).

- Portal documentaire de l'UNESCO : http://www.portal.unesco.org (dernière consultation le 27/07/2005).

- Projet FORMATIC : http://www.fundp.ac.be/recherche/projets/fr/05299001.html (dernière consultation le 28/10/2005).

- Statistics Belgium : http://statbel.fgov.be/ (dernière consultation le 26/07/2005).

- Wikipédia, encyclopédie libre : http://www.wikipedia.org (dernière consultation le 1/09/2005).

ANNEXE

Annexe 1 : Plan de l'Interface de l'application

Annexe 1 : Plan de l'Interface de l'application

A) Enregistrement et inscription

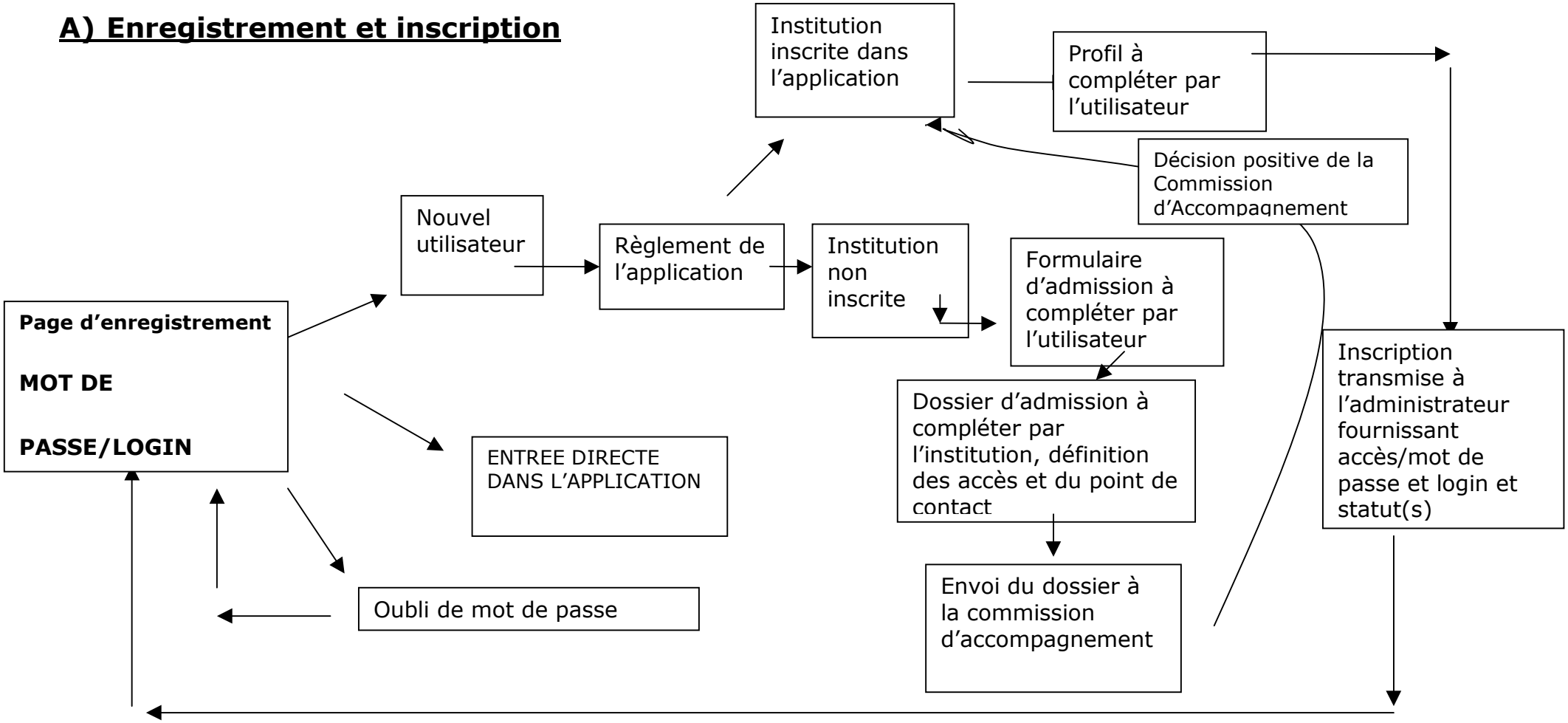

B) Présentation de l'application

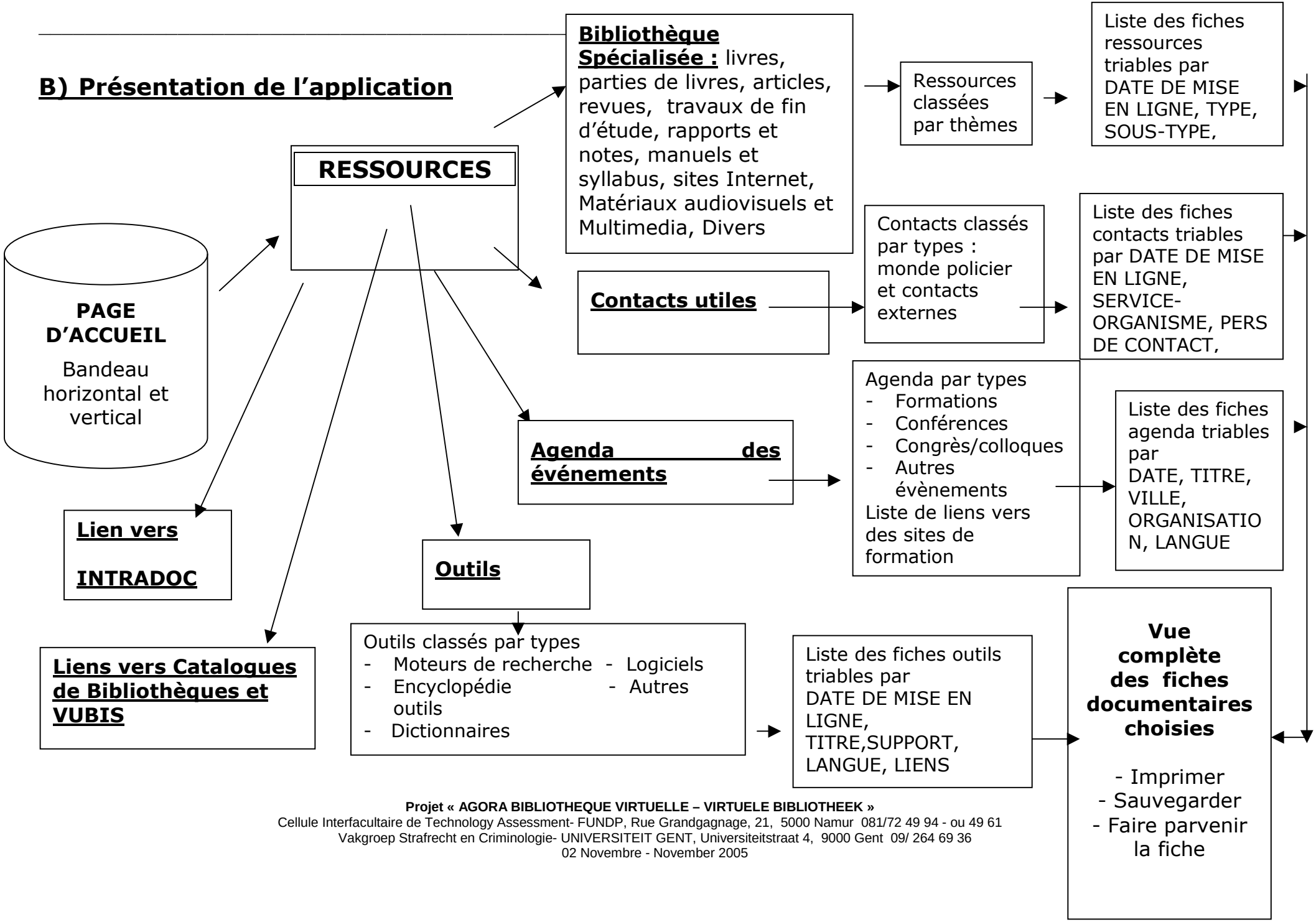

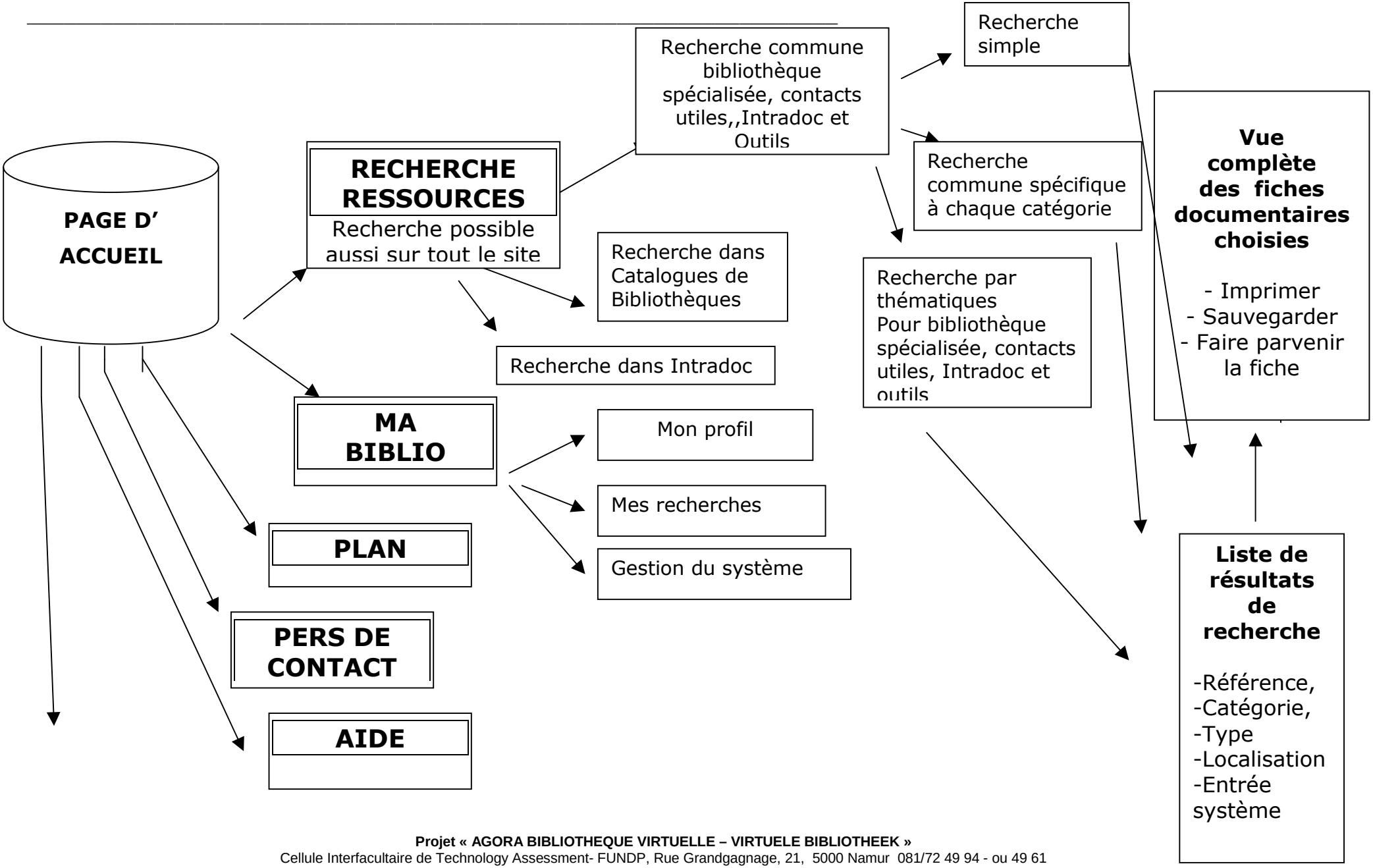
PAGE D'
ACCUEIL
RECHERCHE RESSOURCES
Recherche possible aussi sur tout le site
Recherche commune bibliothèque spécialisée, contacts utiles,,Intradoc et Outils
Recherche simple
Recherche commune spécifique à chaque catégorie
Recherche par thématiques Pour bibliothèque spécialisée, contacts utiles, Intradoc et outils
Recherche dans Catalogues de Bibliothèques
Recherche dans Intradoc
MA BIBLIO
Mon profil
Mes recherches
Gestion du système
PLAN
PERS DE CONTACT
AIDE
Vue complète des fiches documentaires choisies
- Imprimer
- Sauvegarder
- Faire parvenir la fiche
Liste de résultats de recherche
-Référence,
-Catégorie,
-Type
-Localisation
-Entrée système